



ZÁPADOČESKÁ
UNIVERZITA
V PLZNI

La Belgique en classe de FLE ou comment « belgiciser » un cours de français



Master Français Langue Etrangère parcours FLE-FLS-FOS en milieux scolaire et entrepreneurial

Année scolaire : 2016-2017

Travail réalisé par : Marie Godfroid

Sous la direction de : Monsieur Jan Goes

Lieu de stage : Université de Bohême de l'Ouest



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

DECLARATION sur l'honneur

Je soussignée,

Prénom : Marie

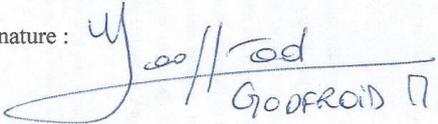
Nom : GODFROID

Année et niveau d'études : 2016-2017 master 2

Numéro d'étudiant : 20154296

déclare que ce mémoire est le résultat d'un travail personnel et constitue un document original. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par d'autres auteurs constitue une pratique sévèrement sanctionnée par la loi. Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets (citations) et j'ai indiqué les sources de tous les propos réécrits. Tous les textes auxquels je fais référence dans ce mémoire sont indiqués dans la bibliographie ou la sitographie.

Date : 29.08.2017

Signature : 
GODFROID M.

(...) Je suppose que tu es au courant : les Français mes compatriotes racontent ces temps-ci des tas de plaisanteries, d'anecdotes, où les Belges passent pour des demeurés, des idiots. Les pauvres, s'ils n'avaient pas Grevisse qui est Belge, ils seraient bien incapables d'écrire correctement le français. Je souhaite que cette manie se tasse car j'ai un peu honte parfois de la manière que nous avons de traiter nos amis Belges, lesquels ont du reste assez le sens de l'humour pour ne point se fâcher. (...)

Georges Brassens à André Tillieu

Le français standard, celui des dictionnaires classiques, est un mythe. Si vous traversez la France ou les pays francophones, vous serez bien obligé d'en convenir : les mots changent de couleur et de relief...

Georges Lebouc

Avant d'être française, la langue française est une langue.

Jean-Marie Klinkenberg

Table des matières

Introduction	7
Rapport de stage	9
Contexte d'enseignement.....	9
Description du contexte linguistique et social.....	9
Description du contexte institutionnel.....	11
Profil des étudiants	12
Erasmus+	13
Description du système didactique.....	14
Présentation de l'enseignant	14
Présentation du groupe d'apprenants	14
Présentation de la méthode ou du manuel utilisé	15
Horaire.....	17
Présentation de l'objet d'enseignement	17
Fonctions exercées et difficultés rencontrées	18
Collaboration entre stagiaires	20
Observation d'examens	20
Cours en école primaire.....	21
Cours dans une classe d'histoire	22
Cours dans une classe Allemand/Français (anglais/tchèque).....	23
Kahoot (site internet).....	24
Présentation détaillée d'une séquence didactique.....	25
La diachronie du français	25
Commentaires et remarques	26
Evaluation.....	29
Pour conclure.....	30
Précaution.....	31

1. État des lieux	32
1.1 France	35
1.1.1 Représentations	36
1.1.2 Importance au sein des manuels.....	37
1.2 francophonie.....	40
1.2.1 Représentations	42
1.2.2 Importance au sein des manuels.....	44
1.3 Belgique	46
1.3.1 Représentation	48
1.3.2 Importance au sein des manuels.....	49
1.3.3 Lieu commun.....	51
2. Problématique.....	52
2.1 Interculturalité	52
2.1.1 Importance de l’interculturalité	54
2.1.2 Milieu professionnel.....	56
2.1.3 Ressources disponibles.....	59
2.2 Problèmes	65
2.2.1 Un pays trop petit ?	65
2.2.2 Méconnaissance générale	66
2.2.3 Visibilité générale	68
2.3 Possibilités.....	72
2.3.1 Ils ont déjà créé du contenu	72
2.3.2 Plateforme de ressources	74
2.3.3 Échange de compétences.....	75
3. Solutions.....	77
3.1 En suivant un manuel	77
3.1.1 Calque sur un cours	78

3.1.2 Où trouver des ressources	81
3.2 Plateforme	82
3.2.1 Création	82
3.2.2 Rassemblement de ressources	83
3.2.3 Alimentation.....	84
3.3 Contenu plateforme	86
3.3.1 Public.....	89
3.3.2 Niveau	93
3.3.3 Mise à jour.....	94
Conclusion.....	95
Remerciements	97
Bibliographie.....	98
Annexes	101

Introduction

Choisir un stage peut s'effectuer de plusieurs manières. La première étant d'ordre géographique, quand on désire enseigner près de chez soi (ou super loin pourquoi pas). La seconde pourrait être l'envie de s'essayer à quelque chose de nouveau, d'inconnu pour avoir encore une fois l'occasion de tester ses limites, ses préférences et être certain de l'orientation que l'on souhaite donner à sa carrière professionnelle. La carrière professionnelle, justement, peut être la troisième raison : quand votre choix est arrêté, vous pouvez choisir un stage dans ce secteur pour gagner encore en expérience et étoffer votre carnet d'adresses voire même espérer être embauché à la suite de votre stage. Enfin, la dernière raison que j'évoquerai est le choix d'un sujet de mémoire qui vous tient à cœur et qui demande de trouver un établissement prêt à vous soutenir et vous aider dans vos recherches.

En ce qui me concerne, je pense avoir opté pour la dernière solution. Certains vous diront que quand on sait ce que l'on cherche on a déjà fait la moitié du travail. Ce n'est pas toujours le cas. Parfois il faut également un peu de chance aussi pour trouver le bon stage. On ne sait qu'une fois ce dernier terminé s'il était bon mais dès le début, si comme moi, vous avez la chance que le stage réponde à plusieurs de vos attentes, vous partez avec un bonus.

Par chance donc, mes aspirations en terme de travail de mémoire correspondaient aux attentes, au programme de l'Université de Bohême de l'ouest à Pilsen et plus particulièrement à ceux du lycée « Gymnázium Mikulášské - Plzeň ». Qui plus est, ces établissements me proposaient des publics avec lesquels je n'avais jamais eu l'occasion de travailler pour gagner encore en expérience.

Cela fait maintenant trois années que je travaille (et étudie) dans le milieu du Français Langue Étrangère. Mon projet de mémoire de recherche s'est imposé tout simplement au fil des expériences, des apprentissages, des rencontres, des cours suivis mais aussi de l'actualité géopolitique.

Je parle le français, cette langue est ma langue maternelle et je ne suis pourtant pas française. Certains trouvent en cela une contradiction. Moi pas.

La Belgique est un bien petit pays si on le compare au rayonnement de la France tant sur le plan culturel que politique. Parfois confondu, souvent méconnu, mon pays regorge pourtant de magnifiques particularités.

J'aime tout autant la France, ses champs de lavande, ses fromages et vins, son festival de Cannes, sa Tour Eiffel, ses pistes de ski en hiver et ses plages en été, sa baguette et son béret, j'aime même ses Français.

Je vous vois crier au « cliché ! ».

Pourtant, c'est ce que les manuels de FLE nous proposent. Des clichés français où se perdent parfois un cliché (ou devrait-on dire un lieu-commun ?) belge, suisse ou canadien.

Non pas par ras-le-bol mais plutôt par envie de faire mieux connaître mon pays et parce que partout où j'ai eu l'occasion d'enseigner on m'a posé des questions sur ce pays dont on parle parfois sans savoir ni où il se trouve ni ce qu'on y fait.

Dans un contexte de francophonie, argument phare pour motiver à l'apprentissage de la langue française, je souhaite que mon pays soit également représenté. De plus, le CECR parle lui aussi des différences linguistiques : « *nous entendons que le Cadre européen commun spécifie, autant que faire se peut, toute la gamme des savoirs linguistiques, des savoir-faire langagiers et des emplois de la langue (sans toutefois essayer, bien évidemment, de prévoir a priori, tous les emplois possibles de la langue : tâche impossible)* » (CECR, 2001 : 12)

Inventions, clichés, personnages célèbres, produits cultes, paysages, expressions, particularités verbales, histoire(s), la petite Belgique et ses habitants ont, j'en suis certaine, leur place en classe de FLE.

Ce travail vous mènera aux travers de diverses expériences lors de mes stages, en passant par l'état de l'art dans les manuels et l'analyse diachronique commentée de ces derniers pour finalement vous proposer quelques pistes pour améliorer la situation actuelle, à savoir : belgiciser les cours de FLE grâce à www.belgique-fle.be .

Une plateforme a également été créée pour rassembler documents authentiques et idées de cours « made in Belgium » dans le but de faciliter la tâche des professeurs belges (ou non) qui souhaiteraient simplement se renseigner ou, à leur tour, parler de la Belgique en classe de FLE.

Rapport de stage

Contexte d'enseignement

Le stage décrit dans les pages suivantes est un stage un peu particulier de par la forme prise (étudiante + stagiaire) et de par les publics auxquels les enseignements ont été donnés.

Ce stage de fin de master devait tenir compte de plusieurs aspects, l'un d'eux étant le désir de participer à un programme d'échange (voir chapitre Erasmus+). De plus, le stage devait permettre un travail de recherche et une phase de mise en pratique des cours créés. Il s'est avéré que les tâches et expérimentations étaient très variées et donc très riches.

Ce stage était une vraie nouveauté en de nombreux points et sortir de sa zone de confort demande beaucoup de préparation avant de pouvoir donner un cours.

Description du contexte linguistique et social

La République tchèque n'a pas une histoire forte avec la France ou avec la langue française. L'influence des langues frontalières est notable, après l'anglais, choisi pour son influence mondiale, l'allemand est choisi comme seconde langue étrangère et cela est dû bien évidemment à la grande frontière que la République tchèque partage avec l'Allemagne. De plus, de nombreux étudiants prennent en exemple un membre de leur famille ou une connaissance qui travaille en Allemagne (le salaire étant bien plus avantageux) et, de ce fait, entendent régulièrement « apprends l'allemand si tu veux aller travailler de l'autre côté de la frontière ». L'allemand est donc choisi dès que possible par les étudiants.

J'ai d'ailleurs demandé aux élèves participant à l'une de mes classes, lors d'une leçon de présentation, pourquoi ils avaient choisi la langue française et deux réponses sont principalement revenues :

- 1) car j'étais trop nul(le) en allemand
- 2) car j'aime la langue française / la culture française.

Certes, la seconde réponse est très positive et mettrait du baume au cœur de n'importe quel enseignant de FLE mais il faut dire que la majorité des étudiants ont, malheureusement, donné la première réponse.

Qu'à cela ne tienne, peut-être ne savent-ils pas encore qu'ils adorent le français !

Petite explication cependant de la première réponse : les étudiants tchèques ont à choisir, lors de leurs années collégiales, une deuxième langue étrangère, la première étant obligatoirement l'anglais. Comme expliqué précédemment, une grande majorité d'étudiants choisissent la langue allemande et ceux qui trouvaient cette dernière trop difficile se sont rabattus sur la dernière option disponible, la langue française.¹

De plus, la langue tchèque fait partie de la famille des langues slaves. Les tchèques natifs n'ont donc à priori pas d'affinité particulière avec les langues germaniques dont fait partie l'allemand ou les langues romanes dont fait partie le français. Au vu des origines, la langue Anglaise étant, à l'instar de l'allemand, une langue germanique, on peut imaginer que quand on maîtrise l'anglais il est plus simple d'apprendre l'allemand qu'une langue italo-celtique comme le français. Dans le même temps, on ne doit pas oublier ce qu'Henriette Walter nous dit dans son ouvrage intitulé *Honni soit qui mal y pense – l'incroyable histoire d'amour entre le français et l'anglais* : « l'anglais s'est longtemps et abondamment abreuvé à notre source ». Beaucoup de mots sont ainsi transparents dans les langues française et anglaise. Ce point semble pourtant ne pas être pris en compte lors du choix.

En ce qui concerne l'université maintenant, les étudiants que j'ai côtoyés suivent la formation « Enseignement du français pour les écoles secondaires » (master) au sein du département philologique ou « Le français pour le business » (licence). Les cours de cette formation se déroulent entièrement en français – avec quelques rares passages en langue maternelle principalement pour faire des parallèles mais pas dans le cadre de traduction pure. Cependant, on peut remarquer que tous les étudiants ne suivent pas cette formation dans le but de devenir enseignant de FLE. Certains se dirigeront peut-être vers un master en traductologie ou dans le milieu du tourisme où le français occupe une certaine place ou encore parfois dans des domaines très différents pour des postes où la connaissance du français constitue un atout. Nous pouvons penser ici à des postes de secrétariat, puisqu'il faut noter que Pilsen accueille de nombreuses entreprises françaises où les membres de la direction sont Français (Zodiac,...). Il n'est pas évident de trouver du personnel maîtrisant à la fois la langue tchèque, la langue anglaise et la langue française, ce qui permet de communiquer aisément avec la direction ainsi qu'avec les employés de la société et même avec l'international.

¹ Noter ici que je parle du cas de l'école secondaire que j'ai fréquentée. Il est possible que d'autres établissements proposent d'autres langues à la place ou en plus de la langue française.

Description du contexte institutionnel

Le stage présenté s'est déroulé dans deux établissements de la ville de Pilsen, dans la région de Bohême de l'ouest en République tchèque, à plus de 900 km de Paris.

Le premier établissement est l'université de la ville, Západočeská univerzita v Plzni - ZČU (ndlr : Université de Bohême de l'Ouest à Pilsen). Cette université est l'une des plus importantes du pays et ne compte pas moins de 12 000 étudiants. L'université accueille beaucoup d'étudiants Erasmus et envoie également beaucoup de ses étudiants à l'étranger dans le cadre de ce même programme d'échange. Grâce à cela, presque tous les étudiants du master ont participé à un échange dans une université francophone. On peut dire que l'accent est mis sur l'apprentissage en contexte de la langue, les matières enseignées permettent de travailler tous les aspects d'une langue un peu à la manière de l'immersion tout en offrant aux étudiants des cours de grammaire où ils exercent de manière approfondie les spécificités de la langue. La formation est cependant plutôt magistrale, le professeur prend la parole pour expliciter un fait et les étudiants prennent note de ce dernier. Il est évident que les questions sont les bienvenues. Nous pouvons dire qu'en général, les 4 compétences sont mises à l'épreuve durant les cours. En effet, si le professeur prend majoritairement la parole (compréhension orale), les étudiants ont l'occasion de s'exercer à la production orale lors des questions mais également lors de lecture à haute voix (compréhension écrite), où le professeur prend le temps de corriger la prononciation et l'intonation ainsi que la production écrite lors de la prise de notes.

Le second établissement, le lycée Mikulášské est un lycée de type général, dispense des cours cent pour cent FLE à ses étudiants. Le professeur suit un manuel et parcourt avec ses étudiants les différentes unités en travaillant à tour de rôle les différentes compétences. Comme explicité précédemment, les étudiants ont choisi la langue française.

Mon stage s'est principalement déroulé dans deux classes : la première préparant l'épreuve du BAC (dernière année de lycée) et la seconde préparant un échange linguistique avec un établissement français situé à Chateaubriand. Cet échange constitue un des temps forts de la formation en langue française. L'échange a lieu tous les deux ans et ce depuis plus de vingt ans déjà et les étudiants sont tous très enthousiastes à l'idée d'y participer. Il faut cependant savoir que la participation n'est pas obligatoire et que le voyage est payant. Pour autant, seul un étudiant sur quinze ne prendra pas part à l'échange prochain.

De plus, la région de Pilsen, désireuse de promouvoir l'interculturalité et l'ouverture au monde, offre la possibilité à plusieurs étudiants d'effectuer une année scolaire complète en France grâce notamment à des bourses d'échange. Lors de l'année scolaire 2016-2017, un étudiant a bénéficié de cette bourse et il en sera de même pour l'année scolaire 2017-2018. Les étudiants désireux de participer à cet échange doivent soumettre leurs candidatures, ces dernières sont analysées et des entretiens ont lieu avant que la sélection finale ne soit annoncée. L'étudiant atteste en outre d'un très bon niveau scolaire puisqu'il sera soumis aux examens de l'école française ainsi qu'aux examens de son école tchèque bien qu'il n'y ait pas suivi les cours durant l'année scolaire.

L'étudiante sélectionnée pour partir à la rentrée prochaine jouit d'un très bon niveau en français (B1+). Elle a choisi la langue française comme seconde langue étrangère dans l'optique de participer à cet échange et elle s'intéresse vivement à la culture française. Elle fait preuve de beaucoup d'enthousiasme durant les cours et n'hésite pas à aider ses camarades. Son lexique est beaucoup plus large que celui de ses camarades qui ont pourtant suivi la même formation.

On remarque donc que les deux établissements fréquentés lors du stage ont un point commun fort, l'ouverture vers la France, sa culture et sa langue de par la mise en place de programme d'échange et l'investissement des professeurs pour promouvoir ces derniers.

Important à savoir, le découpage du stage s'est fait comme ceci : 90% en école secondaire et 10% en université (hors observation).

Profil des étudiants

Evidemment, lorsque l'on enseigne dans deux établissements différents, nous sommes confrontés à deux types de public très différents.

La première différence est de taille puisqu'il s'agit d'un côté d'une formation obligatoire (l'enseignement est obligatoire jusqu'à 16 ans en République tchèque. Cependant, peu nombreux sont ceux qui arrêtent effectivement à cet âge-là, en général, les étudiants obtiennent leur BAC avant d'arrêter) et de l'autre d'une formation facultative de type licence ou master. Evidemment, l'âge est un facteur très important également et la motivation à apprendre le français varie quant à elle d'un étudiant à l'autre.

Dans le secondaire, le niveau des étudiants varie entre A2 et B1 mais rares sont les étudiants qui attestent d'un niveau significativement inférieur ou supérieur à celui de leurs camarades de classes.

À l'université par contre, les niveaux sont plus disparates au sein d'une même classe sauf évidemment en master où tous les étudiants attestent d'un niveau C1. C'est évidemment au sein de la licence que les différences se remarquent le plus en fonction de l'origine scolaire des étudiants (entendons par là l'école secondaire dans laquelle ils ont été formés et le niveau de français atteint au terme de cette formation). De plus, les étudiants universitaires étant plus passifs, il était parfois très difficile d'évaluer avec précision leur niveau tant la prise de parole peut être rare. Sauf pour les étudiants les plus francs (souvent également les plus forts) qui eux n'hésitent pas à s'exprimer et où il est alors possible de mieux évaluer le niveau.

Erasmus+

Il semble important de rappeler que ce stage a été effectué dans le cadre d'un échange Erasmus+ études. En plus des cours donnés au sein de l'université, certains cours ont été suivis. Chaque cours suivi, qu'il soit imposé dans le cadre de la convention Erasmus+ ou suivi de manière ponctuel dans le cadre du stage, a été l'occasion de confronter les méthodes apprises durant la scolarité à la réalité du terrain. En effet, il s'agissait d'une première pour moi dans une université qui enseigne ce qu'on qualifie couramment de Français de Spécialité étant donné qu'elle forme des étudiants au travail avec la langue française et non simplement à l'utilisation de cette dernière dans diverses formules de la vie courante.

De plus, il apparut fort intéressant d'être à la fois étudiante au sein de l'université et stagiaire au même moment. En général, on ne peut être que jouer l'un des deux rôles et il était passionnant d'être dans la peau de deux personnages à la fois. Car ces deux protagonistes ont des collègues différents et pouvoir côtoyer à la fois des étudiants en étant l'un des leurs ou en étant leur professeur et des professeurs en étant un collègue ou au contraire l'un de leurs étudiants est très enrichissant.

Cela n'empêche pour autant pas de trouver facilement sa place et ne crée pas de conflit d'intérêt.

Le profil professeur/étudiant n'a bien entendu pris place qu'au sein de l'université. Il est important d'insister sur le mot « professeur » et non « stagiaire » car l'équipe a agi en pédagogue vis-à-vis d'un professeur en laissant des responsabilités tout en guidant et commentant le travail présenté.

Rappelons que le programme Erasmus+ s'inscrit dans la politique de multilinguisme de l'Union Européenne. Cette démarche vise à protéger la grande diversité linguistique de l'Europe et à encourager l'apprentissage des langues. L'Union Européenne dont la devise est «Unie dans la diversité» prône à ce titre l'apprentissage des langues, ces dernières étant les représentantes les plus directes de nos cultures. (Fiche technique sur l'Union Européenne, 2017)

Description du système didactique

Dans cette partie, les deux pans de mon stage seront toujours explicités ; à savoir : ce qui s'est passé en université et ce qui s'est passé en école secondaire car il s'agit d'un seul stage comprenant deux aspects complémentaires et non de deux stages distincts.

Présentation de l'enseignant

L'équipe universitaire, composée de professeures titulaires d'un doctorat, se repartit les différents cours. Récemment, un jeune professeur est venu renforcer l'équipe, Rémy, ancien étudiant de l'Université d'Artois, a apporté son aide à de nombreuses reprises, tant didactiques que matérielles lors de ce stage. Chaque professeur a gentiment accepté que sa classe soit observée ou activement suivie, certains ont permis que j'y exerce ma pratique professorale.

L'équipe FLE du lycée est moindre et se compose uniquement de deux professeures. Toutes deux m'ont accueillie dans leurs classes mais c'est principalement avec Madame Trefna, l'une des deux professeures, que les opportunités lors des cours étaient les meilleures. Cette professeure met en place le projet d'échange et est donc très motivée par la participation d'un natif au sein de ses classes.

Présentation du groupe d'apprenants

Les cours proposés au sein de l'université sont très variés et pour certains d'entre eux, les étudiants se demandent s'ils utiliseront un jour les contenus dispensés suivant leurs aspirations futures et leurs désirs professionnels plus ou moins éloignés de l'enseignement du FLE. La motivation varie donc d'un cours à l'autre mais dans l'ensemble, les étudiants ayant choisi cette formation, la participation est bonne. De plus, l'âge diffère parfois au sein d'un

même groupe, il en va de même pour les profils, certains étudiants ayant suivi ou commencé un autre cursus ou encore en fonction des projets futurs comme cela a déjà été évoqué.

Dans le secondaire, le groupe est plus homogène. Premièrement, l'âge ne varie guère. Ensuite, les objectifs sont communs, réussir les examens. Rares sont les étudiants qui ont déjà une idée très claire de ce qu'ils souhaitent faire par la suite et même quand c'est le cas, l'apprentissage du français n'est jamais perçu comme un frein ou d'une utilité nulle.

Présentation de la méthode ou du manuel utilisé

A l'université de Pilsen, les cours proposés lors du master sont les suivants :

Cours obligatoires	Cours optionnels
Introduction aux études de la littérature	Anglais pour les professeurs de français
Didactique générale	Ecriture académique en fr
Psychologie pédagogique	Espagnol B1
Histoire et culture de la France	Théorie du système éducatif
Latin pour les professeurs de français	Pédagogie
Exercices de langues pour les tuteurs	Pathologie sociale
Sémantique du français	Education dans le contexte de la société
Littérature française du Moyen Age	Psychopathologie et psychodiagnostique pour les enseignants
Pédagogie spéciale	Psychologie générale
Didactiques des langues étrangères	Anglais pour les prof de français 2
Latin pour les professeurs de français 2	Espagnol B2
Littérature française du XIX ^e siècle	Littérature francophone
Enseignement pratique (à l'école)	Grammaire comparative
Linguistique textuelle en français	Histoire moderne de France
Séminaire de Master	Phonostylistique du français
Analyse critique des textes littéraires	Traduction séminaire
Littérature française du 20 ^e siècle	Pragmalinguistique et rhétorique
Enseignement pratique (à l'école) 2	Conversation manipulative et assurée
FOS	
Développement du français	
Linguistique cognitive	1 obligatoire à choisir entre :
Séminaire de Master2	Histoire et culture de la France
Chapitres de la linguistique fr	Interprétation du texte littéraire
Enseignement pratique (à l'école) 2	Analyse linguistique du texte

--	--

Des cours observés ou suivis, il ressort que le professeur crée lui-même le contenu et offre à ses étudiants des photocopies de textes.

Lors de deux cours, j'ai cependant remarqué que le professeur s'aidait d'un manuel que les étudiants possédaient également. Il s'agit du cours de grammaire, les étudiants possèdent un ouvrage très complet reprenant les règles, proposant des exercices ainsi que leurs corrigés et du cours de correspondance commerciale où les étudiants possèdent un livre rempli d'exemples à partir duquel ils peuvent faire des analyses en lisant des documents pré-écrits ou puiser des exemples pour créer leurs propres textes.

Dans le lycée, comme je l'ai déjà mentionné, nous avons affaire à des cours typiquement FLE et les professeurs utilisent donc un manuel choisi. Lors du stage, le manuel utilisé était Echo 2 chez Cle international (2008) mais les professeurs s'appuyaient également sur d'autres manuels comme Vocabulaire progressif du français, Grammaire progressive du français et Communication progressive du français (tous chez Cle international). Un changement est prévu pour la rentrée prochaine et vise à offrir une formation actualisée et plus adaptée aux étudiants. Notamment en ce qui concerne l'âge des protagonistes dans les manuels, ces derniers semblent ne pas vieillir alors que les étudiants grandissent.

Si pour l'université, j'ai respecté le format de création, le manuel n'a pour autant pas été suivi au lycée où les cours dispensés ont également été créés sur mesure selon les attentes de la professeure et les besoins des étudiants.

Horaire

Ce qui ne semblait être qu'une petite différence s'est avérée être beaucoup plus que cela. En effet, à Pilsen, une période correspond à 45 minutes. Quand il s'agit de suivre un cours, cela n'a que peu d'importance. C'est quand il s'agit de donner cours que la différence se fait ressentir. Piège dans lequel je suis tombée lors du premier cours donné malgré ma connaissance de l'horaire.

Un dixième, un petit dixième de différence en comparaison avec ce qui est la norme en France et en Belgique (50 minutes) et pourtant, peut-être par standardisation, le premier cours dispensé a duré précisément 50 minutes, soit cinq de trop. Chose que les étudiants ont moyennement apprécié. Heureusement, le collègue qui prenait le relais était très indulgent. Il a fallu un certain nombre d'essai avant de créer des cours de 45 minutes.

Certains cours, pour des raisons inexplicables et à priori inexplicables puisque personne n'en connaît les raisons (décision de l'administration), durent même moins que 45 minutes. Au lycée, c'est le cas du premier cours de l'après-midi qui commence pendant le dernier cours de la matinée. Il n'y a d'ailleurs pas de sonnerie pour indiquer la fin du dernier cours mais une dizaine de minutes avant ce qui devrait être la fin d'un cours de 45 minutes, les étudiants rangent leurs affaires et demandent à sortir. Une leçon de 35 minutes est toute fois très courte.

Présentation de l'objet d'enseignement

Pour le lycée, il est on ne peut plus clair que nous travaillions en FLE. En ce qui concerne les cours à l'université, il semble que nous soyons sur du français de spécialité à finalité pédagogique (stages en école obligatoires lors du cursus de master).

Les raisons sont évidentes : au lycée, l'objectif premier est l'ouverture d'esprit, de nombreuses matières y sont dans ce cadre enseignées et ont pour but de permettre à l'étudiant de développer son esprit critique en lui offrant des connaissances diverses.

A l'université cependant, les étudiants sont formés à un futur métier et ont des besoins très spécifiques dans le but de leur offrir le meilleur bagage possible pour que, une fois sur le marché du travail, ils soient prêts à enseigner.

Fonctions exercées et difficultés rencontrées

Durant ce stage, plusieurs fonctions m'ont été attribuées et cela a été l'occasion de pratiquer diverses méthodologies. Les groupes étant différents, il va de soi que les besoins et les objectifs visés lors des séances étaient également très différents. Le fait de passer d'un établissement à l'autre demande une adaptabilité rapide tant au niveau du contenu du discours qu'au niveau de sa forme. Ce défi a été des plus enrichissant.

A l'université tout d'abord, il semble que le titre approprié à cette fonction est celui de « lectrice » définit par le Larousse comme : « professeur étranger, chargé d'exercices pratiques sur la langue de son pays d'origine ».

C'est également à cet endroit que j'ai effectué le plus d'observations et eu l'occasion d'assister à des cours très différents les uns des autres.

A Arras, lors du master FLE, la méthodologie est autre pour plusieurs raisons qu'il est possible d'expliquer comme suit :

- 1) l'université se trouve en milieu francophone, de ce fait, certains étudiants sont des étudiants natifs et les autres sont en situation d'immersion permanente
- 2) les étudiants ont généralement un profil littéraire et ont, lors d'une précédente licence, abordé la littérature francophone ainsi que la littérature monde. De ce fait, le master peut se focaliser davantage sur différentes méthodologie dans le domaine du FLE
- 3) le master FLE de l'Université d'Artois est spécialisé dans l'enseignement de ce qu'on des domaines particuliers du FLE (FOS, FLS, FLE en FOAD).

Evidemment, les points susmentionnés peuvent être vrais pour Pilsen également mais il apparaît que ce n'est pas le cas, ce qui a pour conséquence un programme de cours très différent (heureusement car il allait s'avérer compliqué d'enseigner le FOS ayant moi-même très peu d'expérience).

Cependant, programme de cours différent ne veut pas dire non plus que les matières à enseigner m'étaient familières, loin de là.

La préparation d'un cours, en tant que jeune professeure, demande beaucoup de recherches et donc énormément de temps car dès les recherches terminées, il faut assembler les informations en un contenu cohérent en réfléchissant toujours aux objectifs linguistiques et communicatifs d'une séance en plus des connaissances qui doivent être acquises.

Car il ne s'agit pas ici simplement de parler la langue française correctement, il faut également maîtriser l'ensemble des savoirs extérieurs à cette dernière.

Etant donné que c'était la première fois qu'une telle tâche était demandée, beaucoup (trop) de temps était consacré à la recherche d'informations pertinentes (pour mon savoir personnel à propos du sujet) et ensuite à la recherche de documents authentiques adaptés au niveau des apprenants et permettant une exploitation en classe.

Vient alors la mise en page du document pour les étudiants.

Au total : 6 heures de recherches pour 45 minutes d'exploitation.

Il en est tout autrement pour les cours dispensés au lycée où nous pouvons dire que le statut est professeur de FLE.

De fait, bien que tout le travail ait été réalisé hors manuel, la professeure en charge de la classe faisait part de ses envies au niveau du contenu et il restait à s'occuper de la création du ou des document(s). C'est ici beaucoup plus facile puisque l'important est de faire manipuler la langue française en jonglant au maximum avec les quatre compétences. Pas besoin de connaissances extralinguistiques donc, la recherche se concentre uniquement sur un document authentique dont l'appropriation sera plus ou moins aisée pour les apprenants selon les objectifs.

Bien entendu, cette recherche demande quand même du temps mais en général beaucoup moins que lors de la préparation d'une séance pour un public universitaire comme celui de Pilsen. De plus, la professeure suivie au lycée accorde une forte importance à la production orale et aux activités ludiques permettant le travail de ladite compétence. A noter également : il n'y a pas de budget prévu pour ces cours, l'argument étant que les étudiants ont déjà payé pour un manuel et donc qu'il n'y a besoin de rien d'autre. Photocopier un document pour tous les étudiants était de ce fait un problème. Il faut donc user de créativité pour répondre aux exigences de la professeure quant au thème en proposant une activité adaptée et learning-friendly tout en respectant les contraintes matérielles (locaux équipés ou non de matériel de projection, nombre de photocopies très réduit).

Collaboration entre stagiaires

Lors de certains cours au lycée, il est arrivé que 2 stagiaires soient présentes au même moment, l'autre stagiaire est Tchèque et étudie le français à Prague. Il fallut alors travailler de concert. Cet exercice s'est avéré très enrichissant car l'occasion se présente rarement de pouvoir s'entraider de la sorte. De plus, il était intéressant de remarquer les différences entre les manières d'enseigner, les non-natifs francophones ayant une tendance naturelle à la traduction et ayant le grand avantage de comprendre beaucoup plus aisément les erreurs commises par les étudiants avec lesquels ils partagent la langue maternelle.

Observation d'examens

A la fin de l'année scolaire, mes camarades de classes du master étaient soumises à la défense de leur mémoire. A la suite de la défense se déroule un examen oral portant sur des connaissances linguistiques et extralinguistiques d'ordre culturel. Il s'agit de l'examen d'état, ce dernier est obligatoire.

Il s'articule en trois phases :

1. un examen écrit
2. un examen orale composé de : didactique du français, littérature et linguistique
3. un examen psychopédagogique en langue tchèque

Le jury se compose de toutes les professeures docteurs du Master FLE. L'examen se déroule en plusieurs étapes : l'étudiant-e présente son travail de recherche, s'ensuit les questions du jury où l'étudiant doit défendre son travail (en français ou en tchèque). Après cette défense, l'étudiant tire au hasard les questions de son examen et dispose de 30 minutes pour lire les textes et préparer ses réponses. Dans l'ordre que l'étudiant choisit, il répond aux questions préparées, le jury ajoute certaines questions ou demande certaines précisions notamment en rapport avec les stages poursuivis durant le master. Cet examen est appelé examen d'état. Il se compose de plusieurs épreuves dont une épreuve pédagogique en langue tchèque.

Grande différence toute fois avec le système français, les étudiants doivent rendre leurs mémoires plus d'un mois avant l'examen et apprennent ce jour-là s'ils ont réussi ou non. En cas d'échec, l'étudiant n'a pas la possibilité de défendre son travail et devra reprendre l'écriture de ce dernier avant de rendre une version améliorée qui sera à nouveau jugée avant de pouvoir défendre.

Cours en école primaire

Grâce au programme Erasmus+ et aux projets que ce dernier met en place, il m'a été offert de donner un cours au sein d'une école primaire. Le but est de présenter son pays à des jeunes pour leur donner goût aux cultures étrangères et leur donner un aperçu de ce qui se passe ailleurs, hors de leurs frontières.

Il fallait envoyer sa candidature et expliciter pourquoi on voulait présenter son pays. C'était pour moi une occasion supplémentaire de parler de la Belgique et de tester des supports sur un public assez jeune (10 ans) ainsi que de me rendre compte des connaissances et de l'image de la Belgique à l'étranger dans le cadre de mon travail de recherche (explicité plus loin).

Le cours s'est donné en anglais car ces élèves apprennent déjà cette langue. Il nous a été demandé de présenter notre pays en 5-10 minutes et ensuite de participer à une séance de questions-réponses en petits groupes. Les pays présentés ce jour-là étaient : l'Allemagne, l'Italie, le Maroc et la Belgique. Nous disposions d'un TBI.

Le support utilisé ce jour avait été spécialement créé pour l'occasion et présentait la Belgique ainsi que la ville dans laquelle j'ai grandi : Saint-Hubert. L'objectif était de faire des parallèles entre la République tchèque et la Belgique pour permettre aux élèves de communiquer et de s'exprimer sur leur pays ainsi que sur les différences remarquées.

Evidemment, le I du TBI était exploité du mieux possible pour rendre la présentation interactive et pour cela, un site internet avait été utilisé pour permettre à l'interactivité de trouver naturellement sa place (présentation disponible sur la plateforme www.belgique-fle.be dans l'onglet « La Belgique »).

Plusieurs remarques peuvent être formulées à la suite de cet événement :

1) étant la seule « prof » à avoir participé, j'ai constaté que le TBI est un animal inconnu pour la « Generation Y », dont je fais aussi partie : beaucoup de matériels non adaptés et mauvaise utilisation de l'écran tactile (exemple : toucher le tableau pour montrer un élément ayant pour résultat de passer à la diapositive suivante sur PowerPoint, s'ajoute à cela l'incompréhension de la part du présentateur).

2) importance du public cible trop peu prise en considération ce qui fait penser qu'il n'est pas naturel d'adapter non seulement son discours mais aussi le contenu de ce dernier ainsi que son format à l'auditoire. On a ainsi vu de trop longues vidéos dans un anglais trop soutenu.

3) la réalité d'un pays étranger à ces jeunes étudiants n'était pas le moteur de leur dialogue. Lors de la séance questions-réponses, qui avaient été préalablement préparée en classe et pour laquelle les étudiants avaient rédigé une série de questions, les interrogations ne portaient pas sur la présentation ou sur le Pays présenté mais il s'agissait de questions personnelles du type : « Qu'aimez-vous manger ? » « Faites-vous du sport ? » « Avez-vous des frères ou des sœurs ? » Tout cela ressemblait plus à des « small talks » qu'à un cours de géographie/culture sur des pays étrangers. S'agit-il d'une mauvaise communication entre le programme Erasmus+ et le professeur titulaire du cours ou d'un réel désir de diriger comme cela les temps de paroles en petits groupes ?

Malgré cela, il semble que les enfants aient appris certaines choses sur les pays présentés

Cours dans une classe d'histoire

Toujours dans le cadre de mon travail de recherche sur la Belgique en classe de FLE, il m'a été permis de donner un cours d'histoire au lycée. L'objectif était de parler de l'histoire de la Belgique. Ceci est un peu hors programme car le cours d'histoire porte sur l'Histoire en général et on y parle de grands événements ayant bousculé l'Europe ou le Monde mais pas spécialement de l'histoire d'un pays.

Cependant, ce cours s'intégrait bien à ce moment-là puisque les étudiants travaillaient sur le XX^e siècle et que la Belgique naquit au XIX^e.

A l'instar de la présentation donnée en école primaire, ce cours a été dispensé en langue anglaise car les étudiants tchèques de cette classe ne suivent pas de cours de français.

En 45 minutes, il fallait donc exposer l'histoire de la création de la Belgique jusqu'à la situation actuelle. A l'aide d'une vidéo traçant les frontières et montrant les mouvements de ces dernières, les étudiants ont brièvement révisé les grands événements géopolitiques européens pour comprendre l'histoire de la formation d'un nouveau pays. Ensuite, la question linguistique belge a été abordée puisqu'elle met également en œuvre une frontière, dite « frontière linguistique ».

Suite à la vidéo, quelques images de personnalités ou de monuments belges ont été présentées avec comme objectif de faire participer les étudiants en leur offrant la possibilité d'exprimer leurs savoirs avant que je ne donne des explications.

Ce cours m'a également aidé à prendre conscience de l'image de la Belgique hors de ses frontières et des connaissances sur le sujet. Tout ceci sera explicité dans la suite du travail.

Cours dans une classe Allemand/Français (anglais/tchèque)

Toujours dans le cadre de mon stage en lycée, il m'a été demandé de donner un cours de remplacement. La professeure d'allemand était absente et l'école ne souhaitait pas donner congé aux étudiants de cette classe. Le fait est que la classe est divisée en deux groupes lors des cours de langue car une partie de la classe suit le cours d'allemand et l'autre partie suit le cours de français.

La solution trouvée par l'école a été de ne pas diviser la classe et donc d'envoyer tous les élèves au cours de français.

J'allais donc me retrouver avec une moitié des étudiants apprenants de la langue française et tous les autres qui n'allaient absolument rien comprendre. La professeure de français allait m'assister mais ni elle ni moi ne parlons allemand, et moi qui ne parle pas tchèque.

J'étais libre de choisir le thème du cours, j'ai donc choisi la Belgique, pour compléter mes recherches, mais surtout car il m'était possible de décliner ce thème en jeu.

Dès lors, un Kahoot² a été créé. Ce dernier était en langue française et le concept était le suivant : les étudiants travaillaient en binôme, chaque binôme étant constitué d'un apprenant en langue française et d'un apprenant en langue allemande. Les questions apparaissaient en français sur le tableau et l'étudiant qui maîtrise le français était chargé d'expliquer en langue tchèque à son partenaire. Selon le niveau en langue des questions, ces dernières pouvaient être traduites en anglais par mes soins après que les étudiants aient essayé de les expliquer.

L'anglais était le dénominateur commun de toutes les personnes participant à cette classe. Cette langue intervenait pour la traduction des questions en dernier recours et pour les explications plus pointues lors de la correction.

De même pour la correction, toutes les réponses qui apparaissaient au tableau étaient en langue française et il était demandé à un étudiant apprenant francophone d'expliquer en anglais la solution. En cas de problème ou d'incompréhension, il est arrivé de passer en langue tchèque, c'est bien entendu la professeure principale qui prenait cela en charge. Le cours s'est très bien déroulé, les étudiants ont apprécié ce cours plus amusant de par la forme qu'il a prise mais également de par les compétences qu'il a mobilisées.

² Voir chapitre suivant

En effet, il est rare d'avoir des cours plurilingues et également rare que ces jeunes étudiants utilisent la langue pour autre chose que dans le cadre du cours stricto sensu. Hors, ici, les langues étaient plus que jamais un moyen de communication. Cette expérience à, me semble-t-il, permis aux étudiants de pratiquer les langues qu'ils connaissent de manière active. De plus, passer rapidement d'une langue à une autre est un exercice très compliqué que tous les étudiants ont mené à bien.

Kahoot (site internet)

Kahoot.com est un site internet qui permet de créer des quizz suivants les besoins mais également de partager ses quizz et d'utiliser ce que les autres utilisateurs du site ont créé.

L'interface du site est extrêmement simple.

Matériel nécessaire : un ordinateur, une connexion internet, un projecteur. Les étudiants doivent également avoir accès à un outil numérique (tablette, smartphone ou ordinateur).

L'utilisateur crée son questionnaire directement sur le site. Pour chaque question, il est possible d'ajouter une image ou une vidéo ainsi qu'un minuteur (de 10 à 60 secondes). Pour chaque question, le créateur du quizz inscrit entre deux et quatre réponses (type QCM) et indique quelle est la bonne réponse. Il n'y a pas de nombre limite de questions.

En classe lors du quizz, le professeur connecte son ordinateur à son quizz et projette le tout, un code unique apparaît sur l'écran principal (celui sur lequel est projeté le Kahoot). Les étudiants, munis d'une tablette, se rendent alors sur le site internet www.Kahoot.it et entrent le code sur l'interface. Chaque étudiant doit alors inscrire son nom et le voilà connecté au jeu. Le professeur voit sur l'écran principal qui est connecté. Lorsque tout le monde est connecté, la partie commence.

Les questions apparaissent dans l'ordre choisi par le professeur. Sur l'écran principal apparaissent la question et les propositions de réponse. Sur son interface, l'apprenant aperçoit les codes couleurs correspondants aux réponses possibles. Il doit alors cliquer sur l'icône qui pour lui est la bonne réponse.

A la fin du temps accordé, la bonne réponse apparaît sur l'écran principal et l'interface personnelle des joueurs indique « gagné » ou « perdu ».

Le jeu peut être en mode « compétition », dès lors, lorsque tous les participants ont donné une réponse ou lorsque le temps imparti est écoulé, un classement est établi. Sur l'écran principal apparaissent les noms des joueurs dans l'ordre des points reçus. Les joueurs reçoivent des points quand ils donnent la bonne réponse et en fonction de la rapidité avec laquelle celle-ci a

été donnée. Donner plusieurs réponses correctes à la suite permet de gagner plus de points. Après chaque question, le classement est réactualisé. Après la dernière question, un podium est affiché. Ce mode n'est pas obligatoire.

A la fin de la partie, le professeur peut récupérer un tableau (document Excel) où il trouvera toutes les réponses données par tous les joueurs. Un code couleur indique si le joueur a donné ou non la bonne réponse. A titre pédagogique, ce document permettra au professeur de savoir où se situent les faiblesses de ses étudiants. On peut très bien imaginer qu'un quizz de conjugaison soit organisé avant un examen, l'élève sera alors lui aussi averti de l'état de ses connaissances.

Présentation détaillée d'une séquence didactique

Bien que le lycée ait permis que je travaille de manière très concrète sur ma recherche, chose que vous pourrez découvrir dans les pages suivantes, je souhaite présenter ici une séquence didactique enseignée à l'université dans une classe de première année de licence lors du cours de lexicologie.

Comme expliqué ci-dessous, cette séance m'a demandé beaucoup de travail de préparation. La professeure chargée de ce cours m'a informée une semaine à l'avance de l'intitulé du cours et de ce qu'elle attendait de moi.

J'avais déjà eu l'occasion d'observer cette classe plusieurs fois et je connaissais plus ou moins le niveau des étudiants.

La diachronie du français³

Bien que je comprenne tous les mots de cet intitulé, le mystère restait entier quant à ce qu'il allait falloir enseigner ce jour-là.

Les recherches commencèrent donc comme stipulé dans la partie « tâches exercées et difficultés rencontrées » : recherche de fond pour approfondir mes propres connaissances et ensuite recherche de documents authentiques adaptés au niveau des apprenants et au travail en classe.

Je m'emploie à accorder de l'importance à la variété des supports ainsi qu'à la prise de parole des étudiants. Il semble aussi important que plusieurs documents soient utilisés afin d'éviter un essoufflement et pour donner plus d'énergie, de rebond à la séance. Il va de soi que ce n'est pas toujours possible mais rien n'empêche d'essayer.

³ Le document proposé aux étudiants se trouve en annexe 1.

Ce jour-là, la séquence s'est déroulée comme initialement prévu.

Détail du cours

N°	Minutage	Support	Explication
0	0-3	Néant	Entrée en classe, salutations, mise en place du matériel, distribution des copies
1	3-5	Photocopie	Prise de connaissance des questions ⁴
	5-10	Vidéo-projecteur	Visionnage de la vidéo sans découpage
	10-12	Photocopie	Relecture individuelle et réponse aux questions
2	12-35	Tableau blanc Photocopie	Mise en commun des réponses + visionnage des parties concernées
3	35-45	Photocopie	Origine des mots étrangers utilisés en langue française Nouveaux mots
4	45-50	Tableau blanc	Récapitulatif sous forme de ligne du temps

Commentaires et remarques

La numérotation fait référence à la numérotation du tableau précédent

Vidéo utilisée : Dave Sheik – le Français I (Sheik, 2015)

Il est important que les étudiants aient eu le temps de lire les questions pour prendre connaissance des mots clefs et ainsi pouvoir repérer plus aisément les réponses attendues.

J'ai choisi de ne pas découper la vidéo car même sans comprendre tous les termes, les illustrations permettent de situer le discours dans le temps et l'espace et ainsi de toujours savoir où on en est. Soit a été pris de mettre les questions dans l'ordre d'apparition des réponses pour ne pas rendre la tâche plus difficile qu'elle ne l'est déjà.

Les étudiants ont trouvé cet exercice compliqué pour plusieurs raisons mais la plus flagrante est le débit de parole du youtubeur. En effet, ce dernier fait des vidéos destinées à des francophones et, en plus de parler vite, se permet d'utiliser une langue française plutôt oralisée comme l'absence de la négation

⁴ Document disponible en annexe 1

	<p>« on sait pas pourquoi » et du vocabulaire plutôt « jeune » : mec, chelou, truc, chiant, bolos, etc.</p>
2	<p>Cependant, à la correction on peut se rendre compte que tout n'est pas incompris, loin de là. En effet, beaucoup de réponses ont été trouvées. Certes, cela manque parfois de précision mais dans l'ensemble c'est vraiment bien. Lorsque la réponse donnée n'est pas tout à fait correcte, l'extrait de vidéo est rediffusé pour permettre la correction et également pour renforcer la compréhension car ils connaissent maintenant le contenu et peuvent mieux le comprendre lors de la deuxième ou troisième écoute.</p> <p>Conclusion : même si les apprenants trouvent le document authentique compliqué, ils ont tout de même compris certaines choses. Il est important de mettre cela en avant car on permet ainsi aux étudiants de gagner en confiance en eux.</p>
3	<p>La vidéo explicite clairement que le français n'est pas né tel qu'il est parlé aujourd'hui mais qu'il a subi des évolutions suite aux changements de pouvoirs sur la l'Europe et la France. La langue française est en continuelle évolution et s'enrichit de mots et de concepts étrangers tantôt traduits tantôt réemployés telle quelle.</p> <p>Cet exercice proposait aux étudiants une liste de mots simples d'utilisation courante en langue française. Ces mots étaient déjà connus de tous. La tâche était de retrouver la langue originelle du mot. Si c'est évident pour certains termes, ça l'est beaucoup moins pour d'autres. Ensuite, le parallèle a été fait avec la langue tchèque et mes quelques connaissances en la matière. L'alphabet tchèque étant un rien différent de l'alphabet français, une fois qu'on peut lire correctement un mot en tchèque, on se rend parfois compte qu'on peut également le comprendre car sa prononciation ressemble à celle du français. C'est le cas pour <i>BIZUTERIE</i> qui se prononce exactement comme notre « bijouterie » et en a le même sens. Ce mot, les Anglais avec leur <i>jewelry</i>, ne pourraient certainement pas le comprendre. Les étudiants étaient ensuite invités à trouver d'autres exemples de mots tchèques empruntés à la langue française.</p> <p>La vidéo indique également que le français est une langue vivante, les étudiants ont dû, lors du questionnaire, expliquer ce qu'est une langue vivante. Il s'agit ici d'illustrer le propos avec des mots qui viennent d'être ajoutés au</p>

dictionnaire (Larousse 2017) et que les étudiants connaissent déjà certainement au vu de l'origine anglaise que ces derniers présentent. Pour les quelques autres mots dont l'origine n'est pas une autre langue, il est tout à fait possible de les comprendre, en les décomposant par exemple.

4 La quatrième et dernière partie du cours visait à fixer les apprentissages en proposant aux étudiants de réaliser eux-mêmes une ligne du temps reprenant tous les concepts vus et les points importants de l'évolution de la langue française. Cette partie était malheureusement hors délais car commencée à la 45^e minute. Cependant, le professeur suivant m'a permis de terminer.

Comme on s'en aperçoit clairement dans les explications ci-dessus et comme déjà mentionné, le travail effectué est principalement basé sur des connaissances extralinguistiques bien que le professeur est tenu d'aider et de corriger l'utilisation de la langue française par les apprenants dès que besoin est.

Au lycée, le travail était un peu plus varié puisqu'il était important de toujours inclure un point de grammaire.

Lorsque la professeure demande de préparer un cours ayant pour thème « se présenter » dans une classe qui apprend le français depuis plusieurs années, je me dis « il va falloir être inventif pour ne pas proposer quelque chose qu'ils ont déjà fait cent fois ».

La décision a été prise de travailler la présentation sous forme de portrait chinois⁵. Le principe est simple. Les étudiants ont sous les yeux une liste de questions (environ une cinquantaine). Toutes les questions présentent la même structure : « si j'étais ... je ... ».

Bien entendu, la première partie est complète avec par exemple « si j'étais une forme », « si j'étais un jour de la semaine », « si j'étais une religion », etc.

Les étudiants doivent simplement terminer la phrase mais pour cela il lui faut utiliser le conditionnel présent. Le point de grammaire (ici de conjugaison) est introduit avant de commencer l'activité. Après un rappel à propos de ce mode et de son utilisation et quelques exemples, voilà les étudiants prêts à se mettre au travail.

L'exercice était décomposé en deux parties. Un premier temps où chaque étudiant répond à sept questions sur un papier et s'aidant d'un dictionnaire ou en interrogeant le professeur si

⁵ Document disponible en annexe 2

besoin et un second temps où chaque papier a été lu devant la classe et où il fallait deviner qui a bien pu écrire ces réponses.

Comme je l'attendais, beaucoup d'étudiants ont utilisé être au conditionnel présent mais quelques-uns ont malgré tout varié les structures en écrivant par exemple : « Si j'étais un instrument de musique je voudrais faire partie d'un orchestre. »

En passant par le jeu, cette séquence respectait le thème imposé par la professeure tout en abordant un point de grammaire spécifique, en laissant beaucoup de liberté créative aux apprenants, en pratiquant à la fois l'expression écrite et l'expression orale.

Ce cours a été très bien accueilli par les étudiants qui ont tous très bien participé, même les plus faibles ont pris du plaisir.

Evaluation

Ma maitre de stage, Madame Helena Horová, m'a attribué une très bonne évaluation⁶ de stage dont je ne peux qu'être fier.

Quant à mon évaluation personnelle, ce stage, de par les différents aspects qu'il m'a permis de découvrir et d'exercer, m'a pleinement satisfaite. Je le recommande aux étudiants désireux de gagner en expérience dans le domaine universitaire car les professeurs sont très ouverts et toujours prêts à aider le stagiaire en prodiguant conseils et matériels. De plus, comme explicité ci-avant, il est possible de combiner stage en université et en lycée, permettant de ce fait de varier les expériences.

Si je recommande ce stage pour l'encadrement dont il bénéficie, je le recommande également pour la ville et l'accessibilité de cette dernière. Pilsen est une ville très agréable à vivre.

⁶ Le document se trouve en annexe 3

Pour conclure

Ce stage a été très enrichissant et est déjà un tremplin pour ma future en tant qu'enseignante de français langue étrangère.

Pilsen et ses établissements scolaires m'ont offert un terrain fertile pour les recherches relatives à mon travail de fin d'étude. Quelle chance de pouvoir étudier la position de la Belgique, le regard porté sur mon pays. J'ai pu élaborer et mettre en place des cours. J'ai eu l'occasion de mettre en pratique un certain nombre d'activités et d'en retirer de précieuses données dont il sera question dans la suite de ce travail.

J'en retire énormément de satisfaction, aussi bien d'un point de vue professionnel que personnel.

Précaution

Il est très important de bien comprendre les motivations de l'auteur de ce document. Le but n'est en aucun cas de discréditer les travaux analysés ou de remettre en question la légitimité de la France dans un contexte d'apprentissage du français langue étrangère.

Le but recherché est la mise en avant de la Belgique sans pour autant que ce pays prenne le pas sur la France ni ne fasse de l'ombre à d'autres pays membres de la Francophonie mais plutôt de proposer des pistes pour insérer la Belgique et ces particularités, sa culture et sa richesse linguistique dans les manuels.

L'ouverture d'esprit ainsi que l'interculturalité et la tolérance sont les principaux aboutissements espérés de ce travail. Le but est moins d'enseigner que de conscientiser à des différences existantes. « *Mentionner de temps à autre l' « écart » lexical ne menacerait aucunement la langue de référence et permettrait d'ouvrir une fenêtre sur un univers différent de celui de l'Hexagone.* » Voici ce que mentionne Hugues Sheeren, professeur belge francophone dans une université italienne, dans son article intitulé « *Variations et diversités francophones dans l'enseignement de la langue française : point de vue d'un francophone de Belgique (ou comment « défranciser » le cours de langue française)* ». Il poursuit en disant « *ces particularismes ne constituent pas en soi une entrave à la maîtrise de la langue* » (Sheeren, 2012). Un article qui a déjà plusieurs années et pourtant, les choses n'ont pas encore beaucoup évoluées depuis.

Nous espérons simplement donner quelques idées pour développer des sujets différents pour aller plus loin avec les apprenants dans le dialogue et faire un nouveau pas vers la francophonie et l'interculturalité.

1. État des lieux

Il s'agit ici de présenter un rapide état des lieux de la palette d'informations qu'offrent les manuels. De quoi et de qui parlent-ils réellement ? Quels sont les thèmes récurrents ? Avons-nous ici affaire à des marronniers et si oui, pourquoi ? Quelle évolution les éditions nous ont-elles proposées au travers des années ? Dans quel sens avançons-nous ? La France tire-t-elle toujours la couverture à elle, le fait-elle sciemment ou non, est-ce une demande du public ou des enseignants ? Nous nous interrogerons également sur la place de la francophonie et ensuite celle de la Belgique.

Les manuels sont, pour certains apprenants, la seule ouverture au monde. Certes, on apprend de préférence une langue dans l'idée de la pratiquer un jour avec des natifs ou sur le territoire où vit cette langue, mais l'occasion ne se présentera peut-être jamais et pourtant la langue aura été apprise.

Dans ce cadre, les manuels ont un pouvoir exceptionnel : celui de faire s'émerveiller les apprenants du monde entier. Les manuels d'apprentissage leur permettent de voyager par procuration mais aussi, et il s'agit d'un argument fort, de développer leurs connaissances culturelles, géographiques, sociales, politiques parfois ; ce qu'on appelle communément la « culture générale ».

Le pouvoir de ces manuels est également une mission : chaque information transmise aura un impact plus ou moins important sur les personnes qui se l'approprient.

Loin de nous l'idée de parler d'une théorie du complot mais la promotion de la France est faite en large et en travers. Où sont donc passés les autres, les plus petits ou plus timides, eux qui pourtant parlent aussi français ?

L'Europe participe à la formation et l'évaluation en langue étrangère. Le CECR-L, Cadre Européen Commun de Référence en Langues, a été adopté au-delà des frontières européennes. L'Union européenne peut donc peut-être également jouer un rôle dans la diffusion des langues parlées en son sein, sujet déjà brièvement abordé dans le chapitre Erasmus+.

L'article 165, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (traité FUE) souligne que l'action de l'Union vise «à développer la dimension européenne dans l'éducation, notamment par l'apprentissage et la diffusion des langues des États

membres», tout en respectant pleinement la diversité culturelle et linguistique (article 165, paragraphe 1, du traité FUE).

Arrêtons-nous sur cette partie de phrase : « tout en respectant pleinement la diversité culturelle et linguistique ».

Voilà bien une part du contrat qui n'est pas entièrement remplie dans les manuels de FLE, ces derniers ne respectant, selon nous, pas pleinement la diversité culturelle et linguistique de la francophonie.

En ce qui concerne les représentations : de manière générale, les représentations sont différentes d'une génération à l'autre et dépendent en grande partie de l'actualité mondaine ou politique. Toute l'image d'un pays peut en effet être modifiée en l'espace d'un événement, d'un message ou d'une réaction et cela est bien sûr propagé par les médias. Tous les pays ont une image sur laquelle ils ne peuvent malheureusement pas (ou peu) agir.

En ce qui concerne l'importance au sein des manuels : plusieurs manuels ont été analysés pour cette recherche. Pour rendre cette recherche exhaustive, le choix a été fait d'analyser des manuels de différentes maisons d'éditions mais également des manuels anciens d'une trentaine d'années et des manuels tout à fait récents (date de parution : 2016). De plus, les manuels ont été analysés par suite. Il faut comprendre par-là que si la manuel est évolutif et propose un manuel débutant puis intermédiaire et ensuite avancé, dans la mesure du possible et selon les disponibilités, les 3 manuels ont été analysés.

Liste des manuels analysés par date d'édition :

Le nouveau sans frontières – Cle international – Paris - 1988

Le nouveau sans frontières 2 – Cle international - Paris - 1989

Temps de saison 1 – Didier Hatier – Bruxelles – 1995

Temps de saison 2 – Didier Hatier – Bruxelles– 1997

Panorama de la langue française 1 – Cle international – Paris 2000

Extra – Hachette – Paris – 2002

Nickel ! 1 – Clé international – Paris – 2014

Tendances – Clé international – Paris 2016

Alter Ego 3 – Hachette – 2009

Alter Ego 4 – Hachette – 2007

Le point de départ utilisé est bien sûr la présence de la Belgique dans les manuels de FLE. Il ne faut pas le pays dans cette affirmation mais bien les nombreuses composantes de ce dernier : la culture, la gastronomie, le vocabulaire, ...

Nous évoluons en ce moment dans un système dont le contenu des manuels ressemble à ceci :



La francophonie est à la périphérie de la France.

Et ce travail de recherche, bien qu'axé sur la Belgique, prône une approche qui pourrait très bien ressembler à celle-ci :



NB : Ce travail ne vise en aucun cas à évincer les autres nations partageant la langue française mais, étant donné que ce mémoire s'attarde principalement sur les places qu'occupent Belgique, France et francophonie, les drapeaux des autres pays ne sont pas représentés.

Dans ce contexte les places au sein des manuels de la France, la francophonie ainsi que celle de la Belgique seront analysées.

1.1 France

Peut-être ne faut-il pas rappeler que le français s'est propagé dans le monde grâce aux colonies et possessions françaises ? Sans la France et ses envies d'ailleurs, la francophonie n'existerait pas ou elle serait toute petite au milieu de l'Europe.

« *L'expansion de la langue française a été moins dépendante de la colonisation que celle d'autres langues (portugais, espagnol, etc.)* » (Rossillon, 1995 : 29) de par l'insuffisance de colons envoyés, ainsi que le retard sur les grandes vagues de colonisation au profit des Anglais qui se sont approprié les territoires les plus riches (Australie, Amérique du Sud, etc.). Mais malgré cela, la langue de Molière est née en France et c'est aussi elle qui l'a dispersée dans le monde.

Il serait, de ce point de vue, normal de laisser à la France ce qui appartient à la France et donc la première place dans les manuels.

Cependant, la France n'est ni le plus grand pays francophone ni sur le continent comptant le plus de francophones. Cela veut dire que la langue française de France n'est pas la déclinaison la plus utilisée sur le territoire francophone. Dans Alter Ego 4, on retrouve la phrase suivante « (...) le système d'éducation français n'est qu'un exemple. » (Cirendini, TGV magazine n°92, mars 2007 dans Alter Ego 4, 2007 : 62) Voilà qui pourrait résumer la situation mais ce n'est pas un discours que l'on retrouve habituellement dans les manuels.

Le français hexagonal fait office de norme en ce qui concerne l'apprentissage de la langue française, « (...) norme guidée par l'exigence de transmettre un idiome neutre, international, dénué de toute connotation géographique, (...) jusqu'à en omettre la variété des cultures présentes sur le territoire. » (Sheeren, 2016 : 72)

Il est évident qu'il fallait établir une norme au risque de ne pas pouvoir boucler un manuel tant les variations sont grandes à l'intérieur-même de la langue. La norme est évidemment le moyen le plus simple de mettre tout le monde d'accord mais les manuels ne sont pas annoncés en tant que norme auprès de leurs utilisateurs ce qui peut provoquer des incompréhensions. Tous les Français ne parlent pas ce français normé : pain au chocolat ou chocolatine ? Le vocabulaire usuel varie également à l'intérieur des frontières de l'Hexagone mais ces variations ne sont pas présentes dans les manuels ou alors uniquement à titre anecdotique.

De plus, pour ne citer qu'un exemple, la réforme orthographique proposée au début des années 90 par le Conseil supérieur de la langue française de France a été mieux introduite et suivie en dehors de la France. En effet, la Belgique, la Suisse romande et le Québec ont adoptés (parfois partiellement) très rapidement les nouvelles conventions (Vézina, 2009 : 4) alors que la France a tardé à les rendre obligatoires. La norme française dont nous parlions et qui dicte le contenu des manuels sur le plan linguistique, alors qu'elle n'appliquait pas la réforme orthographique, était-elle toujours la norme ? Ou un autre modèle aurait-il dû être pris pour norme ?

« De ce qui précède, il est clair que la prudence s'impose lorsqu'on prétend décrire ou définir LA norme. Il faut être conscient qu'il s'agit d'une réalité à plusieurs dimensions, qui est variable jusqu'à un certain point, selon divers paramètres, une réalité dont personne ne peut avoir tout à fait la même perception. » (ibid.)

1.1.1 Représentations

La représentation commence souvent par les clichés, que ceux-ci soient vrais ou totalement faux car ces derniers sont véhiculés même en dehors d'un cours de français, ils sont monnaie courante.

En règle générale, les apprenants sont capables de citer beaucoup de références françaises sur un grand nombre de sujets divers. Certes, de nombreuses villes et monuments sont connus mais également des personnalités politiques, sportives ou dans le showbiz ou encore des évènements.

Instituts français et Alliances françaises

La France sait créer des atouts pour faire sa promotion hors de ses frontières. Les Alliances et Instituts en sont de parfaits exemples. A travers eux, la France met non seulement en avant sa langue (objectif premier) mais également sa culture, son savoir vivre et ses richesses. En voilà une idée qu'elle est bonne !

Bien que des deux, l'un soit indépendant et l'autre dépendant de l'état, leurs missions sont semblables : participer à l'expansion de la culture française ainsi que de la langue qui véhicule cette dernière. Suivre des cours en Alliance ou un Institut, c'est la garantie française et l'impression d'être sur place. Ces centres que Klinkenberg n'hésite pas à appeler « fer de

lance de la diffusion internationale du français » (Klinkenberg, 2015 : 125) ont bien du mal à diversifier leurs contenus et se penchent systématiquement sur la France, Paris.

Malgré les lieux communs et les moyens mis en place par la France pour se faire connaître, les DOM-TOM ne sont pas mentionnés quand on demande de décrire / de parler de la France. Il est vrai, que sur la carte de la France proposée en fin de manuel, apparaît uniquement l'Hexagone ainsi que la Corse, dans un petit encadré en bas de page. Rares sont les manuels présentant également les territoires et domaines d'outre-mer. Même pour les francophones non-Français, peu nombreux sont ceux qui peuvent vous parler des DOM-TOM, qu'il faille donner des noms, des situations géographiques ou encore expliquer la situation politique de ces « extensions » de la France. Pourtant, si la langue française est présente sur tous les continents, c'est bien grâce aux DOM-TOM.

1.1.2 Importance au sein des manuels

Jacques Brel le chantait déjà dans les années 60 : « Et Paris qui bat la mesure ».

La France occupe énormément de place dans les manuels de FLE (pour ne pas dire « toute la place »).

Les textes et dialogues se déroulent dans des villes françaises et chaque thème du manuel se décline autour de la France. On parle des coutumes et traditions : Noël en France, on parle des vacances : les hôtels et campings en France, on parle de gastronomie : les grenouilles mangées en France, on parle de réseaux sociaux : les habitudes des Français sur Internet, enfin on parle de culture et on nous présente Claude Monet, un peintre français.

Tout est donc décliné autour de l'Hexagone, jusqu'aux exemples et exercices. Pour le comparatif, on trouve la phrase « La ville de Paris est plus grande que la ville de Lyon. »

La France certes mais on retrouve tout de même un peu de diversité à la française. Il est vrai qu'on retrouve en métropole des familles issues d'autres pays qui habitent, parfois depuis des générations, en France mais qui ont conservé leur propre culture. Dans ce contexte, bien que Pierre et Marie soient toujours présents dans les manuels, les apprenants pourront, de temps à autres, lire des dialogues dans lesquels les personnages portent des prénoms plus exotiques, ceci en témoignage de la pluri-culturalité française.

Qui plus est, la France elle-même est multi-culturelle et certains le revendiquent. C'est le cas des régions et de leurs partisans qui luttent contre le jacobinisme français. « *La France (...) est pleine de contradiction (...). A Bruxelles elle se bat contre l'hégémonie de l'anglais. En Amérique du Nord, elle soutient le combat des Québécois. Mais elle refuse de faire vivre cette diversité culturelle sur son propre sol.* » (Feltin, L'express, 30/08/2004 dans Alter Ego 4, 2007 : 115)

Il s'agit de la langue française mais également de la culture franco-française. Jetons un œil sur les abécédaires culturels des manuels Alter ego 3 et 4.

Voici les termes repris :

Alter Ego 3 : Apparence*, Cafés*, Caricaturistes*, Carte de Séjour*, +Chanson+, Cinéma*, Commerce en ligne*, Commerce équitable, Dépenses*, Développement durable*, Diplômes*, Droit, Embauche*, +Erasmus+, Esclavage, Étranger, Faits divers, Féminisme*, Festival*, Feuilleton*, +Francophonie+, +Genres littéraires+, Grands magasins*, Immigré, Internet*, Justice*, Lecture*, Manifestation, Marchés, Moyens de paiement*, Musée*, O.N.G.*, Peinture*, Police*, Presse*, Radio*, Régions* +Roman policier+, Science-Fiction française*, Soldes*, Stage*, Système scolaire*, Transports en commun*, Tribunal*, Uniforme*, Université*, Vote*.

Alter Ego 4 : Architectes*, Baccalauréat*, Biographie, Carte de séjour*, Chômage*, Code du travail*, Coopération civile à l'étranger*, Couple*, Cours par correspondance*, Curriculum vitae, Elections*, Entreprises*, +Festival de Cannes+, +G8+, Gastronomie*, Habitat*, Hédonisme, Immigration*, +Institutions européennes+, +Journées du patrimoine+, Laïcité*, Langue française*, Maternité*, +Mondialisation+, Nationalité*, Nouvelles technologies*, Partis politiques français*, Presse écrite régionale*, Radios de service public*, Régions françaises*, Religions*, Rhétorique et figures de style, +Roman moderne+, Salaires*, Sécurité sociale*, Syndicats*, Système scolaire*, Transport de marchandises et environnement.

Evidemment, une majorité de termes s'appliquent à tous les francophones.

Pourtant, quand on analyse les définitions données à ces mots, on ne nous parle que de la France et des Français.

Tous les termes avec une * présentent des définitions où on ne donne que des pourcentages français, des noms de Français, des points-de-vue français, des lois françaises, etc. Les termes entourés de + sont les termes où les définitions touchent plus que la France sans pour autant mentionner l'origine étrangère de certains aspects. Les autres termes ne proposent que des définitions sans rapport à une personne ou une nationalité.

De cette courte liste, seulement 13% des 87 mots présents abordent d'autres auteurs, d'autres points de vue, d'autres chiffres que des données franco-françaises.

Voici la liste de tous les termes impliquant dans leurs définitions plus que la France :

Chanson, Erasmus, Festival de Cannes, Francophonie, G8, Genres littéraires, Institutions européennes, Journée du patrimoine, Mondialisation, Roman moderne, Roman policier.

1.2 francophonie

Désignée par Léopold Sédar Senghor comme un « *humanisme intégral, qui se tisse autour de la terre* » (1962). La francophonie est l'ensemble de tous les locuteurs de la langue française. La Francophonie (cette fois avec un « F » majuscule) désigne le dispositif institutionnel qui met en place les relations entre les pays francophones (OIF = organisation internationale de la francophonie)

« La francophonie désigne l'ensemble des personnes de langue française de par le monde, ainsi que le statut de français langue maternelle véhiculaire et parfois langue étrangère apprise. C'est une notion ambiguë, car la situation de la langue française est multiple dans le monde. » (Mercier, 2000 : 29)

Le terme « francophonie » remplace le terme « francité » utilisé jusque dans les années 60 (Le Marchand, 1999 : 6). Evidemment, il faut bien qu'une racine rappelant la langue française apparaisse dans le terme pour qu'il soit compréhensible. Le terme « francité » cependant, fait référence à un concept beaucoup plus franco-français. Ce terme n'étant plus employé, personne n'en est coutumier et quand on demande aux francophones ce que ce terme peut vouloir dire les réponses sont diverses mais toutes intimement liées à la France métropolitaine.

« L'Organisation internationale de la Francophonie mène des actions politiques et de coopération dans les domaines prioritaires suivants : la langue française et la diversité culturelle et linguistique ; la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ; l'éducation et la formation ; le développement durable et la solidarité. Dans l'ensemble de ces actions, l'OIF accorde une attention particulière (...) à l'accès aux technologies de l'information et de la communication. Elle s'attache (...) à sensibiliser à l'importance de la promotion de la diversité linguistique comme composante essentielle de la diversité culturelle. »

Voici un extrait de la définition que l'OIF donne de son rôle (OIF, 2017). Quelques mots sont très importants : *la langue française et la diversité culturelle et linguistique et l'importance de la promotion de la diversité linguistique.*

Tout le monde a déjà vu la campagne « pourquoi apprendre le français » et lu l'argument « 200 millions de personnes au monde peuvent lire, écrire, comprendre ou parler le

français⁷ ». Certes, un argument de choix et un poids certain. Peu de langues peuvent se vanter de ce fait et nous aurions tort de ne pas le faire.

Forte de ces nombreux atouts, la Francophonie met beaucoup de choses en place pour se faire connaître et être présente partout où on aurait besoin d'elle. Tel un manuel, la chaîne de télévision TV5Monde met en avant les richesses, les découvertes mais aussi les problèmes et les défis du monde francophone.

La Francophonie, c'est également des accents, bien que ces derniers soient parfois laissés pour compte (les avez-vous déjà entendus dans des compréhensions orales ?). Des expressions, des mots particuliers, des tournures de phrases qui font souvent sourire et qu'on ne comprend parfois pas mais quelle richesse pour la communauté francophone. Richesse dont parle l'OIF pendant plus de 550 pages au sein de son manuel « La langue française dans le monde » version 2014 introduit par une phrase de Monsieur Cuq : « *La francophonie est multiple dans ses mots, dans ses accents, dans ses façons de dire les réalités. La norme française, si toutefois elle existe comme unité aussi large, peut apparaître pour ce qu'elle est : une des variétés possibles du français. Accepter ce fait, c'est préserver la richesse et la vitalité du français.* » (Cuq cité dans La langue française dans le monde, OIF, 2003), qui résume très bien une réalité laissée pour compte dans les manuels que nous donnons à nos apprenants.

Nous retrouvons d'ailleurs dans cet extrait le terme « norme » dont nous avons déjà parlé précédemment. Et Jean-Pierre Cuq fait bien valoir ici que le français des manuels n'est qu'une variété de la richesse de la francophonie, un aperçu donné au monde.

⁷ Document disponible en annexe 4

1.2.1 Représentations

Il semble que le terme désigné ait la même image auprès du public membre de la francophonie qu'auprès d'un public apprenant de langue française qui entend parler de la francophonie uniquement au travers d'un manuel et pour lequel la francophonie est un concept étranger.

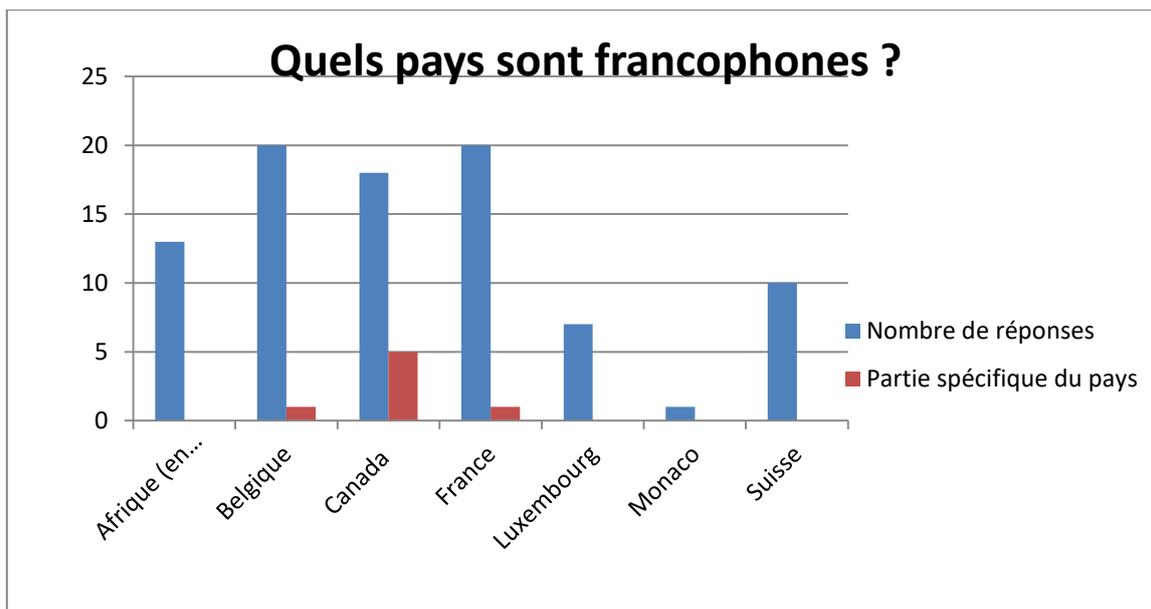
Demandez donc à un francophone lambda ce qu'est la Francophonie/francophonie. Il n'en a peut-être jamais entendu parler mais selon lui, il s'agit certainement de l'ensemble des francophones sur Terre et/ou des pays où le français est parlé.

Pour les francophones, la francophonie ne représente donc pas un concept géopolitique ou institutionnel mais bien un concept plus ou moins flou rassemblant ceux qui parlent le français à travers le monde. Il en va de même pour les personnes non-membres de l'OIF : ce terme fait uniquement référence à un espace géographique regroupant des pays où la langue française est parlée.

Deux questions très simples ont été posées à des francophones (natifs ou non) de diverses nationalités (des Belges, des Français, des Hollandais, des Tchèques et un Chinois).

Voici les résultats :





A l'heure actuelle, tous les manuels offrent une carte de la francophonie, cette-dernière se trouve en général à la fin du manuel, juste après la carte de la France. On distingue deux cartes différentes : « les pays francophones » et « Carte de la Francophonie ». Sur ces cartes, une trentaine de pays ou d'îles colorés.

Sous la carte « les pays francophones » la légende indique trois types de pays :

1. le français est langue maternelle et officielle
2. le français est langue officielle et langue d'enseignement
3. le français a un statut officiel local

Le Luxembourg, la Suisse et la Belgique n'apparaissent apparemment dans aucune des trois catégories puisque ces trois pays ne sont pas colorés, même pas partiellement (Alter Ego 3, 2009 : 155).

Imaginez des apprenants arrivant au Vietnam ou en Roumanie et essayant de parler français au guichet de la gare. Sauf si ces derniers ont beaucoup de chance, ils risquent de ne se trouver face à une personne ne maîtrisant strictement pas la langue de Molière et se demandant bien pourquoi cet étranger s'est adressé à lui dans cette langue.

A noter aussi, certains confondent francophoNie et FrancofoLies, les Francofolies de Spa (Belgique) et de La Rochelle (France) étant des festivals de musique où la langue française est mise à l'honneur.

Enfin, Maeterlinck, Prix Nobel de littérature, disait de la francophonie qu'elle était polyphonique.

1.2.2 Importance au sein des manuels

La francophonie occupe peu de place au sein des manuels de FLE. On parle rarement d'elle comme un tout. On en parle plutôt en faisant référence à ses pays membres ou ses habitants. Ici on trouvera un document sur le Québec et à un autre endroit une recette créole. Le terme francophonie n'est d'ailleurs guère présent dans les manuels si ce n'est au moment où une carte est présentée.

La francophonie est si grande mais on en parle si peu. D'où certainement la méconnaissance de certaines personnes.

De temps en temps, des célébrités francophones sont présentées mais leur origine est parfois dissimulée. Un peu comme si on pensait : « Qu'importe, puisqu'elles parlent le français ! » C'est le cas pour Céline Dion, Garou ou Jacques Brel ou pour des groupes de musique récents comme « Magic System » ou encore Stromae dont on présente volontiers le travail dans les manuels de FLE en omettant de parler de leurs nationalités respectives.

Par habitude, les apprenants pensent alors qu'il s'agit de Français. Peut-on leur en vouloir ? Certains manuels mettent cependant en avant la Francophonie au travers d'articles où différentes régions de cette dernière sont présentées. *Tendances* nous offre en effet dès son début des articles sur le Québec par exemple (*Tendances*, 2016 : 36) et sur Bruxelles quelques pages plus loin (ibid. : 42). Quand d'autres attendent les derniers chapitres pour aborder le sujet (*Panorama de la langue française*, 2000 : unité 6).

De temps à autres, au milieu d'autres informations comme dans *Alter Ego 3*, où on présente « l'Académie Alphonse Allais, fondée en 1954, qui a pour objet de « promouvoir, d'encourager ou de développer dans les pays francophones (et ailleurs), toutes formes d'expression culturelle, notamment littéraire, d'humour, dans l'esprit du grand écrivain » (*Alter Ego 3* 2009 : 84). L'équivalent de 3 lignes et où l'exercice est : « Imaginez que vous fondez une association « loufoque » à la manière de celle d'Alphonse Allais », voici une image bien positive de la francophonie

Si nous reprenons les abécédaires analysés précédemment, combien de fois la francophonie est-elle mise à l'honneur ?

Une seule fois, lors de la définition du terme francophonie où est alors défini le terme et son collègue avec un « F » majuscule (Alter Ego 4, 2007 : 162)

Enfin, on remarque que la francophonie prend de plus en plus de place au fil des années : concept non-présenté dans des éditions anciennes, comme c'est le cas dans *Le nouveau sans frontières* de 1988 et 1989, il est beaucoup plus présent dans des manuels d'édition récente. Peut-être cela est-il dû à « une prolifération de dictionnaires et d'ouvrages consacrés aux mots de la francophonie » (Sheeren, 2012)

1.3 Belgique

« Voilà de « soi-disant belgicisms⁸ » (...) qui rappellent opportunément, si besoin en était, que le français est chez lui en Belgique romane, qu'il n'y a jamais fait figure de langue importée ou imposée et n'a de permission à quémander de personne. » (Wilmet dans Mercier, 2000)

Beaucoup auront du mal à vous parler de la Belgique, les Belges eux-mêmes ont parfois des difficultés à le faire car la Belgique est un pays complexe et donc, aux yeux de certains étrangers, un concept aussi flou que celui de la Francophonie.

Si sur d'autres continents, on pense que la Belgique est une région de l'Allemagne⁹ (ce qui est d'ailleurs tout à fait bizarre car quand on vous demande, en votre qualité d'étranger, d'où vous venez, il semble que personne ne réponde « de la Vendée » ou « des Pays de la Loire » mais que tout le monde désigne évidemment son pays) ou même une ville (n'est-ce pas Monsieur Trump ?!), en Europe, tout le monde sait que la Belgique est un pays. Pourtant, et nous ne parlons pas ici de pays géographiquement éloignés de la Belgique mais bien de pays frontaliers, certains ignorent les langues parlées à l'intérieur de nos 30 528 km². Quand la question posée est « Combien y a-t-il de langue(s) officielle(s) en Belgique ?¹⁰ » Les gens pensent : « ah si on me pose la question c'est que c'est un piège ». Personne ne répond donc qu'il n'y a qu'une langue officielle. Certains répondent « deux » en se disant que c'est déjà pas mal pour un petit pays. D'autres « trois » et donnent alors comme réponse : le français (ben oui, quand une francophone vous pose la question, c'est facile), l'anglais (ils ne savent pas vraiment pourquoi mais puisqu'ils ont répondu trois, il faut bien énoncer trois langues différentes) et soit l'allemand soit le néerlandais. On se rend alors compte que, bien qu'ayant bien répondu à la première question, ces personnes ignorent totalement quels sont les langues officielles en Belgique. Très peu de réponses « quatre langues officielles » - peut-être ont-ils entendu parler du surréalisme belge ?

Et quand bien même, les bonnes réponses s'enchaînent, il est inutile de demander comment les langues se répartissent sur le territoire car il s'agit alors bel et bien d'un mystère.

⁸ Belgicisme : français de Belgique s'écartant peu ou prou de la norme française classique. On retrouve dans les belgicisms de nombreux archaïsmes. La théorie veut que plus une région est éloignée de la région linguistique « pilote », plus elle aura tendance à conserver des archaïsmes. (Lebouc, 1998,8-9)

⁹ Situation vécue en Australie à l'été 2016

¹⁰ Question posée dans le cadre d'un test Kahoot, test disponible sur le blog www.belgique-fle.be > La Belgique > Interactivité

Ceci n'est qu'un exemple parmi d'autres pour illustrer les interrogations qui règnent autour de la Belgique (quoi ? Ce n'est plus Philippe 1^{er} qui règne sur la Belgique ?)

Il ne faut pas non plus noircir le tableau, tout le monde a déjà entendu parler de la Belgique. Ce pays est connu et reconnu pour ses bières, ses frites et son chocolat.

Si la Belgique est une entité complète et parfois complexe, il sera surtout question dans ce travail de la Belgique francophone. Comme explicité précédemment, la Belgique est un royaume plurilingue et les langues se partagent le territoire.

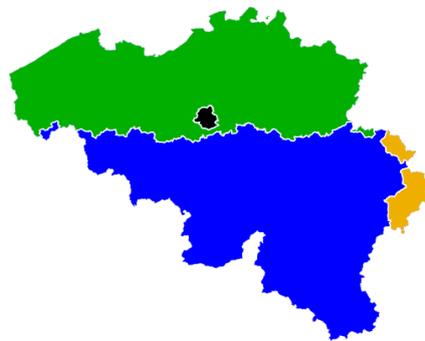
Quelques définitions :

Wallonie (en bleu et jaune sur la carte) : région du sud de la Belgique où les habitants parlent soit français (bleu) soit allemand (jaune).

Wallonie-Bruxelles (en bleu, jaune et noir sur la carte) : la région Wallonne et la région de Bruxelles-capitale car Bruxelles est majoritairement francophone. Wallonie-Bruxelles est un outil marketing et non un outil politique, il s'agit d'un logo, d'une vitrine pour la Belgique francophone mais aucun pouvoir législatif ne lui est conféré.

Communauté française (en bleu et noir sur la carte) : « *La communauté française de Belgique ne regroupe pas le Français habitant sur le sol belge mais bien les Belges francophones.* » (Lebouc, 1998 : 21)

En vert, la communauté et la région flamande de Belgique.



1.3.1 Représentation

« *En Belgique francophone, simple appendice linguistique de l'Hexagone, au même titre que la Suisse romande(...)* » (Bénil, 2000 : 129)

Les médias transmettent une image de souvent biaisée d'un pays. Voici ce qu'on entend souvent à propos de la Belgique : pays politiquement complexe pour lequel on parle de division et de rattachement aux pays voisins en fonction des langues communes parlées.

Pour les Européens (et même plus loin car la réponse est également donnée en Chine), la Belgique se résume à « Bruxelles est la capitale de l'Europe », ce qui est étonnant car c'est une des dernières choses qu'un Belge dirait à propos de son pays bien que les Belges aient un fort sentiment d'appartenance à l'Europe (sondage britannique sur l'opinion des Européens à l'égard de leurs voisins insulaires en février 2016).

Les Français sont légion à croire que tous les Belges parlent avec l'accent de François Damiens dans le film *Dikkenek* ou dans les caméras cachées de François l'Embrouille et qu'ils disent toujours « une fois » à la fin de leurs phrases.

De fait, notre accent est reconnaissable et nous ne pouvons pas vraiment tromper les Français sur nos origines mais il arrive souvent de pouvoir dire plus de deux phrases avant qu'on ne nous demande si nous sommes Belges (sauf si la deuxième phrase comporte votre date de naissance et que, comme moi, vous êtes né en dix-neuf cent nonante-trois). Faut-il mentionner les Français qui trouvent que nous parlons très bien français pour des Belges ? Ou la tête des étudiants qui voient arriver une stagiaire belge et que ne savent pas exactement si le français est sa langue maternelle ou non ?

Tous les autres apprenants de français ignorent royalement quelles sont les différences linguistiques entre français de France et français de Belgique. Il est vrai que les manuels ne présentent pas les variations de la langue française en fonction de sa situation géographique.

1.3.2 Importance au sein des manuels

La première chose à remarquer, c'est qu'il n'existe plus de maison d'édition belge qui, aujourd'hui encore, publie des manuels de Français Langue Étrangère. Nous avons l'exemple de la maison Didier Hatier (*Temps de saisons 1 et 2*) mais cette maison d'édition a été rachetée par un groupe français à la fin des années nonante (quatre-vingt-dix). Le groupe acheteur n'ayant pas pris en considération les particularités de la maison rachetée, les valeurs de transmission du patrimoine belge ont été perdues. Il est très important de noter que la Belgique était beaucoup plus présente dans les manuels édités chez elle (exemple : texte traitant le don d'organes qui commence comme suit : « En Belgique, en cas de mort cérébrale, (...) » (*Temps de saison 2, 1997* : 82))

Dans le premier manuel *Temps de saison*, lorsque l'apprenant est confronté aux chiffres et nombres, les particularités belges sont présentes. Elles ne sont pas mises en avant, mais sont présentes sous les termes franco-français soixante-dix et quatre-vingt-dix¹¹. Apparaissent également les particularités suisses. Preuve sans doute, que la Belgique est plus consciente des différences et attache plus d'importance à la mise en avant de ces dernières car, même si elles ne seront pas enseignées par le professeur, les apprenants en auront eu un aperçu et seront conscientisés à cette petite particularité de la Francophonie. On peut parler de petite particularité car il ne s'agit que de deux ou trois mots qui changent, pour autant, les nombres ont une place importante dans la vie de tous les jours.

N'avez-vous pas payé neuf euros nonante-neuf votre dernier achat ?

Et n'avez-vous pas été surpris de lire le terme belge d'une somme à laquelle vous êtes tous les jours confrontés ?

Voilà ce vers quoi les manuels devraient tendre de plus en plus : proposer des situations au plus proche de la réalité pour que les apprenants ne soient pas déroutés le jour où ils arriveront en France et que quelqu'un leur demandera s'ils sont « en forme ». Bien que visiter la France fasse plus rêver les apprenants, peut-être visiteront-ils la Belgique francophone ?

La Belgique est parfois présentée, au sein des manuels.

Il est important de remarquer que dans presque tous les manuels A1 analysés, le terme « belge » apparaît dès les toutes premières pages lorsque les différentes nationalités sont

¹¹ Document disponible en annexe 5

présentées. Il est vrai que la Flandre offre un très beau public pour les manuels de FLE, la langue française étant obligatoire dans les écoles flamandes, chose que les maisons d'éditions n'ont certainement pas oublié.

En dehors de la nationalité belge, il arrive qu'on ne parle plus à aucun autre moment de la Belgique au sein d'un manuel. Les Belges, entre les Algériens et les Chinois (et même avant les Français, puisque c'est par ordre alphabétique), ont eu leur moment de gloire. Merci et au revoir. Parfois c'est pire, la Belgique n'a pas cette chance, c'est le cas dans le manuel *Panorama de la langue française* (dommage avec un titre comme celui-là) où la nationalité belge n'apparaît pas.

Heureusement, ce n'est pas le cas de tous les manuels et la Belgique et ses habitants ont normalement plus de visibilité que dans l'exemple susmentionné.

Malheureusement, la Belgique est parfois présente sans être mentionnée. C'est le cas de Jacques Brel et sa chanson « *Les vieux amants* » (Nickel 1, 2014 : 102) où nulle part n'est indiquée la nationalité de ce brave homme. Stromae subit le même sort dans un autre ouvrage (Tendances, 2016 : 124), il en va de même pour d'autres héros belges, vivants, morts ou encore fictifs.

Finalement, quelques exemples où la Belgique est présentée et les apprenants conscientisés qu'ils lisent un article à propos d'un pays qui n'est pas la France (il existe d'ailleurs bon nombre d'exemples). *Tendances* propose une présentation de la ville de Bruxelles (Tendances, 2014 : 42), un nouveau coloc belge s'installe dans le même manuel (ibid. : 20). L'Atomium sous son plus beau jour côtoie la Tour Eiffel dans *Le nouveau sans frontières* (Le nouveau sans frontières 88 : unité 0), *Nickel 1* nous propose une interview d'un belge : Amir Khalef (Nickel 1, 2014 : 51). Si vous cherchez un peu, vous trouverez même un drapeau belge (*Panorama de la langue française*, 2000 : unité 6).

On trouve aussi quelques Belges, expatriés en France. C'est par exemple le cas de Gaspard Dunoyer, né à Liège, étudiant à l'IUT d'aménagement du territoire, lieu de stage : mairie de Nantes. (Alter Ego 3, 2009 : 110)

Notez en plus que « IUT » est un terme qui n'existe pas en Belgique, Gaspard est donc vraisemblablement scolarisé en France.

Dans le même manuel, on nous présente un Belge et son œuvre : Georges Simenon et un extrait de « *Maigret et l'homme tout seul* » (ibid. : 124) ainsi que la Wallonie et son folklore en 5 lignes (ibid. : 148)

Enfin, si on reprend la liste des abécédaires, la Belgique apparaît rarement mais apparaît tout de même.

Dans les genres littéraires, au chapitre poésie, Jacques Brel est cité en tant que Belge (ibid.: 162). Ce n'est pourtant pas le cas dans la rubrique « Chanson » où le Grand Jacques et Amélie Nothomb sont perdus au milieu des français et d'autres francophones (Alter Ego 4, 2007 : 14 et Alter Ego 3, 2009 : 157).

Quand arrive le sujet « institutions européennes », la ville de Bruxelles est citée en tant que siège de la Commission européenne (Alter Ego 4, 2007 : 146).

1.3.3 Lieu commun

Quand un manuel parle de la France, bien sûr, il exploite les lieux communs. Ces derniers peuvent servir à rassurer l'apprenant : non, il ne part pas de rien car il connaît déjà bon nombre de chose sur la France. L'apprentissage semble alors plus simple.

Les lieux communs peuvent également être démentis. Bien sûr, vous avez une image précise quand on désigne un Français. Mais saviez-vous que certains se promènent sans marinière, sans béret et même sans baguette dans les rues de Paris.

Les lieux communs sont un très bon point de départ pour l'apprentissage d'une langue. Et les apprenants les repèrent très bien et, en général, ne s'y méprennent pas.

Evidemment, la Belgique possède aussi son lot de lieux communs.

Le premier ayant déjà été mentionné auparavant, les bières, le chocolat et les frites. Nous n'appelons pas ceci un cliché pour éviter la connotation péjorative car, dans notre cas, le lieu-commun est inspirant si on le traite pour qu'il soit source d'apprentissage et qu'il ne reste pas à l'état de lieu commun.

Voici les quelques informations les plus souvent partagées dans les manuels à propos de la Belgique et de ses habitants.

Le carnaval de Binche (recensé par l'UNSECO)

Le Manneken-Pis

Moules-Frites

Chocolat

Bruxelles, capitale européenne

2. Problématique

Il paraît maintenant très clair que la Belgique n'a pas la place qu'elle mérite à l'intérieur des manuels et par conséquent, il en est de même à l'intérieur des cours de français langue étrangère puisque les variations francophones ne sont pas enseignées aux futurs professeurs de FLE.

S'agit-il d'un problème à proprement parler ?

Non.

Cependant, on remarque, comme nous l'avons signalé précédemment, que les apprenants s'interrogent sur les Belges et la Belgique ainsi que la langue parlée au sein du pays. Nous pouvons résumer comme ceci : ils s'interrogent sur la légitimité d'un professeur belge dans un cours de français.

Rien de méchant à cela mais pour nous, ce phénomène ravive le désir de clarifier les choses et de redorer le blason de notre petit pays.

Il en va d'un aspect très important dans un cours de langue : l'interculturalité.

2.1 Interculturalité

En quatre mots, nous pourrions définir l'interculturalité comme suit : apprendre pour mieux comprendre. L'apprentissage des autres cultures améliore la réciprocité des échanges et facilite les relations entre cultures.

Le CECR parle longuement de la socio-culturalité et de la vision du monde notamment dans le chapitre « compétences générales » et « savoir socioculturel ».

« Les adultes ont, dans leur ensemble, une image du monde et de ses mécanismes extrêmement développée, claire et précise, en proximité étroite avec le vocabulaire et la grammaire de leur langue maternelle. En fait, image du monde et langue maternelle se développent en relation l'une à l'autre. (...) Les traits fondamentaux de ce modèle se développent complètement dans la petite enfance puis s'enrichissent par l'éducation et l'expérience au cours de l'adolescence et également de la vie adulte. (...) La relation entre les

catégories de forme et de sens varie un tant soit peu d'une langue à l'autre, encore que dans les limites imposées par la nature effective de la réalité. (...) La connaissance de la société et de la culture de la (ou des) communauté(s) qui parle(nt) une langue est l'un des aspects de la connaissance du monde. (...) Contrairement à d'autres types de connaissances, il est probable qu'elles n'appartiennent pas au savoir antérieur de l'apprenant et qu'elles soient déformées par des stéréotypes. » (CERCL, 2001 : 82)

A nouveau, nous pouvons remarquer que l'Europe, de par sa politique, offre des outils de base, des pistes pour mettre en œuvre l'interculturalité qui est une composante majeure de l'Union Européenne.

Certes, l'interculturalité est présente dans les cours de français langue étrangère car lorsqu'il apprend une langue étrangère, l'apprenant compare ce qui lui est enseigné avec la situation dans laquelle il évolue.

Le manuel (ou le professeur) propose de parler de ces différences non pour les dramatiser mais pour en extraire les atouts et développer l'esprit critique. En effet, l'apprenant est amené à se rendre compte que sa réalité est différente et pas seulement d'un point de vue linguistique. Ces différences sont des richesses qu'il ne faut en aucun cas minimiser et c'est l'un des attraits de l'importance de l'interculturalité en classe.

Dans les premières pages des manuels, nous trouvons un tableau des contenus reprenant toutes les unités, les thématiques et les objectifs grammaticaux, lexicaux et communicatifs. Au sein de ce tableau des contenus, une colonne « contenus socioculturels » et ce, dès les niveaux les plus faibles.

Le terme socioculturel désigne les caractéristiques relatives aux structures sociales et à la culture quant interculturel désigne les contacts entre différentes cultures ethniques.

Mais en réalité, les manuels oublient une grande partie des aspects socioculturels de la francophonie. Jean-Marie Klinkenberg en parle dans son ouvrage « Vivre et penser l'équité culturelle » et nous dit que le français est le bien d'un monde pluriel. Par la même occasion, la langue elle-même est devenue plurielle et que de nombreux facteurs en attestent quotidiennement aussi bien dans le fond que sur la forme (Klinkenberg, 2015 : 98). Ces faits ne sont pas pris en compte par les manuels qui ne proposent aux apprenants qu'un échantillon minuscule des aspects socio-culturels et passent sous silence la pluralité, le multi-culturalisme de la langue française au sein des frontières.

« Il arrive souvent que, dans l'enseignement d'une langue seconde ou étrangère, on parte du principe que les apprenants ont déjà acquis une connaissance du monde suffisante pour faire la part de ces choses. » (ibid.) Certes, on peut imaginer que les apprenants ne sont pas vierges de toutes connaissances concernant la France et d'autres pays francophones. Cependant, les professeurs ne peuvent pas compter sur le fait que les apprenants aient des connaissances préalables en ce qui concerne l'aspect pluriel de la langue française. Aucune connaissances ne font office de prérequis en la matière, les apprenants ne sont pas soumis à un test de culturel francophone avant l'intégration d'un cours de FLE.

2.1.1 Importance de l'interculturalité

N'oublions pas qu'il n'existe pas d'interculturalité sans culture.

Les aptitudes et savoir-faire concernant l'interculturalité sont listés comme suit :

- « 1) la capacité d'établir une relation entre la culture d'origine et la culture étrangère ;
- 2) la sensibilisation à la notion de culture et la capacité de reconnaître et d'utiliser des stratégies variées pour établir le contact avec les gens d'une autre culture ;
- 3) la capacité de jouer le rôle d'intermédiaire culturel entre sa propre culture et la culture étrangère et de gérer efficacement des situations de malentendus et de conflits culturels ;
- 4) la capacité à aller au-delà de relations superficielles stéréotypées ». (CECRL, 2001 : 84)

Nous rejoignons ici tout à fait le point soulevé dans le CECR concernant les connaissances suffisantes et la capacité à faire la part des choses.

Il est important de prendre conscience que l'interculturalité peut être associée à de nombreux différents concepts ou définitions. On peut y voir une égalité des individus ou la reconnaissance des singularités. Certains termes comme multiculturalisme ou pluralisme, associés à l'interculturalité, prennent parfois une connotation négative. C'est d'ailleurs le cas en France avec le terme multiculturalisme qui est associé au communautarisme et à la segmentation (Polere, 2002 : 33).

Pourtant, rien de négatif à l'interculturalité. Au contraire, elle vise à mieux comprendre les altérités, à pouvoir les prendre en compte lors d'échanges et ainsi d'aboutir à une ouverture d'esprit plus grande et permet de porter un regard bien veillant sur l'autre sans pour autant effacer ou minimiser l'identité spécifique de chacun.

2.1.1.1 Interculturalité francophone

L'interculturalité en francophonie s'apparente au système solaire (Klinkenberg, 2015 : 123) : un noyau rayonnant autour duquel s'organisent des structures plus petites qui dépendent à la fois du centre car c'est lui qui définit la trajectoire mais sont également indépendante car simplement en rotation autour d'un noyau dont le pouvoir d'attraction n'est pas à démontrer.

Klinkenberg propose une démarche en trois points pour aider le français à se diversifier :

- 1) combattre le centralisme
- 2) parler autrement de la langue française
- et 3) s'ouvrir à la langue de l'autre.

Défendre la multi-culturalité et l'interculturalité de la francophonie ne doit pas se faire au détriment de l'Hexagone ni au détriment des autres français, ceux parlés en dehors de la France (voire même ceux parlés en France, si on pense à l'alsacien ou au picard), garants de cultures différentes, d'un patrimoine immatériel.

La culture d'une langue passe aussi par son évolution qui se fait en fonction des besoins. Ainsi, en 1979, le Québec prenait des mesures concernant la féminisation des noms de métiers. La Belgique francophone et certains cantons suisses firent de même quatorze années plus tard. Sur ce coup-là, c'est la France qui est à la traîne car bien que des décisions politiques aient été prises, la pratique n'a pas suivi.

Nous arrivons dans ce cas à une norme vieillie, inadaptée aux changements, anti-modernisme, mais qui est la norme puisqu'elle a la chance d'être « Made in France ».

2.1.1.2 Accès à la culture belge

L'accès à la culture belge n'est pas aisé pour de nombreuses raisons qui ont déjà été mentionnées. En effet, le peu de professeurs belges à l'étranger, le peu d'informations diffusées à l'intérieur des manuels et le manque de connaissance générale sont des freins à la diffusion de cette culture.

Parfois, quand on parle de culture, on pense aux traditions et danses autour du feu des certaines tribus africaines. Mais n'oublions pas que la culture se transmet également par la langue. Car c'est elle qui caractérise toutes les connaissances et expériences (Klinkenberg, 2015 : 24).

L'idée n'est certainement pas de jouer sur les faiblesses de la France pour gagner du terrain. Ce n'est d'ailleurs pas une compétition où quelqu'un aurait quelque chose à perdre mais plutôt une solidarité où tout le monde aurait à y gagner.

2.1.2 Milieu professionnel

La délégation générale à la langue française et aux langues de France, dans le but de toujours promouvoir la langue française en tant que langue moderne, édite les « Vous pouvez le dire en français ». Il s'agit de petits flyers (les mêmes informations sont également disponibles sur Internet) où des termes couramment utilisés en anglais sont rappelés en langue française. Par exemple, burn-out se dit en français « syndrome d'épuisement professionnel », on pourrait dire défi et non challenge (Vous pouvez le dire en français, santé et médecine).

Il est vrai qu'en général, les termes anglais, bien que profondément ancrés dans notre vocabulaire, disposent d'un équivalent en langue française que nous utilisons pourtant peu, l'acception étant identique. Cela est peut-être dû à un effet de mode, peut-être aussi que ces termes sont apparus en premier dans la langue anglaise et que par facilité d'abord nous les avons réemployés tel quel.

Les « Vous pouvez le dire en français » se déclinent en fonction des sujets. Ainsi, on trouve par exemple les sujets : agriculture, économie, informatique, physique, santé et médecine, sports. Notez que ces derniers font partie d'une série de 77 thèmes actuellement disponibles.

Pour soutenir cette action, le site internet www.culture.fr/franceterme, édité par le ministère de la Culture et de la Communication, est mis à la disposition de tous ceux qui veulent le dire en français.

Le milieu professionnel offre beaucoup d'autres exemples de termes utilisés en anglais et non en français.

Maintenant, imaginons qu'il faille « le dire en belge » ? Certes, on ne peut pas parler de la langue belge mais on peut constater que tous les milieux, et le professionnel n'y échappe pas,

disposent de leurs belgicisms. Pourtant, ces derniers n'apparaissent pas du tout dans les recherches « Vous pouvez le dire en français ».

Alors, ces belgicisms sont-ils enseignés lorsque que, dans le cadre d'une formation FOS ou FSpé par exemple, les apprenants ont besoin de connaître et de maîtriser ces particularités linguistiques afin d'être opérationnels sur leurs lieux de travail ?

2.1.2.1 Cadre professionnel

Situation vécue lors d'un appel téléphonique au ministère belge des Affaires étrangères, l'employée en ligne dicte le numéro de téléphone du service responsable de la demande : zéro-deux / six-cent-quatre-vingt-dix / quatre-vingt-un / zéro / zéro (02 – 690 – 81 – 00) alors qu'un belge aurait dit : zéro-deux / six-cent-nonante / quatre-vingt-un / zéro / zéro.

Il est même envisageable que certains Belges composent le numéro comme suit : 02 680 10 81 00.

Il est évidemment choquant pour un Belge d'entendre de la part d'un Ministère de son propre pays les chiffres dictés en français de France.

De par l'accent que l'employée avait, on pouvait aisément identifier que cette personne est néerlandophone. Cependant, il est probable qu'elle soit née en Belgique et qu'elle y ait appris le français. De plus, en tant qu'employée d'un Ministère belge, elle devrait s'exprimer en utilisant les belgicisms.

Est-ce sa responsabilité ? Ne s'est-elle pas renseignée quant aux différences ? Ou est-ce la faute de son professeur de FLE qui lui a appris la norme issue des manuels sans jamais aborder le fait que la Belgique fasse, pour certaines choses, différemment.

Si les Belgicisms sont nombreux, en se limitant à des situations professionnelles, on en réduit pas mal le nombre et il vaut la peine de les enseigner.

2.1.2.2 Besoins spécifiques

Le registre spécialisé demeure relativement uniforme dans la francophonie (Sheeren, ,4) Mais il existe pourtant quelques particularités qui gagnent vraiment à être connues pour éviter beaucoup de désagréments.

Premièrement, les chiffres doivent être connus. Les Belgicisms ne sont qu'au nombre de deux en ce qui concerne le comptage : septante et nonante. Ces derniers suivent exactement la

même règle que les dizaines précédentes à savoir formation de la dizaine en utilisant l'unité et le suffixe « ante » + apposition de l'unité : 73 = sept+ante (expression de la dizaine) + trois
Klinkenberg nous rappelle que ces termes (70 et 90) doivent être considérés comme « purement français » car ils ne sont en aucun cas des emprunts occasionnels (2002, 25)

Les temps de repas sont également différents et nécessite de bien les comprendre pour ne pas se tromper d'heure lors d'un rendez-vous.

Moment de la journée	Francisme ou norme	Belgicisme
Matin	Petit-déjeuner	Déjeuner
Midi	Déjeuner	Diner
Soir	Diner	Souper

En plus de cela, les normes sociales d'application sont très importantes : « *règles d'adresse et de politesse, régulation des rapports entre générations, sexes, statuts, groupes sociaux, codification par le langage de nombre de rituels fondamentaux(...)* » (CECR, 2001 : 18) Il s'agit de pouvoir saluer les gens et de connaître certaines applications protocolaires.

Car c'est aussi de cette manière que la culture apparaît, dans les gestes et les attitudes qu'il convient de connaître et de suivre.

Cela peut être appris de deux manières. La première, et c'est la plus brutale, par l'expérience. Vous agissez puis vous rendez compte que votre attitude n'était pas celle à avoir, vous vous adaptez ensuite. La seconde, et c'est celle qui nous tient à cœur ici, vous l'avez appris dans le cadre de l'apprentissage du français.

Voici d'ailleurs une anecdote qui illustre ces propos : lors du stage en République tchèque, la professeure de tchèque, Madame Pavla Kocourkova, a reçu la médaille de l'ordre de Léopold II pour son aide et son investissement auprès des vétérans belges de la Seconde Guerre Mondiale. Elle est la première tchèque à recevoir cette distinction. La semaine précédant la réception organisée autour de cet évènement, Madame Kocourkova m'a demandé qu'elles étaient les règles protocolaires à suivre vis-à-vis des personnes qu'elle allait rencontrer. Cette dame, est à l'origine professeure de française langue étrangère. A-t-elle reçu des cours de protocole ? Peut-être pas. Et si tel était le cas, ces cours portaient-ils sur le protocole français uniquement ?

Ma formation antérieure m'a permis de lui fournir quelques conseils qui, espérons-le, se sont avérés utiles.

2.1.3 Ressources disponibles

Puisque le Belgique est une réalité, il est possible de trouver des ressources authentiques et récentes à de nombreux endroits. Encore faut-il savoir où chercher.

Cependant, même des recherches superficielles peuvent amener un professeur à trouver des ressources pour fournir ses cours, le cas échéant.

Il est deux lieux vers lesquels les professeurs se tourneront naturellement : les manuels et Internet.

2.1.3.1 Dans les manuels

L'analyse a été faite précédemment, les manuels abordent le sujet qu'est la Belgique parfois à plusieurs endroits, lors de plusieurs unités différentes. Mais ce pays n'est jamais que brièvement présenté. Quelques lignes par-ci, quelques lignes par-là.

Certes, au niveau de la Francophonie, la Belgique occupe la même place que les autres pays francophones, France non-comprise.

La Belgique n'est présentée que de manière partielle au sein des manuels, on y donne quelques informations courantes sur des faits connus dont le caractère est culturel.

De manière générale, les écoles dispensant des cours de FLE disposent d'une large bibliothèque rassemblant de nombreux manuels. Il est donc tout à fait envisageable qu'un professeur puisse se fournir en matériel au sein d'un manuel autre que celui utilisé en classe.

2.1.3.2 Sur Internet

Imaginons qu'un professeur désire parler de la Belgique durant son cours, par exemple parce qu'un dossier du manuel propose un artiste belge, ou des belgicisms ou de la francophonie. Il se rend sur le net, ouvre un moteur de recherche et tape « Belgique FLE » en espérant que quelqu'un, un collègue professeur par exemple, ait créé du matériel qu'il pourrait réemployer tel quel ou qui pourrait lui donner des idées.

Mais en est-il ainsi ?

Faisons l'expérience :

Moteur de recherche : GOOGLE.BE		Mots clefs : BELGIQUE / FLE ¹²
Sites proposés ¹³		Description
1	http://langueflerit.over-blog.com/article-31363459.html	Ce site internet propose divers lieux-communs à propos de la Belgique pour couvrir une heure de cours (45 minutes), on y parle de MannekenPis, Le Chat, L'Atomium et des moules-frites. Site produit tenu par un germanophone, certains mots sont traduits en allemand.
2	http://www.abpf.be/?page_id=441	Site internet de l'Association belge des professeurs de français. Ce site fait office d'agenda et de porte-documents pour avertir les professeurs de français (langue étrangère ou non) des nouveautés, des évènements, etc.
3	http://www.alliancefr.be/fr/certifications/daefle/	Site internet de l'Alliance Française Bruxelles-Europe
4	http://www.vivreenbelgique.be/3-1-enseignement/l-alphabetisation-et-cours-de-francais-langue-etrangere	Site à l'attention des nouveaux arrivants en Belgique offrant des informations sur où apprendre la langue française
5	https://uclouvain.be/fr/etudier/iufc/stage-international-d-ete-en-didactique-du-fles-2017.html	Site de l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve informant sur les cours d'été et plus précisément sur le programme « didactique du FLE »
6	https://www.ulg.ac.be/cms/c_2078013/fr/certificat-en-fles	Site de l'Université de Liège, proposant une formation non diplômante en Français langue étrangère et seconde.
7	http://www.proforal.be/	Site de l'ASBL Proforal qui aide les futurs enseignants à parfaire leur formation pour trouver plus facilement un emploi. Possibilité de suivre une formation FLE.

¹² Les moteurs de recherches sont sensibles à l'ordre des mots clefs. Pour les listes données, il s'agit des mots clefs Belgique et FLE utilisés dans cet ordre. Cependant, lorsque les mots sont inversés, on retrouve les mêmes sites mais dans un ordre différent.

¹³ Par ordre d'apparition, aucune annonce (site qui paye pour être positionné en tête de liste) n'a été recensée. Date de recherche : 25 juillet 2017

8	http://apfvalblog.blogspot.be/2013/01/voyage-en-belgique.html	Blog de l'Association de Professeurs de Français de Valencia, nombreuses sources et supports proposés pour animer un cours sur la Belgique en fonction de l'âge des étudiants.
9	http://www.enseignement.be/index.php/index.php?page=24506&navi=854	Site internet du ministère de l'enseignement en fédération Wallonie-Bruxelles proposant des liens vers d'autres plateformes proposant des contenus type FLE ou FLM.
10	http://www.henallux.be/certificat-en-didactique-du-fle-et-en-pedagogie-interculturelle	Site internet de la Haute École Namur-Liège-Luxembourg qui vise à promouvoir la nouvelle formation en FLE (rentrée 2017)

Moteur de recherche : GOOGLE.FR		Mots clefs : BELGIQUE / FLE
Sites proposés¹⁴		Description
1	Idem 1 google.be	
2	Idem 3 google.be	
3	Idem 8 google.be	
4	Idem 4 google.be	
5	https://www.emdl.fr/uploads/telechargements/idees_classe/id_classe_belgique.pdf	Fiche pédagogique contenant des liens ressources pour une activité sur la Belgique présente dans le manuel Version Originale 3
6	http://monecolefle.blogspot.be/2012/05/la-belgique.html	Blog d'une professeure de FLE qui met à disposition des informations diverses, ici une fiche sur la Belgique avec des liens ressources
7	Idem 6 google.be	
8	Idem 2 google.be	
9	Idem 5 google.be	
10	http://fandefle.com/2015/11/16/le-francais-de-belgique-caracteristiques/	Blog des professeurs de FLE offrant ici une fiche sur la Belgique avec plusieurs ressources vidéos et des blagues ainsi que des belgicisms

¹⁴ Par ordre d'apparition, aucune annonce (site qui paye pour être positionné en tête de liste) n'a été recensée. Date de recherche : 25 juillet 2017

Moteur de recherche : ECOSIA.ORG		Mots clefs : BELGIQUE / FLE
Sites proposés ¹⁵		Description
1	Idem 1 google.be	
2	http://www.lepointdufle.net/penseigner/emploi_fle.htm	Site proposant des offres d'emploi dans le domaine du FLE
3	Idem 9 google.be	
4	Idem 2 google.be	
5	Idem 7 google.be	
6	https://en.wikipedia.org/wiki/File:Flag_of_Belgium.svg	Le drapeau belge sur wikipédia
7	Idem 6 google.be	
8	http://www.emploi-fle.com/	Site offrant des offres d'emploi et de stage dans le milieu du FLE
9	http://www.lepointdufle.net/penseigner/activitesdeclasses.htm	Diverses activités brise-glace
10	http://cned.fr/inscription/8FLEDDIX	Présentation du DAEFLE sur le site du CNED

Moteur de recherche : YAHOO.COM		Mots clefs : BELGIQUE / FLE
Sites proposés ¹⁶		Description
1	http://frenchfaster.com/professeur-fle-belgique	Offre d'emploi pour professeur de FLE indépendant
2	Idem 8 google.be	
3	https://www.pinterest.com/pin/69172544250897579/	Image de la Belgique et de ses provinces sur Pinterest
4	Idem 6 ecosia.org	
5	https://www.facebook.com/FLEemploi	Page facebook « FLEemploi » qui permet de partager des offres

¹⁵ Par ordre d'apparition, aucune annonce (site qui paye pour être positionné en tête de liste) n'a été recensée. Date de recherche : 25 juillet 2017

¹⁶ Par ordre d'apparition, aucune annonce (site qui paye pour être positionné en tête de liste) n'a été recensée. Date de recherche : 25 juillet 2017

		d'emploi
6	https://sites.google.com/site/icefiuag/la-filiere-fle/le-master-fle-en-ligne-et-a-distance	Présentation du master FLE en ligne et à distance de l'ICEFI
7	http://formationsfle.weebly.com/	Site d'une agence de formateurs indépendante qui propose diverses formations dans le cadre de l'enseignement du FLE
8	https://www.youtube.com/watch?v=-2po9Py3Jjo	Vidéo du XIV colloque de Sao Paulo sur l'enseignement du FLE en Europe – orateur Raymond Gevaert - Vice-Président de la FIPF; KU Leuven - Belgique
9	http://www.tv5monde.com	Page d'accueil du site TV5monde
10	https://www.pinterest.com/profevickylara/fle-a1-adultes/?lp=true	Meilleures images à propos du FLE A1 adultes sur Pinterest

Nous remarquons que certains sites reviennent de manière récurrente dans les différents moteurs de recherche. On peut imaginer que les articles les plus présents le sont grâce aux tags que les auteurs ont inscrits en description de l'article et qui favorisent le référencement ou au nombre de visiteurs accueillis par site.

Cependant, quelque chose de flagrant apparaît, il n'y a que peu d'articles qui répondent à notre question, à savoir : parler de la Belgique en classe de FLE. Sur 40 sites proposés comme étant meilleur résultat pour la recherche « Belgique FLE » par 4 moteurs de recherche différents, seuls 5 sites internet nous offrent du contenu adéquat et pouvant servir à conduire une classe sur le thème de la Belgique.

Google.be 1 et 8 (également proposés sur google.fr) et google.fr 5, 6 et 10.

Ces sites, créés et animés par des professeurs de français langue étrangère désireux de partager leur passion et leurs préparations, proposent des lieux communs à propos de la Belgique. Les supports sont variés, textes, vidéos, images. Mais ce sont souvent les mêmes documents qui reviennent : on parle de l'Atomium, de Manneken Pis, des héros de BD, de films « franco-belges » comme « Rien à déclarer » ou « Il était une fois, un fois. »

Notons que les auteurs de ces blogs ne sont pas Belges.

Pour rebondir sur le chapitre précédent, TV5Monde n'apparaît qu'une seule et unique fois, à la neuvième place chez Yahoo.

Certes, les professeurs de FLE connaissent tous ce site Internet et ce qu'il propose et ils y auront certainement jeté un œil avant d'entamer d'autres recherches mais pour un site « made in Francophonie » qui propose de nombreux contenus sur le sujet, il est déplorable qu'il ne soit pas conseillé plus tôt.

Yahoo est le seul moteur de recherche à proposer des réseaux sociaux. Il redirige vers Facebook et Pinterest dont nous parlerons dans le chapitre suivant.

De fait, d'autres recherches auraient pu être menées, avec d'autres mots clefs ou sur d'autres moteurs de recherches disponibles dans d'autres pays (Baidu, DuckDuckGo, etc.) et on remarque clairement que google.BE et google.FR ne propose pas exactement les mêmes sites. Il faut donc en conclure que google.ES ou google.UK donneront de leurs côtés des résultats différents.

N'oublions pas le site Internet www.francophonie.org, qui propose des informations non seulement sur l'organisation ou sa politique mais également sur les pays membres dont fait partie la Belgique. Les données fournies sont d'ordre géographique et moins culturel mais il est tout à fait possible de trouver les informations de base concernant la Belgique et la Belgique francophone.

Le site internet <http://www.franctparler-oif.org>, à l'initiative de l'OIF, s'articule autour d'une francophonie pédagogique : comment parler de la francophonie en classe, ressources et actualités. Le site est très complet et propose de nombreuses approches, des dossiers, des chansons, des fiches pédagogiques, une sitographie, des possibilités d'échange et de contribution. Le site se décline en plusieurs onglets dont, entre autre, un onglet à destination des apprenants et un autre à destination des professeurs.

2.2 Problèmes

Pourquoi la Belgique n'arrive-t-elle pas à occuper une place plus importante au sein des manuels utilisés en les classes de français langue étrangère ?

Nous avons déjà abordé le facteur normatif dont a tant besoin la langue française pour assurer un enseignement plus aisé. Cette norme franco-française qui, en plus d'être le bassin géographique où est née la langue française, a propulsé la France aux premières places des manuels de FLE, eux-mêmes édités à l'intérieur de l'Hexagone.

Pour ces raisons, nous acceptons que la France prenne autant de place dans les manuels de FLE mais nous ne comprenons pas pourquoi les autres pays francophones, dont fait partie la Belgique, y ont si peu droit.

Sans aller jusqu'à parler de « rapport de domination » contre lequel les dominés devraient lutter (Klinkenberg, 2002 : 26), la Belgique et les autres mériteraient plus de place.

Pendant longtemps, le français a été perçu comme langue dominante en Belgique. De ce fait, personne n'a pensé à la défendre. La prise de conscience concernant la nécessité d'une intervention des pouvoirs publics en faveur de la promotion de la langue française est donc une problématique relativement récente en Belgique francophone. (Blampain, 1997 : 480)

2.2.1 Un pays trop petit ?

Certes, la Belgique est un petit pays de par sa taille et peut-être bien aussi de par son histoire moins rocambolesque que celles de ses voisins. Pour autant, de nombreuses inventions d'utilité mondiale sont belges (le patin à roulettes par exemple ou le terme « Euro » ainsi que le sigle €) et ce royaume est connu pour les cerveaux qu'il forme.

C'est peut-être aussi parce que les belges ont un sens du dérisoire, parce qu'ils rient facilement d'eux-mêmes et laissent rire d'eux-mêmes que le pays a donné cette impression de petitesse.

Klinkenberg le disait en parlant de l'insécurité linguistique (2002 : 23), les Belges sont complexés pour pas grand-chose et confèrent bien volontiers plus de légitimité à des autres nations plus fortes ou simplement plus fières qu'eux. On parle d'insécurité linguistique lorsque le locuteur ayant une image précise des variations, a conscience de la déviance de ses pratiques (Bénil, 2000 : 130)

Mais nous ne voulons pas croire à l'hypothèse du pays trop petit.

Impossible pour nous d'admettre que lors du jeu « Pays-Ville » si vous deviez citer un pays commençant par la lettre « B », vous diriez Brésil, Bénin ou Bengladesh avant la Belgique !

Tout le monde semble avoir oublié, les Belges les premiers, que leur pays était l'une des plus grandes puissances mondiales au XIXe siècle.

A cette époque, la Belgique disposait de quatre atouts majeurs : l'exploitation charbonnière, une situation au carrefour européen et un réseau de chemin de fer très développé, des capitaux financiers et une main-d'œuvre la moins chère d'Europe (Stevens, 2010 : 245) On parle de la Belgique comme étant un centre culturel mondial, un carrefour de l'art, de la pensée, de l'action. (ibid. : 289)

Les Français eux-mêmes ignorent la nationalité de certains artistes et vous jureront que ces derniers sont nés en France. Posez la question concernant Stromae, Cécile de France ou Loïc Nottet. Des Français, certainement. Alors qu'à l'instar de Jacques Brel, ces artistes sont Belges.

Si la Belgique s'illustre dans de nombreux domaines, la littérature n'y échappe pas. C'est d'ailleurs un Belge qui signe l'ouvrage « Le français correct ». Comme le dit André Goosse, Belge lui aussi, dans la préface de la cinquième édition du « Le français correct » en parlant de Marcel Grévisse : « *il a connu un succès grandissant, en Belgique d'abord, puis dans tous les pays où le français est parlé ou enseigné (...)* » (Grévisse, 2000 : 5).

2.2.2 Méconnaissance générale

Coluche en a beaucoup parlé, des Belges. Toujours sur le ton de l'humour. Les Belges étaient, bien malgré eux, les protagonistes des blagues du comique français.

Voici un personnage, de notoriété publique qui, à plusieurs reprises, a utilisé un peuple pour faire rire. Il le disait lui-même : « *les Français pensent que les Belges sont cons, c'est con de penser ça* ». Pourtant, ce n'est pas ce qu'il disait sur scène et, il a de ce fait tronqué la vision des Français sur le peuple belge. Si certains Français ne pensaient jusqu'ici pas que leurs voisins étaient stupides, l'image transmise n'était pas en faveur des Belges. Stigmatisation dont font objet les Belges et, par la même occasion la variété linguistique belge, découlant des fonctions sociales remplies par la langue (Sheeren, 2016 : 10),

Il est vrai que la Belgique ne brille plus vraiment sur la scène internationale et que la dernière fois où les journalistes ont parlé de nous dans des articles de plus de 5 lignes, c'est soit 1) car le pays est resté plus de 500 jours sans gouvernement ou soit 2) parce que l'aéroport de Bruxelles a été la cible d'attaques terroristes le 22 mars 2016.

Depuis, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts mais cela ne semble pas intéresser la presse internationale.

Bruxelles apparaît souvent dans les médias sous forme de métaphore : « Ce que décide vraiment Bruxelles » (Le Parisien, 2005). Evidemment, le terme « Bruxelles » utilisé dans ce cas n'est pas la ville capitale de la Belgique mais bien la capitale de l'Europe et c'est donc au nom de l'Europe qu'une décision a été prise à Bruxelles.

D'ailleurs, et c'est malheureux de le dire mais demander aux Belges pourquoi leur capitale est également capitale de l'Europe et vous n'aurez sans doute pas la réponse.

Il semble d'ailleurs dernièrement que les Belges ne sont plus très fiers d'être Belges. C'est ce qu'un sondage dans un journal belge révèle (L'avenir du Luxembourg, 21 juillet 2017). A la question « pour vous, qu'est-ce que le 21 juillet¹⁷ ? » 41% des personnes ayant pris part au sondage répondent « l'occasion de passer un long weekend », 38% « qui croit encore à la Belgique ? » et 21% « la fête nationale ».

Certes, un jour férié fait plaisir à tous les travailleurs et personne n'a jamais refusé une journée off¹⁸. Mais de là à dire qu'on ne croit plus en la Belgique alors qu'il s'agit d'un jour de fête pendant lequel on peut profiter de nombreuses activités organisées gratuitement un peu partout dans le pays, c'est un peu fort.

Demander « *une fois* » aux Français de se décrire, de décrire leur pays en quelques mots, vous entendrez certainement résonner ces trois mots : Liberté, Égalité, Fraternité. Depuis la République, ces mots font partie intégrante de la nationalité française et en sont une fierté.

La Belgique ne dispose pas d'une définition aussi simple, une définition que tous les Belges pourraient comprendre et partager. Plus il est facile de définir quelque chose, plus il sera facile de retenir et de transmettre les informations inhérentes. La Belgique, de par sa complexité interne, n'a pas réussi à mettre en avant quelques mots qui la définissent.

¹⁷ Jour de la fête nationale belge

¹⁸ Ces données ne sont pas issues d'une étude mais du vécu de l'auteur.

Tout Belge éprouvera d'ailleurs quelques difficultés à définir son pays.

Si on en croit les humoristes, un terme récurrent est celui de « surréalisme », dont le maître est René Magritte. Mais ces humoristes laissent entendre qu'après René Magritte, les Belges se sont approprié ce terme et l'ont décliné dans d'autres domaines que celui de la peinture ou de l'art. Loin de la définition péjorative, les habitants du Royaume de Belgique sont fiers de ce trait qui semble correspondre à tout le monde mais également à toutes les situations de la vie de leur pays.

2.2.3 Visibilité générale

A peu de choses près, la Belgique est au même niveau que l'Azerbaïdjan, pays uniquement connu car il participe chaque année à l'Eurovision. Non, ce n'est évidemment pas vrai (ndlr : l'auteur s'excuse auprès des Azéris).

Au niveau de la francophonie, la Belgique fait parler d'elle.

La ville de Liège a notamment accueilli Le Forum Mondial de la langue française en 2015 et le XIVe Congrès mondial de la Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF) en 2016.

En 2015 également, Mons était Capitale Européenne de la Culture.

Mais il est vrai qu'on n'a pas vraiment l'impression que la Belgique essaye de s'illustrer au niveau mondial. Comme si elle se complaisait dans un anonymat certain. Bien que ce statut ait de nombreux avantages, un pays est une entreprise comme une autre et doit, à ce titre, faire usage du marketing et se vendre auprès d'autres nations ou auprès d'entreprises étrangères.

La Belgique dispose-t-elle d'un plan marketing ayant comme objectif de mettre la Belgique en avant ?

Il semble que la Belgique soit consciente de ses atouts en de nombreux secteurs. Dès lors, à « Expo 2015 », l'Exposition Universelle ayant pris place à Milan, la Belgique proposait un pavillon entre idées-reçues et nouveautés.

A l'entrée du Pavillon belge : une baraque à frites et la possibilité de boire une bière. Le pavillon est entièrement construit avec trois matériaux : le bois, le verre et l'acier, rappelant la puissance des industries belges dans ces secteurs. La façade avant, mélange entre la transparence du verre et la force du bois, dégage une ambiance très nature. Quand on passe les

portes d'entrée du pavillon, la Belgique vous propose d'emblée ses chocolats et met à l'œuvre ses meilleurs maîtres chocolatiers belges pour faire le show durant les 6 mois qu'auront duré cette Expo. Ainsi, les experts de chez Leonidas, Godiva, Pierre Marcolini, Corné Port Royal, et d'autres se sont relayés pour, pendant 6 mois, créer des pralines sous les yeux du public. En avançant dans le pavillon, les visiteurs sont emmenés au sous-sol dans une pièce plus sombre d'où un puits de lumière éclaire une innovation agricole importante : l'hydroponie et l'aquaponie (respectivement : culture de plantes hors sol et savant mélange entre pisciculture et hydroponie). Voici comment la Belgique répond au thème choisi par Milan : « Feeding the Planet, Energy for Life ».

La visite se termine dans un espace à nouveau très lumineux, aux allures d'Atomium, et chaleureux où le public pouvait déguster bières, gaufres et autres produits belges. Des espaces numériques qui permettaient de visionner et d'écouter des podcasts belges étaient également à disposition.

On remarque que la Belgique est fière des produits qui ont fait sa renommée mondiale mais ose proposer des innovations majeures dans des secteurs porteurs et indique clairement son souci de l'écologie.

Tout à la fois, la Belgique offre son savoir-faire, sa convivialité et sa simplicité.

Le pavillon a d'ailleurs reçu plusieurs prix des mains de l'organisation : une mention spéciale dans la catégorie "Design et matériaux du bâtiment" et un prix pour les « initiatives spéciales » grâce à la présentation de méthodes de production alimentaires alternatives (La Libre, 2015).

Notons aussi que la Belgique a accueilli en 1958 la première Exposition Universelle d'après-guerre.

Preuve ici que la Belgique tient à participer activement aux plus grands événements, ceux qui rassemblent toutes les plus grandes nations. La ville de Liège était d'ailleurs candidate pour accueillir l'Exposition Universelle de 2017.

Lors de ces événements, il n'y a aucune volonté de parler du peuple belge, celui qui est divisé par des langues et des frontières linguistiques. Certes, le but n'est pas d'effrayer mais bien de parler positivement du pays. Bien que les habitants belges restent les ambassadeurs de la Belgique, qu'importe la langue parlée à l'école.

La Belgique participe à d'autres projets, notamment, à l'instar de la France, aux projets des assistants de langue. Chaque année, la fédération Wallonie-Bruxelles avec l'organe WBI

(Wallonie-Bruxelles International) envoie 300 belges francophones pour des missions d'un an dans divers pays principalement européens. En plus d'enseigner la langue française, ces assistants sont de véritables ambassadeurs culturels de la Communauté française. (Blampain, 1997 : 476). En effet, la WBI (Wallonie-Bruxelles International), l'organisateur de ce programme, dispense des cours aux futurs assistants et propose du matériel didactique sur la Belgique pour rappeler certaines notions belges et pour faciliter la communication à propos de ce sujet. Ainsi, des travaux sur Jacques Brel sont par exemple fournis. Une manière simple d'amener la culture belge en classe : parler d'un artiste Belge et utiliser ses œuvres dans le cadre d'une leçon.

De plus, la littérature est mise à l'honneur en de nombreux endroits pour favoriser la diffusion des œuvres belges. Ainsi, la Communauté française participe activement à des salons internationaux et propose une vitrine à Paris où sont exposés diverses œuvres littéraires belges.

A l'initiative du Premier Ministre, le projet « Belgique, autrement phénoménale » a été lancé. Ce projet se décline en plusieurs aspects : le premier, le site internet www.autrementphenomenale.be qui propose « 99 (ndlr : lisez « nonante-neuf ») raisons pour lesquelles la Belgique est autrement phénoménale (parce que 100, ce serait un peu exagéré) ». Le site propose donc 99 anecdotes sur la Belgique. Ces faits sont toujours présentés de manière humoristique. Ils sont répertoriés en différentes catégories : Body, Cinéma, Culture, Festival, Food, Histoire, Invest, Mode, Musique, Nature, Sciences et Sport. Voici en bref les domaines dans lesquels la Belgique est active et reconnue pour son travail. Cette initiative nous rappelle sobrement que la Belgique est le deuxième pays à avoir légalisé le mariage homosexuel ou encore que les Belges sont 0,2% de la population mondiale mais gèrent 12% des exportations sur Terre !



Le site propose également de télécharger les émojis phénoménaux (disponible sur l'app store et le play store mais surtout visibles sur la plateforme www.belgique-fle.be) et une carte d'identité de la Belgique : « la Belgique en raccourci » (www.autrementphenomenale.be/fr/belgie) qui propose des généralités sur le pays, des informations géographiques, météorologiques, gastronomiques mais aussi à propos de la famille royale.

Cette plateforme est disponible en français, néerlandais, allemand et en anglais. Le message se poursuit avec plus d'interactivités et d'actualités sur les réseaux sociaux : Facebook (page principalement en français) et Twitter (page en anglais).

En plus du site internet, un « Camion Phénoménal » a été créé. Il se déplace en Belgique dans les grands évènements du pays et propose aux visiteurs plusieurs activités pour découvrir ou redécouvrir des trésors belges, faire des photos et jouer (ou tout ça à la fois).

Le camion est équipé de technologies récentes qui permettent notamment de jouer face caméra à un quizz sur la Belgique. Le principe est simple : quand la bonne réponse apparaît, il suffit de bouger pour gagner des points. Quand la mauvaise réponse apparaît, il faut rester immobile. Ce jeu se joue en équipe et l'équipe qui a marqué le plus de points gagne un cadeau.

Les questions sont simples :

- 1) Quelles sont les noms des 7 planètes potentiellement viables découvertes par les chercheurs de l'Université de Liège ?
- 2) Combien d'instruments possède le MIM (Musée des Instruments de Musique) à Bruxelles ?
- 3) Quelle ville est appelée « La Venise du Nord » ?

Un indice : toutes les réponses sont disponibles sur le site ! www.autrementphenomenale.be

Bien que le site soit disponible en anglais et donc accessible au plus grand nombre, ces activités ont été créées pour les Belges. Le camion ne se déplace donc pas hors des frontières du pays. Dommage car c'est un outil ludique qui mériterait une plus grande visibilité pour l'image positive qu'il donne de la Belgique.

2.3 Possibilités

Un dicton bien connu nous le dit : « Quand on veut, on peut. »

Nous aimons donc croire que les professeurs de FLE ayant le désir de parler de la Belgique, quelques soient les raisons, en parleront à leurs étudiants.

Mais ont-ils le matériel adéquat à disposition ? Où peuvent-ils se le procurer ? Où trouver les informations ?

Voici des questions dont la recherche de réponses peut être très chronophage. Effectivement, quand on ne sait pas où chercher ni par où commencer, comme dans le rapport dont vous avez pris connaissance précédemment, les recherches sont très longues en comparaison avec le nombre de minutes accordées à la découverte et/ou au traitement de l'information en classe.

Un temps précieux dont les professeurs ne disposent pas toujours.

Partons à la recherche des possibilités offertes pour faciliter la vie des professeurs.

2.3.1 Ils ont déjà créé du contenu

La Francophonie elle-même ou via l'Agence Universitaire de la Francophonie, grâce à des partenariats avec des structures, des associations ou des particuliers, développe des outils pédagogiques autour de la francophonie.

C'est le cas du jeu « MOTAMOTEZ ! » (de Y. Hirschfeld, R. Eyheramendy et S. Ben Meftah) créé en partenariat avec l'OIF, qui se veut être « *un jeu humoristique et culturel pour découvrir le sens des mots et expressions utilisés dans la francophonie* ». La boîte de jeu contient 100 cartes Expressions recto-verso (soit 200 expressions) proposant des expressions venues d'Afrique (dénominées « Afrique » quand l'expression est très répandue soit par pays : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, Sénégal, Tchad et Togo), de Belgique, de France (subdivision pour les Antilles, la Bretagne, les Charentes, le Midi, le Nord, la Nouvelle-Calédonie, la Picardie, la Provence, la Réunion et le vieux français) du Québec ou encore de la Suisse.

Trente-trois expressions belges sont recensées dans ce jeu.

Il est possible de jouer en équipe (pour un grand groupe par exemple) ou de manière individuelle. Toutefois, une bonne maîtrise de la langue française est nécessaire pour pouvoir

appréhender ce jeu car le lexique utilisé est très spécifique et il s'agit parfois d'expressions imagées.



TV5Monde et la plateforme d'apprentissage qui l'accompagne sont également des dispositifs mis en place par l'OIF. Il s'agit d'une chaîne de télévision qui propose des documentaires sur divers sujets mais également des flashes concernant l'actualité. Le tout en langue française - bien que les sujets couverts n'aient parfois aucun lien avec cette langue.

De plus, depuis le site Internet de TV5Monde, une plateforme est accessible et permet aussi bien aux professeurs qu'aux apprenants d'accéder à du contenu répertorié par niveau du CECR.

La formule est triple : une partie pour les apprenants qui peuvent ainsi travailler en autonomie ou à la demande du professeur et deux parties pour le professeur qui pourra trouver soit des ressources (en fonction de mots-clefs) qu'il devra didactiser soit des ressources prêtes à l'emploi, avec des fiches pédagogiques et des exercices. Ces matériels sont exploitables à domicile ou en classe et offrent de s'exercer sur les 4 compétences : compréhension écrite et orale, production écrite et orale.

On y retrouve bien évidemment des articles sur la Belgique, pas énormément, mais il y en a. Plusieurs catégories : les belgicisms avec les « Expressions d'Archibald », les vidéos « Ca bouge » en Wallonie et à Bruxelles, des chansons et des articles d'actualité (très peu).

En vidéo, on en trouve quatre. Deux pour le niveau A2 et deux pour les niveaux B1-B2. Il existe deux thèmes : la Wallonie et Bruxelles. Les vidéos emmènent les apprenants au détour des sentiers en passant devant les incontournables de la ville ou de la région.

Côté chanson, c'est Stromae qui reçoit la médaille d'or car quatre de ces plus grands succès sont proposés : Ta fête, Carmen, Ave Ceasaria et Papaoutai. Il est vrai que Stromae écrit et chante des textes où il met en avant des problèmes sociaux. Il y a donc effectivement matière à travailler suite à l'écoute de ses chansons et ce parfois dès les niveaux les plus faibles.

Deux autres artistes Belges sont présents dans la sélection : Saule et Axelle Red. Saule est répertorié avec l'une de ses plus célèbres chansons (Dusty Men en duo avec Charly Winston). Quant à Axelle Red, c'est une chanson très peu connue qui est proposée : Je me fâche. Bien que le texte soit très court, le fond est assez difficile et demande un niveau en français plus élevé (TV5Monde conseille à partir de B1 intermédiaire).

En ce qui concerne les autres documents, on trouve toujours des documents traitant de la crise politique de 2010. Plus récemment, quelques reportages vidéos à propos de Jacques Brel, d'un jeu de piste, de Napoléon, vaincu à Waterloo. On parle aussi du mariage pour tous, grand sujet de débat en France alors que la Belgique avait signé la loi autorisant le mariage homosexuel des années auparavant. Comme déjà mentionné, on parle ici aussi de Bruxelles, capitale de l'Europe. L'année dernière, TV5Monde a publié un dessin à propos des attentats de l'Aéroport de Bruxelles et du métro. Aucun document concernant l'actualité n'a été posté après mars 2016.

On remarque aisément que ce n'est pas la Belgique qui est à l'origine de ces initiatives. Alors certes, quand on attend que les autres fassent le boulot, on ne peut guère critiquer et trouver qu'ils n'en ont pas fait suffisamment.

2.3.2 Plateforme de ressources

Avant la rédaction de ce mémoire, il n'existait pas de plateforme de ressources dédiée au sujet qui nous occupe ici.

Le paragraphe « 2.1.3 ressources disponibles », a d'ailleurs traité les informations disponibles sur le net, bien qu'il y ait sûrement des informations pertinentes, il faut avoir le temps de naviguer d'un site à l'autre pour trouver tout ce que l'on désire.

De plus, les sites belgo-belges peuvent être difficiles à trouver depuis des navigateurs étrangers, à nouveau, il faudra entamer des fouilles pour trouver le document qui correspond au public cible et au thème recherché.

Dans le cadre de ce mémoire et au vu des résultats obtenus lors des recherches en ligne, il a été décidé de créer une plateforme de ressource à destination des professeurs désireux d'intégrer la Belgique à leurs cours.

A l'Université d'Artois, l'un des cours du Master 2 nous a appris à construire un site Internet. L'objectif était un peu différent puisqu'il s'agissait de FOAD (formation X à distance) et qu'ici il est question d'un blog, non pas pédagogique (bien qu'il contienne certaines fiches didactiques et supports « clef-sur-porte »), mais de ressources permettant la recherche ciblée d'informations.

2.3.3 Échange de compétences

Il existe de nombreux réseaux sociaux qui proposent de mettre en contact les professeurs pour que ces derniers s'entre-aident.

Le plus connu est Facebook, qui offre des pages dédiées aux professeurs de FLE et sur lesquelles les messages d'appel à l'aide fusent. Quand un professeur recherche du matériel ou une idée pour son prochain cours, il fait simplement appel à la communauté Facebook.

Les avantages sont divers mais le principal est la réactivité des membres. En effet, en quelques minutes, vous pouvez recevoir plusieurs réponses vous proposant diverses solutions ou idées. Il ne vous reste qu'à faire un choix.

De plus, ce réseau social, rassemble des professeurs de diverses nationalités et de tous les coins du monde, l'interculturalité est omniprésente puisque chaque utilisateur va réagir en fonction de son environnement et de ce qui, pour lui, est le plus approprié.

Vient ensuite le réseau social LinkedIn, qui permet de rentrer en contact avec d'autres personnes partageant votre profession. LinkedIn est beaucoup plus professionnel et on y trouve moins de questions en tous genres. Ce que nous pouvons trouver le plus au sein de ce réseau, ce sont des personnes qui ont créé des projets ou des cours ou qui ont écrit des articles. LinkedIn propose des solutions et non des réponses à vos questions. Ce qui demande plus de recherches car il vous faudra trouver la personne qui a planché sur le sujet qui vous intéresse.

Cependant, lors de vos recherches, vous risquez de trouver bon nombre d'autres contenus intéressants. En général, les personnes les plus actives sur LinkedIn postent régulièrement du contenu qualitatif (rappelons qu'il s'agit d'un réseau social professionnel). Quand vous aurez trouvé celui ou celle qui travaille sur un sujet qui vous intéresse, suivez-le/la et vous serez informé des nouvelles publications.

Pour du contenu de type illustratif, Pinterest vous offrira un très grand nombre d'images. Comme un simple moteur de recherche, vous pouvez entrer vos mots clefs dans l'espace prévu à cet effet. Pinterest sélectionnera pour vous les contenus les plus proches de vos désirs. En plus de vous proposer des images que vous pourrez utiliser pour illustrer vos propos, Pinterest a lié tous ses visuels aux sites internet qui les hébergent. Il suffit de cliquer sur l'image pour la retrouver dans son contexte et peut-être aurez-vous la chance de tomber sur d'autres informations intéressantes et/ou sur des sites qui vous étaient inconnus et qui vous seront utiles.

3. Solutions

En réaction à toutes les observations faites et parce qu'il s'agissait de l'une des principales tâches du stage, du matériel didactique a été créé.

Pour reprendre le même ordre que ce travail, plusieurs points seront abordés, à savoir : comment parler de la Belgique en suivant un manuel et comment parler de la Belgique dans un cours pour des apprenants éprouvant le besoin de pratiquer le français dans un cadre professionnel.

Pour clore ce travail, la plateforme www.belgique-fle.be vous sera présentée ainsi que son contenu et l'utilisation possible de cette dernière.

Didactiser des documents, et de manière générale, créer un cours, demande beaucoup de temps au professeur chargé de cette mission. C'est pour quoi, après avoir explicité de long en large durant le rapport de stage que 1) il n'est pas évident de trouver des ressources, que ce travail prend parfois plusieurs heures, et que 2) il faut ensuite didactiser l'ensemble pour proposer aux apprenants du matériel adapté, nous sommes partis à la recherche d'une solution. Pour permettre de gagner du temps et de faciliter la tâche de ceux éprouvant le désir de parler de la Belgique., nous souhaitons proposer aux professeurs d'accéder plus facilement à du contenu d'une part, et d'autre part, proposer des pistes pour adapter les informations.

3.1 En suivant un manuel

Il est certain que tous les professeurs travaillent de manière différente mais les institutions imposent un général un manuel. A cela plusieurs raisons, la première, cela permet une évolution simple, après avoir utilisé le manuel A1/A2 la première année, il suffit d'utiliser le manuel A2/B1 de la même collection l'année suivante, la progression est logique et les thèmes abordés le sont aussi sans être redondants si on employait par exemple le deuxième manuel d'une autre édition. Utiliser les manuels permet en outre de faciliter la tâche du professeur puisque ce dernier dispose d'une solide base de travail mais également d'harmoniser les acquis au sein d'un établissement : toutes les classes suivent le même manuel et avance au même rythme. En conséquence, lors du début de la deuxième année d'apprentissage, tous les étudiants attestent d'un niveau très similaire, ce qui permet de mélanger les classes au besoin sans avoir à se soucier de faire des groupes homogènes puisque les différences n'existent pas ou sont minimales.

Le manuel est donc l'outil imposé comme base à de nombreux professeurs, dans ce cadre, il est sage de garder cette base pour le bon fonctionnement de l'ensemble du système. Cependant, les professeurs sont déjà amenés à apporter des modifications à ces manuels qui sont très généraux et qui, pour beaucoup, ne prennent pas en compte l'apprenant en tant que personne (origine géographique, âge, besoins spécifiques, lien(s) entre langue maternelle et le français voire entre culture maternelle et culture française ou encore difficulté posée par une compétence). Le professeur qui connaît son public adapte en fonction de nombreux paramètres, les ressources existantes au sein du manuel pour répondre aux mieux aux besoins de ces apprenants ou simplement pour actualiser un article qui se ferait vieux.

N'est-il pas dès lors envisageable qu'il adapte pour intégrer du contenu culturellement différent de ce qui est toujours proposé, à savoir la France ?

Puisque le professeur doit quand même effectuer un travail de documentation, recherche et adaptation, il est possible de diriger ses recherches sur du contenu « belge ».

3.1.1 Calque sur un cours

Il va de soi que la base imposée doit rester identique au niveau des objectifs grammaticaux et communicationnels pour ne pas altérer la progression simultanée entre différentes classes. Le reste pouvant tout à fait être modifié au gré des besoins ou des envies.

Sur ces observations, et comme déjà mis en place lors d'un stage en Chine en 2016, l'idée est de modifier le document primaire sans modifier les informations grammaticales qui en découlent. De cette manière, la base de travail reste suffisamment identique pour que le professeur n'ait pas à reconstruire la totalité d'une séance ou séquence. Il gardera ainsi les exercices et, qui plus est, de nouveaux exemples issus du nouveau document seront disponibles.

De plus, le document original qui se trouve dans le manuel pourra être utilisé en tant que devoir ou simplement comme exercice supplémentaire par les apprenants, le but n'étant pas de rejeter ce qui est proposé mais bien d'apporter des améliorations profitables à tous.

A l'inverse, le professeur peut choisir de garder la leçon telle qu'elle est proposée dans le manuel et y ajouter des informations complémentaires.

Tous les bienfaits de l'utilisation de documents authentiques sont repris dans l'article de de Ferrari : travailler avec des ressources authentiques permet de dédramatiser les difficultés de la langue (non, le passé simple n'est pas si souvent utilisé et oui, on peut comprendre sans tout comprendre), d'atténuer la peur d'être confronté réellement à la langue, d'approcher la réalité d'une autre manière que ce que les médias locaux proposent aux apprenants, de varier les points de vue car chaque journaliste transmet via ses écrits sa propre vision du monde. De plus, l'apprenant développera des connaissances nouvelles et le cours sera empreint de réalisme.

Un grand nombre de points positifs qui valent la peine d'une préparation différente des préparations habituellement faites.

Démarche :

Il s'agit avant tout d'une démarche personnelle que le professeur a envie d'entreprendre.

Premièrement, le professeur choisit la séance ou partie de séance ou article qu'il désire adapter et la thématique. Cela peut être un article, une vidéo ou une chanson. Il peut s'agir du document principal de la séance ou d'un document complémentaire.

Il est un point dont la prise en compte est non-négligeable : le niveau des étudiants. En effet, si la thématique peut varier légèrement ou de manière plus importante, il est inconcevable de proposer aux apprenants du matériel inadapté à leurs besoins.

Le plus simple étant de choisir un article dont la thématique ressemble à celui proposé par le manuel, auquel cas, le vocabulaire apporté par ce dernier enrichira le vocabulaire déjà disponible dans la leçon. Mais le sujet peut-être plus différent et dans ce cas, la thématique et le vocabulaire seront élargis.

Ensuite, le professeur repère les points de grammaires ou de syntaxes abordés au cours de la séance pour faire coïncider le nouvel article avec les exercices proposés.

Vient alors la recherche de document : le professeur a choisi la thématique et se lance à la recherche du document adéquat, celui avec lequel il travaillera en classe.

Ce document peut venir d'un autre manuel et sera dans ce cas déjà didactisé et prêt à l'emploi. De plus, le professeur aura l'assurance que le niveau correspond précisément au niveau de ses étudiants.

Le document peut être issu d'un magazine francophone. Ces magazines se comptent par centaines et la plupart proposent les articles en ligne. Toutes sortes de thématiques sont

abordées par ces éditions et le professeur aura la garantie d'un français authentique (puisqu'à destination de francophones) à l'intérieur d'un document authentique puisque créé dans un but d'information et non de formation. Le petit plus des sites Internet de magazines ? La barre de recherche par mot-clef et les onglets qui permettent une recherche ciblée rapide.

Il est également possible de faire sa recherche grâce à un moteur de recherches. Cela n'est pas la méthode la plus efficace mais elle porte toujours ses fruits à force de patience et de navigation.

L'étape d'adaptation du document peut alors commencer : le professeur marie le document qu'il a trouvé avec la leçon prédéfinie dans le manuel utilisé en classe. Concrètement, le professeur va repérer tous les points de grammaire qui font partie de la séance ainsi que le vocabulaire nouveau pour pouvoir articuler sa leçon autour du support choisi tout en restant en adéquation avec le manuel, support des apprenants. Il faudra songer à adapter les exemples pour que ces derniers correspondent au nouveau document et que les étudiants puissent retrouver les éléments dans un contexte et non décontextualisé comme ce serait le cas avec des exemples issus du texte proposé par le manuel et qui, dans le cas présent, n'aura pas été lu.

La dernière étape est la mise en pratique, le professeur propose à ses apprenants le nouveau document lors du cours.

Cette démarche vise à améliorer le contenu d'une séance ou séquence sans trop compliquer la tâche du professeur qui pourra en grande partie compter sur le contenu du manuel. Agir de la sorte permet d'intégrer n'importe quel contenu à un cours et pourquoi pas, dans notre cas, du contenu traitant de la Belgique ou de faits divers belges.

Bien entendu, il est possible de créer un cours de A à Z en partant du même principe : thématique et besoins linguistiques. Il suffit de partir à la recherche du document authentique parfait et d'ensuite créer les exercices et points grammaticaux en fonction. Cette démarche est beaucoup plus couteuse en temps, c'est la raison pour laquelle nous proposons d'améliorer une partie de cours et de conserver le reste. De cette manière, le professeur offre à ses apprenants du contenu actualisé et plus proche des intérêts et besoins de sa classe.

3.1.2 Où trouver des ressources

Comme mentionné précédemment, les moteurs de recherches sont de bons points de départ si on est certain de sa thématique et des mots clefs à utiliser pour arriver à ses fins. Cependant, l'utilisateur tombera inévitablement sur des sites qui ne lui seront d'aucune utilité et il perdra un temps précieux.

L'option des magazines est une option simple et fiable. En outre, il existe une multitude de magazines traitant de sujets très divers et qui permettront assurément de trouver le document dont on a besoin. Il est nécessaire de prendre le temps d'analyser et de faire connaissance avec les magazines et leurs particularités respectives mais ce temps est un investissement qui permettra plus tard de trouver rapidement l'article nécessaire. En effet, chaque magazine a ses caractéristiques aussi bien au niveau thématique que stylistique ou encore en ce qui concerne le point de vue adopté.

Les sites d'information des journaux télévisés sont également une source très fiable et produisent beaucoup de vidéos ce qui aura pour effet d'entraîner la compréhension orale des étudiants et pas uniquement la compréhension écrite comme c'est souvent le cas dans les manuels. A nouveau, il est possible de chercher par mots clefs ou par thématique en ouvrant les onglets correspondants.

Evidemment, qu'un site d'information soit belge ou d'une autre nationalité, cela ne veut pas dire qu'il ne traite que d'affaires intérieures. En l'occurrence, tous les sites offrent une gamme d'actualité mondiale sur les sujets qui bousculent notre quotidien ici et ailleurs mais, et c'est naturel, des sujets nationaux, même minimes, seront traités avec plus d'attention et de façon plus systématique.

Raison suffisante pour ne présenter ici que des sites belges qui, en plus de mettre à l'honneur l'actualité mondiale – y compris française, présenteront des faits divers belges.

3.2 Plateforme

En réaction aux difficultés rencontrées pour rassembler des informations pertinentes lors de la création d'un cours, l'idée m'est venue de créer une plateforme qui rassemblerait quelques informations pouvant faciliter la vie des professeurs.

En effet, nous avons soulevé le manque de référencements de ce sujet sur quatre moteurs de recherches. Ce manque de référencements atteste surtout du manque de matériel.

Si bien que, si le matériel n'est disponible ni dans les manuels ni sur Internet, les professeurs bloqués dans leurs recherches pourraient baisser les bras.

Il en va de même pour les Belges qui, comme moi, voudraient évoquer la Belgique en classe mais seraient confrontés à des recherches chronophages et, par manque de temps parfois, décideraient de passer le sujet sous silence.

Ce modeste projet n'est qu'une pierre à l'édifice.

Bien que, ce projet ait vu le jour dans le cadre de ce mémoire de recherche, il me tient à cœur qu'il ne soit pas une création éphémère.

La création d'un site internet et les recherches faites pour le fournir du mieux possible représentent une lourde tâche. Comme tout projet, celui-ci aura besoin de temps pour se faire connaître et faire preuve (ou non) de son utilité. C'est dans ce contexte qu'il sera maintenu et alimenté après la défense orale du mémoire de fin de master, travail dont

www.belgique-fle.be fait partie intégrante.

Comme pour n'importe quel projet rêvé, pensé et mis sur pied, l'auteure de cette plateforme souhaite voir cet outil pédagogique évoluer, se perfectionner et simplement être utilisé.

3.2.1 Création

A l'instar du cours de Monsieur Mangiante lors du premier semestre du Master 2, durant lequel Monsieur Modeliar était intervenu, la plateforme www.belgique-fle.be a été créée de toutes pièces dans le cadre de ce travail.

De même que pour la problématique de ce travail, cette idée trottait dans mon esprit depuis plusieurs mois. Ce sont les recherches faites et l'écriture de ce travail qui ont façonné le site que vous avez sous les yeux.

Sans rentrer dans les détails techniques, ce site est construit comme un blog, il permet à l'administrateur de poster du contenu et de trier celui-ci selon un plan qu'il a lui-même établi (défini dans notre cas par les onglets).

Au contraire du site créé dans le cadre du cours « Ingénierie de la formation en langue et de l'auto-formation », cette plateforme n'est pas destinée à la formation à distance ni même à des étudiants en FLE (bien que, ils pourraient l'utiliser dans le cadre d'un exposé, pourquoi pas ?) mais pour des professeurs. Il s'agit d'une plateforme d'information, d'une plateforme de ressources.

Un onglet contact permet aux utilisateurs, comme son nom l'indique, d'entrer en contact avec l'administrateur pour proposer de nouvelles informations ou simplement pour réagir. Il est également possible de laisser des commentaires sous les articles.

Dans un premier temps pourtant, cette plateforme ne se veut pas participative car il s'agit d'un autre type de site mais, si le besoin est, elle pourrait le devenir. Tout est modulable et susceptible d'être modifié en fonction des actualités, des besoins avérés et de l'utilisation faite.

Précautions : cette plateforme répertorie de nombreuses informations dont l'auteur du blog n'est pas l'auteur. A chaque fois, que cela était possible, la source est indiquée. En règle générale, un lien est fait vers l'information proposée et très peu de textes sont repris pour alimenter le blog. Encore une fois, il s'agit d'offrir un accès aux ressources, non d'en créer et encore moins d'en revendiquer les droits.

Si certaines informations sont données sans source, ce sont des informations très générales qui sont certainement connues de tous Belges.

3.2.2 Rassemblement de ressources

Une attention très particulière a été accordée au choix des ressources. Il va de soi que proposer des ressources non-pertinentes n'est d'aucun intérêt pour les professeurs qui souhaiteraient profiter de la plateforme.

En plus de la pertinence, le choix s'est systématiquement porté sur des ressources actuelles car la Belgique, comme la langue française, évolue et, bien que certains faits soient d'une importance majeure, il est nécessaire dans la mesure du possible de proposer un contenu

actuel, les professeurs devant déjà travailler avec des manuels parfois assez anciens. Il faut pouvoir parler de choses importantes et de choses plus légères. Cela permettra notamment de d'intéresser au maximum les différents publics d'apprenants, les débutants comme les experts pourront bénéficier d'informations adaptées.

Les ressources ont été sélectionnées également en fonction de différentes thématiques. Ces dernières sont : La Belgique (carte d'identité du pays), l'actualité, Bruxelles, C'est belge, Cinéma, Famille Royale, Gastronomie, Humour, Insolite, Interactivité, Littérature, Musique, Parler belge, Plan, Publicité, Sport et UNESCO. Ces thèmes peuvent être qualifiés de classiques mais ils balayent un panel très large de sujets différents. On peut parler de classicisme car ils se calquent sur les différents sujets traités dans les manuels. Ainsi, le professeur pourra créer un cours en se basant sur son manuel et en ajoutant les informations belges qui lui sont importantes.

Les contenus proposés, que ce soit d'autres sites internet, ou des vidéos ou des images, sont ceux qui paraissent les plus pertinents avec chaque thème.

3.2.3 Alimentation

Le site internet créé dans le cadre de ce mémoire est tout neuf. Dès lors, les contenus n'ont pas encore été modifiés de manière importante puisque, par exemple, tous les liens sont encore actifs et les articles sont récents.

Sous l'onglet « actualité », vous pourrez remarquer que ce sont les sites d'information les plus populaires qui se retrouvent recensés. Le travail du professeur qui chercherait un article reste donc entier, si ce n'est qu'il sait où aller chercher pour trouver des documents pertinents. Cependant, toujours dans l'optique de rendre le travail du professeur le plus simple possible, un fait d'actualité est mis en avant.

Au moment de l'écriture de ce dossier, il s'agit d'une vidéo style « hyperlapse » tournée par un jeune blogueur belge. La vidéo qu'il a réalisée de A à Z a été visionnée un très grand nombre de fois en un temps record. De plus, cette vidéo présente la ville de Charleroi qui a été nommée à plusieurs reprises comme ville la plus moche du monde. Réaliser une jolie vidéo avec un modèle qui ne l'est pas forcément, c'est un défi ! La vidéo ne représente pas un fort intérêt pédagogique car elle ne contient aucune parole et très peu de texte (vous conviendrez que « bisous m'chou » n'est pas un indispensable des cours de FLE). Ce qui est intéressant,

c'est le travail journalistique autour de ce projet. En effet, le jeune vidéaste a été interviewé à la radio mais également en télévision. La presse papier y a consacré un article aussi. Il y explique son projet, ses motivations, la technique de l'hyperlapse et la réalisation d'une telle vidéo. Il parle aussi un peu de lui, de son blog et de ses projets futurs. Voilà donc du contenu pour les cours de FLE en plus de présenter une ville Belge. Par ailleurs, comme on retrouve plusieurs supports autour d'un même évènement, on peut imaginer différents scénarios autour de leurs utilisations en classe. Qui plus est, la vidéo présente de nombreux personnages de bandes dessinées tels que Spirou et Fantasio, Le Marsupilami, Lucky Luke et Jolly Jumper ainsi que Boule et Bill. Voici encore de la matière et un très bon moyen d'entrer dans la culture belge, la littérature, l'univers de l'imaginaire,...



L'idée est de garder cette structure « actualité » mais pas uniquement pour l'onglet actualité. L'idéal étant d'alimenter les autres onglets en fonction de leurs actualités propres dès qu'il sera possible de trouver des sujets intéressants et déclinés sous plusieurs angles ou dans diverses formes.

A priori, toutes les thématiques du blog sont susceptibles de se prêter à ce genre d'actualité. Quand le sujet le permettra et que l'information sera assez pertinente que pour être développée en classe, l'onglet sera mis à jour avec ce nouveau contenu.

Toujours dans cette optique, un onglet « archives » a été créé. Il est le seul onglet vide jusqu'à présent. Il accueillera en temps voulu les articles qui auront été remplacés par d'autres plus récents. De cette manière, il sera toujours possible de retrouver un article mais également de consulter la rubrique pour voir si certaines informations ne nous ont pas échappées.

3.3 Contenu plateforme

Ce sujet a été brièvement traité lors des paragraphes précédents. Il s'agit ici de mettre au clair les contenus et la portée que ces derniers pourraient avoir dans le cas d'une utilisation maximale de la plateforme comme celle-ci a été imaginée.

Certes, l'usage fera certainement changer certains aspects du blog. Si quelques ressources (voire quelques onglets) se révèlent être inutiles pour quelques raisons que ce soit, des modifications auront lieu et d'autres ressources, dont la pertinence serait plus adaptée, verraient alors le jour.

Les thématiques sélectionnées, les différents onglets, ont été choisis en fonction des besoins avérés lors des cours dispensés sur la Belgique.

Il est des lieux communs dont on ne peut se défaire et dont il ne faut d'ailleurs pas se défaire. Un très bon exemple est le sport. Ce n'est certes pas le sujet préféré de tout un chacun mais c'est un thème porteur car international. Le sport est pratiqué partout et, bien que certains sports soient plus ou moins populaires dans un pays, on retrouve des connaissances communes. Pour donner un exemple concret, je ne suis pas du tout fan de football et j'ai beaucoup de mal de parler de ce sport qui ne me passionne en rien. Pourtant, lors d'une présentation dans une classe aux Pays-Bas, les élèves (une quinzaine d'années) ont demandé si je connaissais Thibaut Courtois ? Et Eden Hazard ? Bien sûr ! Ces deux footballeurs jouent au sein de l'équipe nationale belge : « Les Diables Rouges » et sont très célèbres en Belgique, je pourrais vous les pointer du doigt sur une photo, c'est pour dire. Mais de là à citer les 22 joueurs sélectionnés en équipe belge ... Mission impossible.

Après que la question soit revenue plusieurs fois, des recherches se sont imposées. Heureusement car l'année suivante, en Chine, cette même question revenait. Lors du stage en Républiques tchèques, durant un quizz Kahoot, alors que les participants peuvent choisir leur pseudo, plusieurs footballeurs belges sont apparus à l'écran. C'est d'ailleurs « Kévin de Bruyne » qui a remporté le quizz ! Notons quand même que ces questions sportives émanaient principalement des garçons.

Il ne faut donc pas sous-estimer l'importance du sport dans les connaissances communes car ce domaine est extrêmement porteur.

Il en va de même pour la littérature car, même si les apprenants ne savent pas qu'une œuvre est belge, en général, les héros de cette dernière sont connus. C'est le cas pour les bandes dessinées. Et si Tintin reste le plus célèbre d'entre eux car traduit en de très nombreuses langues, il n'en reste pas moins que beaucoup d'autres sont connus. Les Schtroumpfs sont également des personnages très célèbres et aujourd'hui leurs aventures sont adaptées au cinéma.

Malheureusement, la culture belge ne ressort pas toujours dans les BD et ce en raison d'une politique d'ouverture vers le monde qui incite à un « abandon identitaire au profit d'une pédagogie distrayante sans attache nationale » (Pasamonik, 2009 : 14). Cette stratégie sera payante puisque de très nombreuses œuvres belges se verront parcourir le monde et devenir très populaires partout où elles passent. Alors oui, la culture belge n'apparaît sans doute qu'une moindre mesure dans les bandes dessinées mais elles font parties intégrantes de la culture belge !



On peut dire qu'il en va de même pour la musique, elle ne porte pas toujours avec elle les valeurs et la culture d'un pays mais elle y participe.

La gastronomie est un passage obligé quand on parle de culture. Si les mets sont tellement différents d'un pays à l'autre, et il ne faut pas traverser les continents pour s'en rendre compte, c'est bien parce qu'ils sont inhérents aux habitudes des habitants et dépendent des ressources disponibles. La gastronomie belge n'est un secret pour personne, au contraire, il s'agit d'une information que tout le monde a en sa possession. Demandez à n'importe qui de citer une spécialité belge et, suivant l'âge de la personne et ses propres goûts, vous obtiendrez la réponse « bière », « chocolat » ou « frites ». La gastronomie belge, c'est bien plus que cela et il faut aussi en parler mais les trois spécialités susmentionnées font bel et bien partie du

patrimoine belge. Les Belges en sont d'ailleurs fiers. Posez la même question concernant la France, vous obtiendrez rapidement la réponse « grenouille » et « escargot », plats qui n'ont malheureusement pas une aussi bonne réputation que les spécialités belges (bien qu'ils soient très bons et fortement appréciés chez nous!).

Parler de la culture d'un pays, c'est autant se baser sur des choses connues, acquises que sur des nouveautés. Avez-vous déjà entendu parler des Cuberdons ? Ces bonbons ne sont fabriqués qu'en Belgique et gagnent à être connus car délicieux.

Il est évident que la gastronomie est, pour de nombreux pays, un emblème. Dans ce cadre, il devient un objet de marketing pour le pays et un objet de curiosité pour les étrangers. Il y a donc des lieux communs mais la réalité du terrain est souvent bien plus riche et gagne à être connue.

Les autres thématiques sont peut-être plus spéciales. Mais c'est cela aussi un pays : des particularités. La Belgique est gouvernée par un Roi, c'est un fait. Joue-t-il un rôle extrêmement important dans la vie du pays ? Cela reste un sujet de discussion mais puisque Philippe est présent, il faut parler de lui car il est l'une des images du pays. Dans la même optique, et parce que cela interpelle les étrangers qui parfois en ont entendu parler (c'est le cas de le dire) du sujet et parfois se retrouvent face à un Belge sans trop savoir quelle langue ce dernier peut bien parler. La situation linguistique de la Belgique est particulière et mérite qu'on éclaircisse un rien le sujet. Quelques informations de base peuvent permettre d'y voir beaucoup plus clair et de mieux percevoir les enjeux linguistiques qui sont tantôt une richesse, tantôt une polémique. Mais qui, dans tous les cas, font partie intégrante de l'histoire du pays. Vous êtes invités à découvrir d'autres facettes de la Belgique via l'onglet « La Belgique » du menu.

Une même information peut parfois apparaître dans deux onglets différents. Cela est fonction des ressources disponibles. Par exemple : Dirk Frimout apparaît dans la catégorie « insolite » mais également dans la catégorie « musique » puisqu'un groupe belge en a fait le héros d'une chanson.

3.3.1 Public

Les professeurs de FLE, Belges ou non, sont le public cible de ce blog.

Mais les professeurs ont une particularité en tant que public cible, ils ont eux aussi un public ; c'est un paramètre très important qu'il faut évidemment prendre en compte. Le public des professeurs, les apprenants, peut être de différents types : jeune ou plus âgé, dans un cours imposé ou non. De plus, le niveau des apprenants varie, certains sont débutants d'autres confirmés. Ces critères ne doivent pas être des freins à la mise en avant de la Belgique.

D'ailleurs, puisque tous les documents du blog sont issus de sites ou produits belges, et que la Belgique est un pays où vivent des enfants, des adultes et des personnes âgées ayant une maîtrise plus ou moins parfaite de la langue française, de nombreux supports sont créés en fonction de ces différentes catégories de personnes.

S'il existe des supports différents, il est possible de les présenter sur le blog pour permettre aux professeurs d'avoir accès au matériel qui leur est le plus adéquat possible.

Dans ce cadre, dès que possible, des supports différents seront fournis.

Le public adulte se retrouve dans toutes les thématiques du blog. Il est le public le plus facile car chaque ressource, à condition que le niveau de langue soit adapté, peut lui être soumise.

Le public le moins évident est donc celui qui regroupe les enfants. Comment aborder la culture en s'amusant ? Comment faire participer les plus jeunes à l'actualité ? Aussi, il ne faut pas oublier de prendre en compte le niveau de ces apprenants particuliers car si enfant rime avec débutant, ce serait une grave erreur de croire que ces deux termes vont forcément toujours de pair ! Il faut également veiller à des activités assez courtes, les enfants ayant une capacité de concentration moins importante que leurs amis les adultes (d'ailleurs je pense qu'aucun enfant ne lira ce dossier...)

Ressources proposées :

1) Les Niouzz

Depuis de nombreuses années déjà, la RTBF (onglet « actualité » propose un journal télévisé adapté aux enfants (6-12 ans). Le format est tous les jours identique : 3 mots en rapport avec

l'actualité expliqués en 6 minutes. Le journal est bien entendu diffusé à la télévision belge chaque jour de la semaine sauf lors des vacances scolaires.

Le petit plus ? Un espace recherche qui permet, grâce à des mots clefs, de trouver les reportages qui nous intéressent particulièrement. L'idéal quand on souhaite traiter un sujet spécifique avec les enfants. Dans ce cas, ce n'est pas les 6 minutes qui sont présentées mais uniquement la capsule en lien avec le mot clef : le sujet est abordé de manière complète mais dans un temps réduit, exactement ce qu'il faut pour des enfants.

En plus de cela, les Niouzz sont également actifs sur Instagram, ils postent des faits d'actualité. On peut également les contacter pour poser des questions, il faut alors espérer que le sujet soit pertinent pour qu'il soit repris lors des prochaines infos. Le site web propose divers concours tout au long de l'année, il est possible d'y participer avec une classe.

Qui plus est,

Ce journal est répertorié dans l'onglet « actualité », il est accessible à l'étranger sans restrictions géographiques.

2) Sttella, Thibault, le Grand Jojo et Les Snuls

*« Ca s'rait quand même plus malin qu'elles poussent les frites dans les jardins.
Ca s'rait quand même plus mignon qu'elles poussent tout autour des maisons.
Ca s'rait quand même plus marrant qu'elles poussent les frites dans les champs.
Ca s'rait quand même plus mignon qu'elles poussent comme les champignons. »*

(Hymne à la frite, Thibault)

La chanson est un excellent moyen d'intéresser les enfants (même si les paroles restent surtout dans les têtes des adultes). En Belgique, trois auteurs-compositeurs sont connus pour les chansons qu'ils ont enregistrées pour (et parfois avec) les enfants.

Il s'agit de Sttella (groupe créé par le chanteur Jean-Luc Fonck), Thibault et le Grand Jojo. Dans des styles différents, ces personnages (car oui, ils ont quelque chose de fantastique) racontent des histoires qui parlent à tout le monde, et d'ailleurs pas forcément aux enfants. Des chansons rigolotes, thématiques, des chansons qui font réfléchir (surtout chez Thibault) et qui permettent d'engager la discussion avec des enfants déjà plus grands.

Tous sont présents sur Youtube et certaines vidéos sont accompagnées de clips pour illustrer les propos. Pas besoin de tout comprendre, on rigole avec les sonorités et les bruitages et on expérimente la langue française.

Ces trois chanteurs proposent d'ailleurs quelques créations « belgo-belges ». Comme illustré plus haut, le refrain de l'Hymne à la frite par Thibault mais aussi « Torremolinos » et « Made in la Belgique » par Sttella ainsi que « Vive la Belgique » du Grand Jojo ou « Dirk Frimout » chanté par Les Snuls..

De nombreux jeux de mots : « Quelle heure reptile ? », beaucoup de questions : « comment est-ce qu'on faisait avant ? », on nous parle de la langue française dans « I préfère chanter in French ». Mais la plus chouette est « je m'ennuie » de Sttella qui permet de réviser les routines ! Beaucoup d'autres de leurs chansons gagnent à être connues, pas parce qu'il s'agit de chefs d'œuvre mais parce qu'elles contiennent de la matière culturelle et/ou pédagogique.

En ce qui concerne la littérature, dès qu'ils savent lire, on peut proposer aux enfants des bandes dessinées. Même si l'humour est toujours délicat à aborder et davantage avec un jeune public, cela permettra une entrée en matière plutôt douce car, on peut très bien ne lire que certains passages ou utiliser des planches très courtes d'une page voire moins. En parallèle, puisque certaines BD bénéficient d'une adaptation cinématographique, on pourrait imaginer combiner lecture et visionnage, histoire de varier les plaisirs et de pouvoir travailler sur des documents plus longs.

Voici les principaux thèmes qui permettent de trouver du contenu pour les enfants. Notez que le quizz Kahoot « tout ce que vous devez savoir sur la Belgique » (onglet « interactivité ») a été réalisé avec des jeunes adolescents et que, si le test est adapté, il peut très bien convenir à un public encore plus jeune.

Sur le blog, les articles pour les enfants sont indiqués en vert ! Et il est possible de les retrouver en indiquant « enfant » dans la recherche.

Le reste du contenu, c'est également la majorité du site internet, est principalement destiné aux adultes.

Plusieurs raisons à cela, c'est le public rencontré lors des stages et sur lequel il a été possible de tester certaines choses. Mais aussi car c'est le public qui est le plus demandeur face aux différences culturelles. De plus, la carrière professionnelle à laquelle j'aspire s'oriente également vers un public d'adultes.

Il n'existe aucun code couleur pour les adultes au sein du site internet puisqu'à priori, tous les articles et ressources leurs sont accessibles (en fonction du niveau bien entendu, voir chapitre suivant). Les thématiques évoquées précédemment, sont en lien avec les interrogations les plus fréquentes concernant la Belgique mais aussi avec les centres d'intérêts les plus standards pour un public adulte : l'actualité, les sports, la politique (onglet « Bruxelles ») ou encore les innovations (onglet « C'est belge »).

Entre les deux, nous trouvons un public adolescent qui ne rigole plus aux jeux pour enfants mais ne s'intéresse pas encore aux sujets qui interpellent les adultes.

Pour eux, on se dirigera peut-être vers plus d'interactivité (onglet « interactivité ») et on proposera des vidéos de youtubeurs (les « challenges » sont très à la mode en ce moment ainsi que les « unboxing » qu'on retrouvera notamment dans l'onglet « gastronomie » où un youtubeur français déballe un colis de produits belges). Dans l'onglet « actualité » certains médias sont particulièrement bien adaptés à ce public mais évidemment, on peut trouver des articles pertinents chez toutes les maisons d'information.

La RTBF propose un journal au format plutôt court : « Le 12 minutes ». De quoi faire le tour de l'actu, sans avoir affaire à des reportages trop longs, qui pourraient lasser les apprenants. C'est l'actu en bref, on aborde les grands sujets du jour sans s'attarder vraiment.

Du côté « musique », on trouve également de quoi satisfaire un public de collégiens ou lycéens. L'onglet propose plusieurs artistes connus qui produisent des « sons » dans l'air du temps.

La rubrique « cinéma » propose deux films très populaires qui plairont assurément aux apprenants. Des comédies drôles qui sont faciles à regarder.

La première est très connue : « Rien à déclarer », un film qui confronte un Français quelque peu raciste et un Belge qui doivent travailler ensemble avec tous les gags que cela va impliquer.

La seconde l'est beaucoup moins mais gagne à être regardée : « Il était une fois un fois » raconte les aventures d'une bande de cambrioleurs prête à tout pour voler des bijoux somptueux et dont la valeur est inestimable. Ils iront jusqu'à se faire passer pour Philippe et Mathilde de Belgique.

3.3.2 Niveau

En plus de prendre en compte l'âge des apprenants, il faut tenir compte du niveau de langue de ces derniers. Cela est parfois difficile à estimer car un groupe d'apprenants n'est pas l'autre et c'est au professeur de décider le niveau des documents avec lesquels il souhaite travailler. De plus, en fonction de type d'activité, le professeur peut vouloir un document un peu plus difficile ou juste du même niveau que celui des apprenants. Tous ces paramètres sont totalement aux mains du professeur.

Malheureusement, les nouvelles technologies ne permettent pas encore de créer un blog qui puisse lire dans les pensées des utilisateurs afin de proposer exactement le document nécessaire. Cela dit, il y a certaines choses qui peuvent être mises en place, comme c'est le cas sur le blog :

1) indiqué le type de document. Si le professeur sait qu'il souhaite réaliser une compréhension écrite, en indiquant s'il s'agit d'un texte, d'une vidéo ou d'un extrait sonore, un temps précieux sera gagné car le professeur n'aura pas besoin d'ouvrir tous les liens en espérant trouver la perle rare qui lui convient.

2) indiquer le niveau du document. De cette manière, le professeur sait plus au moins si le document peut lui convenir. Si la ressource est indiquée comme étant B2 et qu'il cherche un document pour débutant, ça ne vaut peut-être pas la peine d'ouvrir et de lire le document. Bien entendu, les documents peuvent servir de base et être remanié en fonction des objectifs mais remanié un document B2 pour des débutants, ça risque d'être long et peut-être de ne jamais convenir.

3) indiquer le contenu du document. Ça semble logique et c'est d'ailleurs le point de départ d'une recherche à partir des onglets présents sur le site mais le fait de décrire brièvement la ressource permet au professeur d'être certain de la pertinence du document en fonction du thème à travailler. A nouveau, on évite la perte de temps que serait la lecture d'un document hors-sujet.

Dans la mesure du possible, plusieurs documents sont présentés afin de couvrir le plus largement possible les différents niveaux de langue. Comme cela a déjà été mentionné, prendre le temps de lire ce que font les différents médias proposés (onglet « actualité ») permettra au professeur de savoir vers quelle source se tourner pour obtenir le plus facilement possible des ressources en cohérence avec les besoins. Il est donc possible que pour un même

article, différentes chaînes d'information traitent le sujet différemment et que, de ce fait, les niveaux diffèrent.

Enfin, on ne peut imaginer que le professeur trouve directement sur le document qu'il espérait. L'idée étant toujours de faciliter l'accès mais il n'est pas possible de contenter tout le monde tout le temps et, encore une fois, ce blog ne lit pas dans les pensées. L'onglet « recherche » n'est pas non plus une lampe magique de laquelle sortirait un génie (si la technologie évolue, le site sera mis à jour en fonction !) Malgré cela, l'onglet contact pourrait servir à poser une question lors d'une recherche particulière.

3.3.3 Mise à jour

Le site sera mis à jour en fonction des actualités par thème. Dès lors, certains onglets bénéficieront certainement de plus de mises à jour car il s'agit de sujets qui évoluent plus rapidement. L'onglet « actualité », de par son nom, se doit d'être souvent réactualisé, il est certainement l'onglet qui bougera le plus.

C'est le cas également de l'onglet « musique » puisque plusieurs groupes et chanteurs belges sont très actifs en ce moment, ce qui permet de proposer du contenu renouvelé plus aisément. Dans la même logique, mais dans un rythme un peu plus lent, les nouveaux films seront ajoutés à l'onglet « cinéma » (par exemple : les palmes des Frères Dardenne ou les films dans lesquels joue Olivier Gourmet, acteur Borquin (nom des habitants de la commune de Saint-Hubert, dont je fais partie) et qui a reçu plusieurs prix pour ses interprétations notamment à Cannes et à Karlovy Vary).

Certains onglets seront plus statiques, comme l'onglet « Bruxelles » ou « Le Roi » car aucun gros changement dans les statuts de ces derniers ne sont à prévoir.

Conclusion

Jean Jaurès a dit : « On n'enseigne pas ce que l'on sait ou ce que l'on croit savoir : on n'enseigne et on ne peut enseigner que ce que l'on est. »

Et moi, comme de nombreux autres professeurs de français langue étrangère, je suis Belge. La différence peut sembler moindre mais au vu du nombre de professeurs natifs francophones mais non natifs Français qui exercent dans le milieu du FLE et dont la légitimité n'est pas à remettre en question, on peut se poser la question : doivent-ils uniquement enseigner ce qu'ils savent (la norme) ou peuvent-ils aussi enseigner ce qu'ils sont, à savoir : des étrangers de la France avec leurs accents, leurs vocabulaires, leurs réalités ?

De nombreux chercheurs, bien plus grands que nous de par leurs expériences s'étaient déjà interrogés à ce sujet. La bibliographie de ce travail en atteste : les recherches sur les langues, les variantes diatopiques, la légitimité des professeurs non-Français, sont bien présentes.

Ce travail vous aura mené d'observations faites lors d'expériences professionnels à des hypothèses permettant de « belgiciser » une classe de FLE pour aboutir finalement à la création d'une plateforme ayant pour objectif de faciliter l'accès aux contenus belgo-belges adaptables en classe de FLE.

Le processus total s'étend sur 3 années : une première année d'assistantat aux Pays-Bas et deux années à l'Université d'Artois ainsi que lors de stages réalisés durant le master. La première année, mais aussi les stages ont permis la prise de conscience de ce phénomène. Ensuite, chaque cours donné ou suivi fut l'occasion d'une réflexion sur le sujet et la rédaction de ce travail a permis de se rendre compte de l'ampleur du « problème ». Il ne s'agit pas ici uniquement d'un aboutissement mais bel et bien d'un ensemble qui ne cessera de vivre que lorsque les professeurs non-Français auront cessé de croire que les particularités qu'ils expriment à travers les mots qu'ils emploient n'ont pas leur place à côté de la langue française parlée en métropole, la norme.

La plateforme créée par mes soins sera un appui, une base permettant d'enrichir un cours de FLE en y apportant documents authentiques, histoires et anecdotes lors des prochains cours que j'aurai à dispenser.

Sans prétention aucune, cette plateforme vise à aider les professeurs partageant le désir de promouvoir la Belgique, pour quelques raisons que ce soit, en accédant facilement à une série de documents ressources.

Ce travail, de par les lectures qu'il a imposées et les recherches faites, a été très instructif. Il a permis de mieux comprendre la France mais aussi la francophonie et les variations linguistiques venues de pays qu'il me faut encore visiter.

J'ai découvert une richesse importante, dont j'ignorais la grandeur. Celle de la francophonie dans un premier temps mais surtout celle des passionnés, ceux qui avaient déjà abordé le sujet et qui ont éclairé bons nombres de points à la lumière de leurs travaux.

Remerciements

Rédiger, coucher sur papier ces idées qui me trottaient dans la tête depuis un moment déjà, a été un défi. Un travail conséquent que j'ai pu mener à bien grâce à mon entourage qui a rendu la mission moins fastidieuse.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre à mes questions, apprenants de français ou non, francophones ou non, professeurs ou étudiants et parfois membre de ma famille ! Merci aussi à ceux qui m'ont posé des questions, m'obligeant à aller voir plus loin ce qu'on y trouvait.

Merci aux courageux qui ont relu ce travail.

Merci à Virgilia, pour le soutien moral et les commentaires toujours sincères.

Merci à mes maitres de stage, Mesdames Helena Horová, Marie Fencolvá et Alice Trefna, ainsi qu'à mes collègues à Pilsen qui, avec souci, m'ont formée.

Merci à Monsieur Hugues Sheeren pour les lectures conseillées.

Merci aux amoureux de la Belgique, Monsieur Jan Goes et Monsieur Jacques Lefebvre pour les cours dispensés durant lesquels j'ai pu accroître mes connaissances et faire germer de nouvelles idées.

Merci aux Sœurs d'Hurtebise pour l'accueil et le calme durant les longues heures de rédaction.

A nouveau, je voudrais remercier Monsieur Goes pour l'homme et le professeur inspirant qu'il est. Pour avoir partagé sa passion des livres et des voyages avec ses étudiants. Merci de m'avoir donné goût à l'apprentissage constant et merci de ne jamais avoir manqué de dire que vous êtes Belge. Merci de faire vivre le « quart d'heure académique » au-delà des frontières ! De manière générale, merci aux professeurs de l'Université d'Artois pour la formation qualitative reçue.

Bibliographie

- Bénil, A., 2000, L'insécurité linguistique des francophones périphériques : le cas de la Belgique, María Luz Casal Silva et al. (eds.), La lingüística francesa en España camino del siglo XXI
- Blampain, D., Goosse, A., Klinkenberg, J.-M., et Wilmet. M., 1997, Le français en Belgique, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Breton, R., 2003, Atlas des langues du monde, Paris, Autrement
- Conseil de l'Europe, 2001, CECRL
- Grévisse, M., révisée et actualisée par Lenoble-Pinson, M., 2000, Le français correct 5e édition, Bruxelles, « Entre guillemets » Duculot
- Klinkenberg J.-M., 2002, « La légitimation de la variation linguistique », dans L'Information Grammaticale N°94 pp. 22-26
- Klinkenberg, J.-M., 2015, La langue dans la cité Vivre et penser l'équité culturelle, Bruxelles, Les Impressions Nouvelles
- Lavanchy, A., Gajardo, A., Dervin, F., 2011, Anthropologies de l'interculturalité, Paris, L'Harmattan
- Le Marchand, V., 1999, La Francophonie, Toulouse, Milan
- Lebouc, G., 1998, Le belge dans tous ses états, Bruxelles, Editions Bonneton
- Mercier, J., 2000, Le français tel qu'il se parle en Belgique, Tournai, La Renaissance du Livre
- Merlo, J., 2011, « Vers une didactique du FLE « Français international » en Italie : quelques réflexions à partir du cas québécois. », dans SILTA, Studi Italiani di Linguistica Teorica e Applicata, Pacini editore, Pisa, vol.1. pp. 27-61
- Pasamonik, D., Verhoest, E., 2009, Regards croisés de la bande dessinée belge, Gent, Éditions Snoeck
- Poirier, C., 2003, « Perception et maîtrise de la norme de référence dans le monde francophone : un essai d'explication des différences », dans Colloque international sur l'Écologie des langues pp. 113-130

Remouchamps, R., 2008, Le nouveau petit dictionnaire des grands Belges, Charleroi, Couleur livres

Rossillon, P., 1995, Atlas de la langue française, Paris, Bordas

Sheeren, H., 2012, «Variations et diversités francophones dans l'enseignement de la langue française : point de vue d'un francophone de Belgique », dans Repères numéro 1 - Journées Le français dans le contexte plurilingue des Centres linguistiques universitaires italiens

Sheeren, H., 2016, «Entre norme et variation : la position inconfortable des professeurs de Français Langue Étrangère natifs non français », dans SYNERGIES France Numéro 10 – Revue du GERFLINT

Stevens, F., Tixhon, A., 2010, L'Histoire de la Belgique pour les Nuls, Evreux, First Editions

Vézina, R., 2009, La question de la norme linguistique, Conseil supérieur de la langue française

Walter, H., 2001, Honni soit qui mal y pense – l'incroyable histoire d'amour entre le français et l'anglais, Paris, Editions Robert Laffont

Manuels

Alter Ego 2, 2006 , Paris, Hachette

Alter Ego 3, 2009, Paris, Hachette

Alter Ego 4, 2007, Paris, Hachette

Extra, 2002, Paris, Hachette

Le nouveau sans frontières, 1998, Paris, Cle international

Le nouveau sans frontières 2, 1989, Paris, Cle international

Nickel ! 1, 2014, Paris, Cle international

Panorama de la langue française 1, 2000, Paris, Cle international

Temps de saison 1, 1995, Bruxelles, Didier Hatier

Temps de saison 2, 1997, Bruxelles, Didier Hatier

Tendances – Clé international – Paris 2016

Sitographie

Bouron, J.-B., L'Union européenne : territoire d'appartenance ? [en ligne]. 2016 [Consulté le 01.08.2017]. Disponible à l'adresse : < <http://geotheque.org/lunion-europeenne-territoire-dappartenance> >

de Ferrari, M., Réaliser une fiche pédagogique à partir d'un document authentique[en ligne] 2017 [consulté le 9.08.2017] Disponible à l'adresse : < <http://www.francparler-oif.org/le-traitement-des-documents-authentiques-dans-lenseignement-apprentissage-du-fle-ou-du-fles-2> >

EXPO MILANO 2015 - Belgian Pavilion [en ligne]. 2015 [Consulté le 01.08.2017]. Disponible à l'adresse : < <https://www.youtube.com/watch?v=X6M-ZkSoHXc> >

Fiche technique sur l'Union Européenne [en ligne] mise à jour 2017 [consulté le 04.07.2017] Disponible à l'adresse : < http://www.europarl.europa.eu/atyourservice/fr/displayFtu.html?ftuId=FTU_5.13.6.html >

Franc-parler par l'OIF [en ligne] mise à jour 2017 [Consulté le 06.07.2017] Disponible à l'adresse : < <http://www.francparler-oif.org> >

La Belgique autrement phénoménale [en ligne] 2017 [consulté le 01.08.2017] Disponible à l'adresse < www.autrementphenomenale.be/ >

La Libre – Milan 2015 [en ligne] 2015 [consulté le 14.07.2017] Disponible à l'adresse : < <http://www.lalibre.be/actu/belgique/milan-2015-le-pavillon-belge-recoit-un-prix-eco-durable-560d80e93570b0f19f0cb6ea> >

OIF [en ligne] 2017 [Consulté le 6.07.2017] Disponible à l'adresse : < <https://www.francophonie.org/> >

OIF, Fédération Wallonie-Bruxelles [en ligne]. 2010 [Consulté le 01.08.2017]. Disponible à l'adresse : < <https://www.francophonie.org/Federation-Wallonie-Bruxelles.html> >

Polere, C., Multiculturalisme- Interculturalité : les concepts dans les différents pays de l'intégration, [en ligne] 2002 [Consulté le 10.08.2017]. Disponible à l'adresse : < <http://www.millenaire3.com/ressources/multiculturalisme-interculturalite-les-concepts-dans-les-differents-pays-de-l-integration> >

Salles, A., Chapuis, N., Le Brexit provoque un regain du sentiment européen [en ligne] 2016 [consulté le 3.07.2017] Disponible à l'adresse : < http://www.lemonde.fr/europe/article/2016/07/15/le-brexit-provoque-un-regain-du-sentiment-europeen_4969720_3214.html#GVrlq4jf0U11LYeT.99 >

Sheik, D., Le Fransais I [en ligne] 2015 [Consulté le 02.03.2017] Disponible à l'adresse : < <https://www.youtube.com/watch?v=iSUJ-9F50Hk> >

Tv5Monde – La Belgique [en ligne] [consulté le 01.08.2017] Disponible à l'adresse : < <http://enseigner.tv5monde.com/search/site/belgique> >

Université de Bohême de l'ouest [en ligne] 2017 [consulté le 30.06.2017] Disponible à l'adresse < <http://zcu.cz/en/media/about> >

Vernet, H., Ce que décide vraiment Bruxelles [en ligne] 2005 [consulté le 10.08.2017] disponible à l'adresse : < <http://www.leparisien.fr/politique/ce-que-decide-vraiment-bruxelles-17-05-2005-2005954841.php> >

Annexes

1) La diachronie du français

Lexicologie

13 février 2017

Les couches diachroniques de la langue française et les emprunts

1) Comment appelle-t-on les personnes qui habitaient jadis sur le territoire français ?

.....
.....

2) Quel(s) dialecte(s) parlaient-ils ?

.....
.....

3) Quelle est la première langue imposée ?

.....
.....

4) Quelle langue parlait Clovis ?

.....
.....

5) En 842, les De Strasbourg prononcés par pour sceller une alliance avec son Charles le Chauve sont

6) Où habite François 1^{er}, Roi de France ?

.....
.....

7) Que décide-t-il ?

.....
.....

8) Au XVII^e siècle, quelle décision prend l'Académie Française ?

.....
.....

9) Et Charlemagne dans tout ça ?

.....
.....

10) Que signifie « langue vivante » ?

.....
.....

Les emprunts

Classez ces mots en fonction de la langue d'emprunt

Bambin, banque, bretzel, budget, casino, chiffre, chips, denim, humour, laborantin, magasin, paquebot, safari, virtuose.			
Anglais	Italien	Arabe	Allemand

Nouveaux mots

Covoiturer

QR code

Wrap

Emoticône

Seul-en-scène

Open source

Vegan

Sources : sur youtube → vidéo de Dave Sheik, Le français !

<http://academie-francaise.fr/la-langue-francaise/le-francais-aujourd'hui>

2) Portrait chinois

Si j'étais un plat ?
Si j'étais mon plat préféré ?
Si j'étais un aliment que je déteste ?
Si j'étais un légume ?
Si j'étais une salade ?
Si j'étais un fruit ?
Si j'étais un épice ?
Si j'étais une sauce ?
Si j'étais un hamburger ?
Si j'étais une pizza ?
Si j'étais un fromage ?
Si j'étais un dessert ?
Si j'étais un parfum de glace ?
Si j'étais un gâteau ?
Si j'étais un bonbon ?
Si j'étais un type de café ?
Si j'étais une viennoiserie ?
Si j'étais un type de pain ?
Si j'étais un vin ?
Si j'étais un soda ?
Si j'étais une boisson ?
Si j'étais une boisson chaude ?
Si j'étais une soupe ?
Si j'étais un cocktail ?
Si j'étais un restaurant ?
Si j'étais un vêtement ?
Si j'étais une taille de vêtement ?
Si j'étais un bijou ?

Si j'étais la femme idéale ?
Si j'étais l'homme idéal ?
Si j'étais un âge idéal ?
Si j'étais un top model ?
Si j'étais un magazine ?
Si j'étais une station de métro ?
Si j'étais un zoo ?
Si j'étais un parc d'attraction ?
Si j'étais un chiffre ?
Si j'étais une devise ?
Si j'étais une citation ?
Si j'étais une lettre ?
Si j'étais un mot ?
Si j'étais un adjectif ?
Si j'étais un verbe ?
Si j'étais une religion ?
Si j'étais un objet ?
Si j'étais un évènement ?
Si j'étais une heure de la journée ?
Si j'étais un défaut ?
Si j'étais une qualité ?
Si j'étais un vœu ?
Si j'étais une pièce de la maison ?
Si j'étais un métier ?
Si j'étais une odeur ?
Si j'étais un bruit ?
Si j'étais un parfum ?
Si j'étais un produit de beauté ?

Si j'étais un accessoire de maquillage ?
Si j'étais un vaccin ?
Si j'étais une maladie ?
Si j'étais un médicament ?
Si j'étais un des 7 péchés capitaux ?
Si j'étais un des cinq sens ?
Si j'étais un signe du zodiaque ?
Si j'étais une forme géométrique ?
Si j'étais une monnaie ?
Si j'étais un super pouvoir ?
Si j'étais une température extérieure ?
Si j'étais un tissu ?
Si j'étais une pierre précieuse ?
Si j'étais une couleur de cheveux ?
Si j'étais un jeu de carte ?
Si j'étais une combinaison de poker ?
Si j'étais un jeu de société ?
Si j'étais une matière enseignée à l'école ?
Si j'étais une collection ?
Si j'étais un chiffre ?
Si j'étais un jour de la semaine ?
Si j'étais une chanson ?
Si j'étais une forme ?
Si j'étais un animal ?
Si j'étais un sport ?
Si j'étais une personne célèbre ?
Si j'étais un indispensable ?

3) Evaluation par Madame Horová



ANNEE UNIVERSITAIRE 2016 / 2017
YEAR 2016 / 2017

FICHE D'EVALUATION DU STAGE
TRAINING COURSE EVALUATION SHEET
APPRECIATIONS DU TUTEUR SUR L'ACTIVITE DE L'ETUDIANT AU SEIN DE L'ENTREPRISE
COMMENTS OF THE SUPERVISOR ON THE STUDENT'S WORK WITHIN THE COMPANY

Nom de l'étudiant : Marie GODFROID N° Carte Etudiant :
Student's Name Student's card number
Entreprise : Université de Bohême du Sud + Lyceum Pleš
Company name
Date du stage :
Training course date
Nom du Tuteur en entreprise : H. HOROVA'
Supervisor's name
Fonction : Département des Langues Romanes
Position filled de la Faculté des Lettres

Entourez la lettre correspondante à vos appréciations (la note correspondante sera établie par nos soins)
circle the right appreciation (we will give the mark ourselves)

- | | | | | | |
|---|------------------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| 1 - Adaptation au milieu professionnel (*)
Adjustment to the working world | <input checked="" type="radio"/> A | <input type="radio"/> B | <input type="radio"/> C | <input type="radio"/> D | <input type="radio"/> E |
| 2 - Intégration au groupe de travail (*)
Integration into a work team | <input checked="" type="radio"/> A | <input type="radio"/> B | <input type="radio"/> C | <input type="radio"/> D | <input type="radio"/> E |
| 3 - Aptitude à cerner et situer le projet (*)
Ability to focus on a project | <input checked="" type="radio"/> A | <input type="radio"/> B | <input type="radio"/> C | <input type="radio"/> D | <input type="radio"/> E |
| 4 - Aptitude à appliquer ses connaissances (*)
Ability to implement one's knowledge | <input checked="" type="radio"/> A | <input type="radio"/> B | <input type="radio"/> C | <input type="radio"/> D | <input type="radio"/> E |
| 5 - Aptitude à développer ses connaissances (*)
Ability to develop one's knowledge | <input checked="" type="radio"/> A | <input type="radio"/> B | <input type="radio"/> C | <input type="radio"/> D | <input type="radio"/> E |
| 6 - Sens de l'observation (*)
Observation skills | <input checked="" type="radio"/> A | <input type="radio"/> B | <input type="radio"/> C | <input type="radio"/> D | <input type="radio"/> E |
| 7 - Sens de l'organisation (*)
Organisation skills | <input checked="" type="radio"/> A | <input type="radio"/> B | <input type="radio"/> C | <input type="radio"/> D | <input type="radio"/> E |
| 8 - Aptitude à la communication (*)
Ability to communicate | <input checked="" type="radio"/> A | <input type="radio"/> B | <input type="radio"/> C | <input type="radio"/> D | <input type="radio"/> E |
| 9 - Assiduité - Ponctualité (*)
Punctuality | <input checked="" type="radio"/> A | <input type="radio"/> B | <input type="radio"/> C | <input type="radio"/> D | <input type="radio"/> E |
| 10 - Esprit de synthèse (en vue de la rédaction du rapport) (*)
Ability to summarize (so as to write a report) | <input checked="" type="radio"/> A | <input type="radio"/> B | <input type="radio"/> C | <input type="radio"/> D | <input type="radio"/> E |

(*) A = Excellent (Excellent) B = Très Bien (Very good) C = Bien (Good) D = Satisfaisant (Satisfactory) E = Insuffisant (Insufficient)

COMMENTAIRES OBLIGATOIRES (Comments)

DATE : 12/6/2017

NOM & SIGNATURE DU TUTEUR ET CACHET DE L'ENTREPRISE :
Name & signature of the industrial tutor and official seal of the company:

Madame Horová



Merci de renvoyer cette fiche dès la fin de stage à l'UFR/Institut de rattachement (voir article 1 de la convention de stage)
Please send back this evaluation sheet to the relevant University Department as soon as the training course has been completed (see 1st article of the training course convention)

4) Fiche incitation « pourquoi apprendre la langue française »

Pourquoi parler FRANÇAIS?

F Le français pour l'avenir
French for the Future
Deux langues... un monde de possibilités!

200 MILLIONS DE PERSONNES AU MONDE PEUVENT LIRE, ÉCRIRE, COMPRENDRE OU PARLER LE FRANÇAIS • 33 PAYS ONT LE FRANÇAIS COMME LANGUE OFFICIELLE • LE FRANÇAIS EST LA LANGUE LA PLUS ENSEIGNÉE AU MONDE APRÈS L'ANGLAIS • ON PARLE FRANÇAIS DANS PLUS DE 43 PAYS AU MONDE • LE FRANÇAIS EST LA 9^e LANGUE LA PLUS PARLÉE AU MONDE • PARLER UNE NOUVELLE LANGUE AIDE À CONNAÎTRE ET COMPRENDRE UNE AUTRE CULTURE • LE FRANÇAIS EST LA LANGUE OFFICIELLE DE L'UNION POSTALE UNIVERSELLE • LE FRANÇAIS EST LA LANGUE OFFICIELLE DE LA CROIX ROUGE • LE FRANÇAIS AIDE À DÉCHIFFRER LES MENUS DES RESTAURANTS • LE FRANÇAIS EST L'UNE DES DEUX LANGUES OFFICIELLES DES JEUX OLYMPIQUES • LE FRANÇAIS EST UNE DES LANGUES DES NATIONS UNIES • L'ANGLAIS MODERNE EMPRUNTE ENVIRON LA MOITIÉ DE SES MOTS DU FRANÇAIS • EN TERME DE NOMBRE DE MOTS, LE FRANÇAIS EST LA DEUXIÈME PLUS GRANDE LANGUE • LE FRANÇAIS EST UNE LANGUE IMPORTANTE DANS LE MONDE DES AFFAIRES ET DE LA TECHNOLOGIE • LE FRANÇAIS OUVRE DES PORTES VERS DES CARRIÈRES EN ENSEIGNEMENT, AFFAIRES, DIPLOMATIE, RECHERCHE, TRADUCTION, INTERPRÉTATION, VOYAGE ET PLUS • ON PARLE FRANÇAIS DANS 2 DES PAYS DU G8 • SI JAMAIS VOUS RENCONTREZ JOHNNY DEPP OU SIDNEY CROSBY, VOUS POURRIEZ LEUR PARLER EN FRANÇAIS • IL Y A PLUS DE 20 MILLIONS DE FRANCOPHONES VIVANT DANS LES AMÉRIQUES • LE FRANÇAIS EST LEXICALEMENT PLUS SEMBLABLE À L'ANGLAIS QUE L'EST N'IMPORTE QUELLE AUTRE LANGUE ROMANTIQUE • PLUS DE 100 MILLIONS D'ÉTUDIANTS AU MONDE APPRENNENT LE FRANÇAIS • APPRENDRE UNE AUTRE LANGUE PEUT AIDER À MIEUX COMPRENDRE LA SIENNE • LE FRANÇAIS EST LA LINGUA FRANCA DE L'ART, DE LA CUISINE, DE LA DANSE ET DE LA MODE • LE FRANÇAIS EST LA DEUXIÈME LANGUE LA PLUS UTILISÉE SUR INTERNET • PARLER FRANÇAIS ENRICHI SES OPPORTUNITÉS DE VOYAGE • LE NOMBRE DE FRANCOPHONES DANS LE MONDE A TRIPLÉ DEPUIS 50 ANS • LE FRANÇAIS EST LA SEULE LANGUE À PART L'ANGLAIS QUI EST ENSEIGNÉE DANS TOUS LES PAYS DU MONDE • ON COMPTE PLUS DE 25 UNIVERSITÉS FRANCOPHONES AU MONDE • RÉCEMMENT, LES FILMS QUÉBÉCOIS FONT SOUVENT DE MEILLEURES RECETTES QUE CEUX DE HOLLYWOOD • LE FRANÇAIS DONNE ACCÈS À UN BEAUCOUP DE FILMS, LIVRES ET SITES WEB EN VERSION ORIGINALE • PARLER UNE AUTRE LANGUE PARAÎT BIEN SUR UN CV • L'AFRIQUE FRANCOPHONE REPRÉSENTE UNE RÉGION PLUS VASTE QUE CELLE DES ÉTATS-UNIS • PLUSIEURS BOURSES SONT OFFERTES AUX ÉTUDIANTS BILINGUES • LE FRANÇAIS EST LA LANGUE DE L'AMOUR • LA MOYENNE SALARIALE DES EMPLOYÉS BILINGUES EST PLUS ÉLEVÉE QUE CELLE DES EMPLOYÉS UNILINGUES

www.francais-avenir.org



5) Chiffres dans « Temps de saison 1 » (unité 1 p.20)

30	40	50	60	70	80	90
trente	quarante	cinquante	soixante	soixante-dix septante*	quatre-vingts octante** huitante**	quatre-vingt-dix nonante*
100	200	300	400			
cent	deux cents	trois cents	quatre cents...			
1000	2000	3000	4000			
mille	deux mille	trois mille	quatre mille...			
1 000 000	2 000 000					
un million	deux millions					

(* en Belgique et en Suisse.)

(** en Suisse.)

6) CV actualisé

Marie Godfroid

Route de Poix 11b, 6870 Saint-Hubert
Be: (+32)499633366
Cz : (+420)777958681
mvgodfroid@gmail.com



Date de naissance 21/06/1993 | Nationalité Belge

FORMATIONS

UNIVERSITÉ D'ARTOIS Master 1 et 2 FLE/FLS/FOS en milieux scolaire et entrepreneurial	Arras, France 2015- 2017
INSTITUT FRANÇAIS D'AMSTERDAM Accréditation examinatrice/correctrice DELF (A1 – B2)	Amsterdam, Pays-Bas 2014
HAUTE ÉCOLE LUCIA DE BROUCKERE Bachelier en Relations Publiques	Bruxelles, Belgique 2011 –2014
INSTITUT SAINT-LAURENT Immersion anglais, sciences économiques	Marche-en-Famenne, Belgique 2005-2011

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

PROFESSEURE DE FLE

Adaptabilité : tant du niveau de langue qu'à l'origine culturelle et aux besoins des apprenants

Créativité : utilisation de ressources diverses mais toujours authentiques, création de ressources pédagogiques

Innovation : mise en place de projets artistiques, culturels, extra-scolaires

Responsabilité : préparation aux examens, création d'évaluations, correction, suivi

Aspiration : partager ma passion pour la langue française, améliorer la spontanéité et la fluidité dans la communication

- University of West Bohemia et Gymnasium Plzeň à Pilsen, République tchèque (15 -25 ans) février – juin 2017
- Cours privés pour adultes à Pilsen, République tchèque avril – juin 2017
- Roeland VZW à Saint-Dizier, France (14-18 ans) août 2016
- Cathay Future à Tianjin, Chine (3-7 ans) juillet 2016
- SIAE (Institut Franco-Chinois) Civil Aviation University of China à Tianjin, Chine (17-22 ans) avril – juillet 2016
- Cours privés pour adultes à Arras, France janvier – mars 2016

EXAMINATRICE ET CORRECTRICE DELF JUNIOR ET PRO Arnhem, Nijmegen, Amsterdam, Pays-Bas
2015

ASSISTANTE DE LANGUE FRANÇAISE

En autonomie mais toujours en parallèle avec le programme proposé par le professeur, activités pour développer l'apprentissage et l'acquisition des propriétés de la langue française grâce au jeu et à diverses animations (village de langue, pièce de théâtre, excursion).

Ludger College (collège et lycée MAVO, HAVO, VWO) Doetinchem, Pays-Bas
2014-2015

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

- Français Langue maternelle
- Anglais C1
- Néerlandais C1

Notions- allemand, Langue des Signes Française, tchèque et chinois.

CONNAISSANCES INFORMATIQUES

- Suite Microsoft
- Scénari Opale
- Audacity
- TBI
- Gimp et Photoshop
- Réseaux sociaux
- Joomla et Wordpress
- Environnement Numérique de Travail (ENT)

DIVERS

- Créatrice du blog www.belgique-fle.be
- Certificat Projet Voltaire (92%)

RÉFÉRENCES

Madame Pia-May Nieuwenhuizen – professeure de FLE à Ludger College
Monsieur Jan Goes – maître de conférence à l'Université d'Artois

p.nieuwenhuizen@ludgercollege.nl
jan.goes@univ-artois.fr